



HAL
open science

Recherches en Linguistique océanienne

Claire Moyse-Faurie

► **To cite this version:**

Claire Moyse-Faurie. Recherches en Linguistique océanienne. Linguistique. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2004. tel-00559227

HAL Id: tel-00559227

<https://theses.hal.science/tel-00559227>

Submitted on 25 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mémoire en vue de l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches

présenté par Claire Moyse-Faurie

Directeur de recherche : Alain Lemaréchal

Présentation

Après une brève présentation de l'ensemble de mes activités de recherche, ce mémoire se propose de passer en revue quelques problèmes descriptifs et théoriques – essentiellement liés d'une part, à la catégorisation lexicale et à la prédication non verbale, d'autre part, à la transitivité, aux relations actanciennes et à l'ergativité – rencontrés au cours d'enquêtes de terrain en Océanie depuis mon entrée au CNRS en 1980.

Pendant de longues années, mes principaux objectifs furent de décrire le plus objectivement possible quelques langues océaniques (drehu, xârâgùrè, xârâcùù et fagauvea en Nouvelle-Calédonie, futunien et wallisien à Wallis et Futuna), en utilisant les outils acquis au cours de ma formation initiale dans le cursus de linguistique fonctionnelle dispensé à Paris V sous l'égide d'André Martinet puis de Denise François et, surtout, auprès de mes collègues océanistes Françoise Ozanne-Rivierre et Jean-Claude Rivierre, dans le cadre de mon laboratoire, le Lacito (Langues et Civilisations à Tradition orale), ainsi que dans divers séminaires, en particulier ceux de Gilbert Lazard et de Claude Hagège à l'EPHE.

Par la suite, les échanges de plus en plus fructueux avec des collègues océanistes d'autres pays m'ont permis de confronter mes propres analyses aux leurs, confortant ou remettant en question certaines de mes approches.

Enfin, les récents développements de la linguistique typologique m'ont conduit à recadrer mes hypothèses et mes conclusions dans une perspective moins strictement océaniste, plus généraliste, avec tout ce que cela comporte d'horizons exaltants, accompagnés, il faut l'admettre, d'un certain scepticisme, tant les généralisations, pour qui s'est confronté aux ingratitude et aux exigences de l'enquête de terrain, paraissent parfois hasardeuses et vaines.

Dans une première partie, j'exposerai sous forme de bilan les grandes lignes de mes recherches puis, dans une seconde partie, à travers l'exposé de deux problématiques particulières, l'une portant sur la catégorisation, l'autre sur les structures actanciennes, j'essaierai de vous faire partager certaines de mes démarches et de mes interrogations. Je conclurai ce mémoire par l'exposé de mes perspectives de recherche.

A- Tour d'horizon de mes domaines d'activité

La recherche française en linguistique océanienne, menée pour l'essentiel depuis une trentaine d'années au sein du LACITO à la suite des travaux du Professeur A.-G. Haudricourt s'est largement développée dans le domaine du comparatisme, de la phonologie et de la linguistique historique, en association avec des descriptions générales (dictionnaires, phonologies, grammaires), portant initialement sur des langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie et du Vanuatu.

Membre du LACITO dès 1976 et au CNRS depuis 1980, j'ai été intégrée dans cette équipe océaniste et encouragée à entreprendre des enquêtes de terrain afin d'élaborer des dictionnaires et des grammaires sur des langues kanak peu ou pas du tout connues. J'ai débuté par une étude morpho-syntaxique du drehu (Lifou, îles Loyauté), sujet de ma thèse de 3^e cycle, publiée en 1983. Parallèlement, j'ai effectué une enquête lexicologique sur une langue "minoritaire", le xârâgurè, parlée par 300 habitants de la région de Thio-Borindi sur la Grande Terre de Nouvelle-Calédonie, avant de me consacrer, à la demande de locuteurs, à l'étude du xârâcùù, langue proche du xârâgurè, parlée dans la région de Canala par plusieurs milliers de personnes. De fait, à la suite des fortes revendications identitaires en Nouvelle-Calédonie dans les années 1980, je me suis investie dans les programmes d'élaboration d'enseignement en langue vernaculaire, aux côtés de Marie-Adèle Néchérö-Jorédié, institutrice kanak ; nous avons mis au point un système de graphie adaptée à la phonologie du xârâcùù, participé à des sessions de formation à l'écriture destinées aux locuteurs, élaboré un dictionnaire xârâcùù-français. En 1984, la création d'une École Populaire Kanak (EPK) à Canala, où l'enseignement devait se faire essentiellement en xârâcùù, m'a permis d'approfondir ma connaissance de cette langue et de participer à l'alphabétisation des enfants dans leur langue maternelle, le français étant enseigné comme langue seconde. Encadrée par un personnel enseignant de qualité, l'EPK de Canala est l'une des seules écoles populaires à s'être maintenue jusqu'à aujourd'hui, et à avoir réussi à créer des passerelles avec l'école française traditionnelle, dans le cadre d'un enseignement adapté aux spécificités locales. C'est dans ce contexte extraordinairement stimulant pour l'enquête linguistique que j'ai pu mener à bien une grammaire du xârâcùù (1995), tout en participant activement à l'élaboration de petits fascicules destinés à étayer l'enseignement en langue xârâcùù.

À partir de 1989, à la demande de l'association socio-culturelle de Futuna, j'ai entrepris un travail similaire sur le futunien, langue polynésienne parlée dans un autre territoire français d'Outre-Mer, Wallis et Futuna. À partir des matériaux recueillis au cours de cinq missions successives à Futuna, j'ai publié un dictionnaire (1993), une grammaire (1997), plusieurs articles de typologie et de syntaxe et, en collaboration, un recueil de littérature orale (1995).

En partie grâce à ce travail, effectué ici aussi en étroite collaboration avec les autorités et les associations locales, un enseignement du futunien a pu être mis en place à partir de 1993 dans les deux collèges de Futuna.

En 1997, je suis allée à Ouvéa (îles Loyauté) pour y mener à bien une première enquête syntaxique sur la seule langue kanak polynésienne, le fagauvea, qui fait partie des "outliers polynésiens", ensemble de langues parlées par des groupes originaires de Polynésie ayant migré en Mélanésie ou en Micronésie.

Depuis 1999, je travaille à l'élaboration d'une grammaire du wallisien, en collaboration avec des enseignants wallisiens locaux, tout en continuant mes enquêtes sur le fagauvea.

L'Océanie reste un laboratoire de langues tout à fait exceptionnel, bien mis en valeur par A.-G. Haudricourt et mes collègues F. et J.-C. Rivierre en ce qui concerne la phonologie. Beaucoup reste à faire en syntaxe, car les structures d'actance, la possession et autres formes de détermination nominale, les processus de grammaticalisation, les systèmes aspectuels, les variations d'actance, l'expression du réfléchi et du réciproque, etc. sont extrêmement variés et offrent un vaste champ d'études pour la typologie, la linguistique historique et l'évolution structurelle en syntaxe. Isabelle Bril, membre du Lacito depuis quelques années et récemment intégrée comme chercheur au CNRS, contribue à présent largement à ces recherches en syntaxe, en particulier sur une langue de l'extrême-nord calédonien, le nêlêmwa, de même qu'Alexandre François, tout jeune chercheur au Lacito, vient étayer les recherches menées au Vanuatu depuis des années par Jean-Michel Charpentier.

Le terrain en Océanie, particulièrement en Nouvelle-Calédonie, n'est pas un terrain facile. En Nouvelle-Calédonie, blessures, ressentiments et méfiance légitime entre les communautés restent extrêmement vivaces, même si les récents accords politiques tendent à les atténuer.

La société kanak est complexe, riche, d'une densité intellectuelle très prenante. Pénétrer en tribu, se faire accepter et travailler en milieu kanak est psychologiquement éprouvant, tout en étant une source incroyable d'enrichissement personnel. Ma dernière expérience de terrain à Ouvéa où se sont déroulés de tragiques événements en 1988 et 1989 reste pour moi à la fois symbole de pesanteur et d'angoisse quasi existentielle, et souvenir de grands moments de complicité et de fraternité.

La richesse de ce vécu en pays kanak, je le dois bien entendu aux Kanaks eux-mêmes. Mais mon approche du terrain n'aurait pas été la même sans ce que m'ont apporté mes collègues Françoise et Jean-Claude Rivierre : ils m'ont transmis leur passion pour ce pays, offert sans partage toutes leurs connaissances du terrain, leurs relations, leur savoir-faire. Sans eux, sans la volonté de ne pas les décevoir, je n'aurais souvent plus eu le courage d'affronter un terrain psychologiquement si difficile.

À Futuna, les premiers contacts sont en apparence plus aisés – il n'y a pas eu dans ces territoires de colonisation foncière – mais la société, très hiérarchisée, n'en est pas moins complexe et déroutante, et reste fondamentalement traditionnelle dans son mode de vie, dans son organisation et dans sa conception du monde. Le premier abord, quoique plus facile qu'en Nouvelle-Calédonie, n'empêche pas les situations équivoques. Cependant, travailler avec les Futuniens a été pour moi avant tout synonyme d'émerveillement et d'enthousiasme (Futuna est mon paradis linguistique !).

L'île de Wallis, en pleine mutation, avide de modernité mais orgueilleuse de ses traditions et de ses savoirs, est encore un autre univers qu'il m'a fallu pénétrer avec tact et rigueur, car les susceptibilités y sont plus fortes que nulle part ailleurs !

Si l'ensemble de mon travail de recherche s'appuie sur des enquêtes personnelles menées sur ces différents terrains (une quinzaine de missions de recherche depuis 1976, d'une durée totale d'environ 3 ans), ma participation régulière à des colloques internationaux de linguistique austronésienne et océanienne m'a permis d'établir des liens professionnels forts avec les linguistes d'autres pays (essentiellement États-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie et, en Europe, Norvège et Allemagne) spécialistes de cette aire linguistique et, plus

particulièrement, des langues polynésiennes, domaine d'études (mis à part le tahitien) sous-représenté en France.

Voici tout d'abord un petit inventaire de mes principaux domaines d'activité de recherche.

A-1. Lexicographie

S'il est un domaine parmi les études linguistiques qui soit particulièrement fastidieux et contraignant, c'est bien celui de la lexicographie. Réussir à décoller le nez de ses fiches, à mettre un terme à la chasse aux mots, à accepter que le travail soit loin d'être parfait et exhaustif... l'élaboration d'un dictionnaire est avant tout l'apprentissage de la modestie. Je m'étonne encore de certaines définitions oiseuses, de certains exemples fournis à la va-vite, du manque de cohérence dans les renvois. Un dictionnaire devrait être sans cesse revu, amendé, augmenté. Sa publication est toujours vécu comme un arrachement.

Le *Dictionnaire xârâcùù-français (Nouvelle-Calédonie)*, élaboré en collaboration avec Marie-Adèle Nécherö-Jorédié et publié en 1986 (avec une 2nd édition parue en 1989), est riche d'environ 4000 entrées ; il est précédé d'une brève présentation de la langue et de l'aire linguistique xârâcùù et comporte des nomenclatures du monde naturel (oiseaux, poissons, mollusques et plantes) ainsi qu'un lexique français-xârâcùù.

Le xârâcùù figure dans le *Comparative Austronesian Dictionary* (5 volumes) élaboré sous la direction de D.T. Tryon (Moyses-Faurie, 1991a).

À l'invitation de l'association socio-culturelle de Futuna, j'ai commencé en 1989 un travail lexicographique sur le futunien, à partir du dictionnaire du père Grézel, datant de 1868 ; ce travail s'est concrétisé par la publication en 1993 du *Dictionnaire futunien-français*. Futuna, "l'enfant perdu du Pacifique", comme la nomma Bougainville, est située à 350 km à l'est de Fidji, et à 240 km au sud-est de Wallis. À l'écart des circuits touristiques, reliée depuis peu au reste du monde par la radio et la télévision, cette île a conservé intactes ses traditions et sa culture polynésiennes.

Le dictionnaire comporte plus de 5000 entrées, chacune illustrée d'exemples, dans une transcription orthographique qui respecte la phonologie de la langue. Il est assorti d'une présentation générale (phonologie, famille linguistique, variantes, problèmes d'écriture, etc.) et d'un lexique français-futunien, le premier en date. Une seconde édition de ce dictionnaire est prévue ; elle comportera de nombreux ajouts (et des corrections...), en particulier tout le vocabulaire nouveau mis au point par les enseignants locaux afin d'étayer et de valoriser l'enseignement en futunien mis en place progressivement dans les écoles élémentaires. La création de ces néologismes a fait l'objet de nombreuses séances de travail entre acteurs culturels et enseignants, séances auxquelles j'ai toujours participé avec un intérêt extrême lors de chacun de mes récents passages à Futuna. D'autre part, Atonio Takasi, qui enseigne le futunien dans les deux collèges locaux depuis une dizaine d'années, vient de suivre un cursus d'une année à l'INALCO en DEUG pour compléter sa formation linguistique et pédagogique. J'ai ainsi pu profiter au maximum de sa présence cette année pour approfondir ma connaissance du futunien.

Un lexique xârâgurè, élaboré lors de ma première enquête lexicologique en 1976, n'a pas été publié, faute d'enquêtes suffisantes ; j'ai confié mon manuscrit à un linguiste (qui s'avère

être aussi père en poste à Thio), afin qu'il soit révisé sur place : les locuteurs xârâgurè, quoique peu nombreux, souhaitent en effet voir leur langue sauvée de l'extinction et si possible enseignée en option au collège local, tout comme la langue voisine, le xârâcùù.

A-2. Grammaires fondamentales

Si les dictionnaires mettent à mal la patience et le caractère obsessionnel de leurs auteurs, les grammaires sont un palliatif à leurs angoisses. Les théories linguistiques ont en effet ceci de bon en ce qu'elles canalisent, de par leur cadre conceptuel plutôt rigide, toute velléité d'envol ou d'imagination. J'ai rédigé ma première grammaire (drehu) en essayant d'appliquer à la lettre l'enseignement de syntaxe fonctionnelle que j'avais reçu à Paris V ; la deuxième (xârâcùù) prend quelques libertés, mais reste très conventionnelle. La troisième (futunien) est un compromis entre le désir d'être comprise par les enseignants locaux et la volonté de ne pas trahir une langue si différente du français. La quatrième (wallisien), en cours de rédaction, n'a pas encore tranché entre ces deux impératifs.

Le drehu, langue mélanésienne de Lifou, île de l'archipel des Loyauté situé à l'est de la Grande Terre calédonienne, est parlé sans grande variation dialectale par plus de 15 000 locuteurs. Dès le XIX^e siècle, le drehu est devenu une langue d'évangélisation utilisée par les missionnaires protestants anglo-saxons qui ont très tôt proposé une écriture cohérente, la langue posant peu de problèmes de transcription. Langue kanak numériquement la plus importante du territoire de la Nouvelle-Calédonie, c'est aussi la première à avoir été enseignée dans les établissements scolaires de Lifou et de Nouméa.

Mon ouvrage sur le drehu (1983) présente brièvement le système phonologique, – qui, par le jeu des emprunts à l'anglais, s'est enrichi de plusieurs consonnes sonores –, mais est essentiellement consacré à la morpho-syntaxe. Une approche fonctionnelle permet de souligner le problème posé par le faible degré d'opposition verbo-nominale, dans cette langue où une grande partie des termes lexicaux peuvent être centre aussi bien de syntagme verbal que de syntagme nominal, sans aucun changement formel (voir § B-2.1.). Une autre caractéristique typologique du drehu tient dans ses structures actanciennes, qui varient en fonction de l'aspect. (voir § C-1.). Cette étude morpho-syntaxique, commencée à Paris avec Wamo Haocas, alors lecteur de drehu aux Langues orientales, a été complétée par un bref terrain de deux mois à Lifou, et terminée à Paris auprès de locuteurs drehu de passage. Elle a été élaborée essentiellement à partir d'enquêtes directes, sous forme de questionnaires, et souffre d'un manque d'exemples plus consistants, comme ceux que peuvent nous livrer les traditions orales.

Ma description grammaticale du xârâcùù (Moyse-Faurie, 1995) s'appuie elle aussi sur des enquêtes directes mais également sur un corpus de textes de tradition orale relevé au cours de trois missions successives. Aucune description syntaxique de cette langue n'existait auparavant. Le xârâcùù présente des traits syntaxiques typiquement océaniques, comme l'existence de différentes classes nominales selon le type de détermination (médiat, semi-médiat ou immédiat) qu'elles admettent, ou l'existence de classificateurs nominaux pour les nourritures et les boissons ingérées. Cette langue présente aussi d'autres particularités, typologiquement intéressantes, comme la démotivation du suffixe possessif de troisième personne du singulier, qui devient un simple élément saturateur, non référentiel. De nombreux

verbes xârâcùù, dits "labiles", rentrent dans divers types de constructions, sans aucune modification formelle, chaque emploi donnant lieu à une différence de sens.

La genèse et le rôle des différents relateurs xârâcùù marquant actants et circonstants, présentés succinctement dans la grammaire, ont fait l'objet d'une étude plus approfondie, en contribution au volume d'hommages édité en l'honneur de G.W. Grace (Moyse-Faurie, 1991).

La grammaire du futunien (1997) était avant tout destinée à étayer l'enseignement du futunien dans les collèges de Futuna. Il n'existait auparavant aucune description syntaxique de cette langue, mises à part les notes grammaticales accompagnant le dictionnaire du père Grézel. J'ai tenté dans cet ouvrage de ne rien sacrifier à la logique et aux structures spécifiques du futunien – langue ergative –, tout en employant une terminologie qui ne soit pas trop déroutante pour l'ensemble des utilisateurs potentiels (élèves et enseignants non formés à la linguistique). L'ouvrage respecte un ordre de présentation classique : différentes classes de mots, système de numération, groupes nominal et verbal, phrases interrogative, impérative et exclamative, énoncés complexes et divers procédés de formation des mots. Il est accompagné d'un index des termes linguistiques utilisés et d'un texte de tradition orale. La plupart des exemples illustrant cette grammaire sont tirés de l'énorme corpus de tradition orale, recueilli en premier lieu dans les années 1980 par Bernard Vienne, chercheur à l'IRD et Muni Keletaona, responsable culturel futunien, puis par moi-même au cours de mes différentes missions.

Fin 1998, j'ai été contacté par l'Assemblée territoriale et le service culturel de Wallis pour élaborer une grammaire du wallisien. C'est ainsi que de juillet à septembre 1999 j'ai commencé, en collaboration avec cinq enseignants locaux, la rédaction d'une grammaire fondamentale du wallisien. Bien que cette langue soit enseignée tant bien que mal dans les collèges et au lycée de Wallis depuis plusieurs années, il n'existe encore aucune grammaire de référence. Seules une thèse sur "les unités significatives du wallisien"¹ et une petite méthode d'apprentissage² sont disponibles sur la grammaire de cette langue.

L'intérêt du wallisien est multiple, sur le plan phonologique, socio-linguistique et syntaxique :

- suite aux invasions tongiennes entre le 15^e et le 18^e siècle, le wallisien a subi une forte influence du tongien et lui a emprunté certains traits, comme l'accent dit de "définitude" (allongement de la voyelle finale du mot pour insister sur le caractère défini/connu du référent), certains procédés dérivationnels, etc. D'autres traits, comme la marque de la négation (qui provient du verbe *mole* « disparaître »), certaines conjonctions ou les classificateurs de numération, lui sont spécifiques.

- existence d'un registre de langue dite « langue noble » – avec tournures grammaticales et vocabulaire spécifiques – utilisé pour s'adresser au roi et aux chefs coutumiers ou pour parler d'eux. Par suite de la forte interaction entre religion catholique et pouvoir traditionnel, ce registre de langue s'applique à présent en référence au Dieu chrétien et envers certains membres du clergé.

¹ Nguyen-Ba-Duong, A., 1995, *Le wallisien. Etude des unités significatives*. Thèse soutenue à l'Université Paris V.

² Rensch K.H., 1981, *Palalau Faka'uvea. La langue de Wallis (Uvea) en 24 conversations enregistrées sur cassette*, Canberra, Australian National University, 57p.

- le wallisien étant une langue ergative, à verbe initial, il n'est pas aisé de concevoir un enseignement du wallisien et du français dans une approche contrastive. Les enseignants wallisiens ont eux-mêmes beaucoup de mal à accepter comme fondamentalement différents les deux types de structure, et sont tentés de décrire et d'analyser le wallisien à travers le français... ce qui ne s'avère bon ni pour l'apprentissage du français, – langue seconde pour la majorité des élèves –, ni pour celui du wallisien.

Faire admettre ces différences, et donc, tenter d'aboutir à une description dans un autre cadre conceptuel et avec d'autres termes que ceux de la grammaire française classique, s'avère une entreprise de persuasion très délicate, que je n'ai pas encore réussi à mener à bien !

A-3. Études grammaticales dans une perspective typologique

Avant d'aborder les deux points de mes recherches que j'ai choisis de développer dans le cadre de cette habilitation, je mentionnerai brièvement d'autres études plus ponctuelles, à la fois comparatives et typologiques, portant sur des aspects linguistiques divers, comme la négation, la possession, l'aspect et la coordination.

A-3.1. Négation

En dehors de l'étude des structures d'actance et des marques casuelles dans les langues kanak que j'évoquerai plus loin (§ C-1), ma collaboration avec F. Ozanne-Rivierre a porté sur une approche typologique et comparée des marques négatives dans ces mêmes langues.

Ainsi, dans le cadre de la préparation à la première conférence internationale réunissant les océanistes européens à Oslo en septembre 1996, j'ai entrepris avec F. Ozanne-Rivierre un important travail de syntaxe comparative sur le thème de la négation dans l'ensemble des langues néo-calédoniennes (Moysse-Faurie et Ozanne-Rivierre, 1999). Les différentes expressions de la négation, à savoir, la dénégation, les verbes négatifs, les marques verbales négatives, la prohibition ainsi que les formes négatives lexicalisées, ont été abordées ; voici les principales conclusions de cette étude :

- existence dans les langues kanak d'une classe de verbes négatifs, exprimant à la fois la non-existence et la non-possession ; il est intéressant de souligner que, dans la plupart de ces langues, le verbe d'existence permet aussi d'exprimer la possession et est formellement identique au verbe "faire". Certaines langues ont en outre un verbe négatif exprimant la non-présence. Il est possible de reconstruire deux proto-verbes négatifs, l'un pour les langues de la Grande Terre, l'autre pour les langues des îles Loyauté.

- à l'inverse, les marques négatives verbales ont des origines diverses et présentent des formes extrêmement variées ; elles peuvent être simples ou complexes (ce qui est typologiquement rarement attesté, bien que ce soit aussi le cas en français !) et leur position peut varier selon l'aspect.

- selon les langues, soit le prohibitif a une forme spécifique, soit il est apparenté à la marque négative verbale ou au verbe négatif. L'origine verbale des marques de prohibition est attestée dans plusieurs langues kanak.

Toujours dans le cadre de la préparation à ce colloque, j'ai parallèlement étudié la négation en futunien (Moysse-Faurie, 1999a). Dans cette langue, deux marques négatives de prédication verbale sont attestées. La forme longue, *le'ese*, est constituée du verbe d'existence négatif (*le'e*), suivi de l'article indéfini singulier (*se*). La forme courte, *se*, est la plus fréquemment utilisée à l'heure actuelle. Le processus de grammaticalisation sous-tendu par cette évolution semble être le suivant : démotivation progressive de la forme *le'e* ; renforcement, puis

remplacement par le seul article indéfini *se*. Le futunien présente une autre caractéristique intéressante : l'existence d'une forme affirmative renforcée, consistant en une phrase nominale négative associée à une intonation particulière qui lui confère une signification diamétralement opposée :

e se ko le safe leia o le fanaga

NS NEG PRED SPÉC réussir DEIC POSS SPÉC chasse

"Cette chasse est vraiment réussie !" (*lit.* ce n'est pas ce succès de la chasse)

A-3.2. Coordination

Cette recherche sur les formes de coordination dans les langues océaniques a débuté en 2001, avec le séjour à Paris pendant six mois de John Lynch, linguiste australien actuellement vice-doyen de l'université du Pacifique Sud à Port Vila (Vanuatu) ; son séjour avait pour principal objectif de renforcer la collaboration entre notre équipe océaniste et les enseignants-chercheurs de son université.

Sur le plan syntaxique, Lynch et moi-même avons amorcé deux axes de recherche susceptibles d'étayer l'hypothèse d'un sous-groupe océanien regroupant les langues de Nouvelle-Calédonie et celles du Sud Vanuatu :

- l'un concerne l'étude comparée dans les langues océaniques de la coordination des prédicats complexes et des propositions ; cet axe s'est concrétisé par une communication commune au 4^{ème} colloque de linguistique océanienne (Canberra, janvier 2002) et par un article commun (Moyses-Faurie et Lynch, sous presse).

- l'autre, encore à l'état de projet, portera sur le développement d'une marque possessive à valeur passive.

Voici les grandes lignes de l'étude de la coordination dans les langues océaniques.

On reconstruit en proto-océanien deux conjonctions de coordination. L'une, *ka "et, et puis", devait coordonner des propositions. Il semble que l'autre, *ma, prenait régulièrement le suffixe transitif *-i (ce qui expliquerait le reflet *me* de *ma dans plusieurs langues), introduisant un objet enclitique s'accordant en nombre avec le groupe nominal suivant ; ceci indiquerait qu'à l'origine *ma était plus une préposition qu'une conjonction. Parmi les langues océaniques actuelles, certaines ont un reflet de *ma, utilisé à la fois pour la coordination de deux groupes nominaux et pour la coordination de deux prédicats verbaux (étendue, pour certaines langues, à la coordination de deux propositions ayant un sujet identique) et un reflet de *ka pour la coordination entre des propositions de sujets différents. Au départ, John Lynch avait fait l'hypothèse que cette dichotomie était spécifique aux langues de Nouvelle-Calédonie et aux langues du Sud-Vanuatu, ce qui renforçait son hypothèse d'un sous-groupe "Southern Melanesian", basé par ailleurs sur des critères phonologiques et quelques autres critères syntaxiques (comme l'existence d'un triel). Sans remettre en cause ce sous-groupement entre les langues de Nouvelle-Calédonie et celles du Sud-Vanuatu, l'étude de la coordination dans d'autres sous-groupes de langues océaniques fait apparaître une même répartition des morphèmes coordonnants entre, d'une part, des coordonnants de syntagmes et, d'autre part, des coordonnants de propositions. Cette bipartition est en particulier fort répandue dans les langues polynésiennes. Est-ce un héritage commun du proto-océanien, ou des innovations parallèles ? Le fait que le fidjien ne possède pas cette particularité nous inclinerait plutôt à raisonner en termes d'innovations parallèles, mais seule l'étude détaillée de la coordination

dans le plus grand nombre possibles de langues océaniques pourra vérifier ou invalider cette hypothèse.

En dehors de l'aspect historique (reconstruction des formes de coordination en proto-océanique), l'article est consacré à l'analyse des marques de coordination, de façon approfondie en ce qui concerne les langues du Sud-Vanuatu, de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, et plus brièvement dans d'autres langues océaniques.

Sur le plan typologique, nous avons mis en évidence que ces marques de coordination ne sont pas seulement utilisées pour coordonner des syntagmes verbaux ou nominaux, mais qu'elles recouvrent tout un ensemble de notions sémantiques apparentées, que l'on peut réunir sous le terme d'*addition* :

- coordination de groupes nominaux (en distinguant les groupes reliant des noms communs de ceux reliant des noms propres) ;
- expression du comitatif (addition de participants) ou, plus rarement, de l'instrumental ;
- coordination de syntagmes verbaux ;
- marque de focalisation additive "aussi" (cf. par exemple, les études de König³)
- coordination de propositions, formellement plus différenciée ;
- addition dans la numération ("plus"), telle qu'elle apparaît dans l'expression des nombres intermédiaires, reliant les unités aux nombres supérieurs ;
- addition sans limite, marquant l'absence d'exhaustivité en fin d'énumération ("etc.", "et compagnie").

De fait, il s'avère impossible, dans de nombreuses langues océaniques, d'isoler certaines marques de coordination "stricte" (en particulier celles qui relient groupes nominaux et groupes verbaux) d'une part, des marques comitatives et, d'autre part, des marques "additives" utilisées dans la numération, la fin d'énumération ou l'expression d'adverbe comme "aussi".

On obtient ainsi toute une constellation de valeurs, qui se manifeste selon les langues :

- (i) par l'existence d'une marque unique pour l'ensemble de ces valeurs, comme en iaai ou en samoan) ;
- (ii) par l'existence de plusieurs marques, chacune réunissant un certain nombre de fonctions, regroupées différemment selon les langues :
 - (a) la même marque pour coordonner les groupes nominaux et les groupes verbaux, pour le comitatif, et la fin d'énumération, à côté d'une autre marque utilisée dans la numération et pour "aussi", comme en nêlêmwa ;
 - (b) la même marque pour coordonner de façon lâche les groupes nominaux et les groupes verbaux, utilisée dans la numération et la fin d'énumération, à côté d'une autre marque utilisée dans la coordination étroite des groupes nominaux et des groupes verbaux ainsi que pour "aussi", comme en xârâcùù ;
 - (c) la même marque pour coordonner les groupes nominaux et les groupes verbaux, pour le comitatif et pour l'adverbe "aussi", à côté d'une autre marque pour la numération, et d'une troisième pour la coordination des propositions, comme en futunien ou en tongien.

En ce qui concerne la coordination au sens strict (coordination de groupes nominaux ou verbaux et de propositions), l'existence dans les langues océaniques de plusieurs marques

³ König, Ekkehard. 1991. *The meaning of Focus Particles: A comparative approach*. London: Routledge.

selon la nature de la relation (coordination forte ou coordination faible) ou selon la structure (syntagmes ou propositions) entre les éléments coordonnés est une caractéristique typologique intéressante, très différente de ce que l'on trouve dans les langues indo-européennes.

La relation entre les marques de coordination et les marques comitatives sont beaucoup mieux connues. L'article de Leon Stassen, paru dans *Linguistic Typology* (2000-4), est une étude typologique s'appuyant sur 260 langues appartenant à diverses familles et diverses aires géographiques. Le postulat de Stassen est que les langues se divisent entre celles qui présentent dans le groupe nominal deux stratégies conjonctives différentes : la stratégie coordinative (AND-languages) ou la stratégie comitative (WITH-languages), et les langues qui n'ont qu'une seule stratégie. Dans un deuxième temps, Stassen montre que les WITH-languages ont tendance à devenir des AND-languages. Puis Stassen cherche à démontrer que la distribution géographique des AND-languages et des WITH-languages est en corrélation avec deux autres paramètres : le paramètre casuel et le paramètre temporel. Ces corrélations devraient à plus long terme permettre d'établir des faisceaux de relation typologiques.

Les langues polynésiennes sont classées par Stassen parmi les "pure WITH-languages". Or, s'il est vrai que ces langues ont un seul et même marqueur pour le comitatif et la coordination entre groupes nominaux, quelques opérations suffisent à montrer que les deux stratégies, comitative et coordonnante, se distinguent aisément. Ainsi, des phénomènes d'accord et la non-dissociation relèvent de la stratégie coordonnante, alors que le comitatif ne les requiert pas. À travers des exemples en futunien et en wallisien, j'ai mis en valeur la différence syntaxique existant entre les deux stratégies, malgré l'unicité de la marque.

Cette recherche sur la coordination et, plus largement, sur la dépendance, se poursuit dans le programme 2 de la Fédération de Typologie ("Typologie des relations et des marqueurs de dépendance interpropositionnelle", responsable I. Brill) auquel je participe. Les langues océaniques illustrent en effet plusieurs des problématiques abordées dans ce cadre, comme le passage de la coordination à la subordination par cliticisation de conjonctions ou ce qui relève de la coordination et de la subordination non phrastiques : séries verbales, constructions à auxiliaire, coordination comitative, etc.

La sérialisation verbale, au sens strict V_1V_2 , est un phénomène peu courant en fāka'uvea (Moyse-Faurie, sous presse) ; on trouve quelques exemples du type :

'e lele kata (NS/courir/rire) "Il court en riant." ou *'e kata lele* "il rit en courant".

Le fāka'uvea présente plusieurs échappatoires à ces successions verbales peu usitées :

- spécialisation du second verbe (V_2) dans un rôle de déterminant (ex. 1), même si ce V_2 peut toujours fonctionner comme V tout seul ou comme V_1 (ex. 2).

(1) *'e poto lelei ia Malia i te kuka*
NS savoir bien ABS Malia par rapport à SPÉC cuisine
"Malia cuisine bien"

(2) *kua lelei ('osi) te lea fāka'uvea a kōvanā*
ACC (être) bien (tout à fait) SPÉC langue wallisien POSS gouverneur
"Le préfet parle déjà (tout à fait) bien wallisien."

- nominalisation de V_1 (ex. 4), au lieu de la série V_1V_2 (ex. 3) :

(3) *ne'e palalau fēnei te Fotuatamai*
 PASSÉ parler être ainsi SPÉC Fotuatamai
 "Le Fotuatamai a parlé ainsi."

(4) *'e fēnei te palalau a te Fotuatamai*
 NS être ainsi SPÉC sens POSS SPÉC Fotuatamai
 "C'est ainsi que parle Fotuatamai."

- coordination des prédicats verbaux par :

a) la marque de coordination *mo* "et" (coordonnant de syntagmes) indique une quasi simultanéité :

'e lele mo kata le'o lahi NS/courir/et/rire/voix/grand "Il court et rit à haute voix."

b) la marque mi-coordonnante mi-subordonnante *o* "et", "pour+infinitif" implique une succession d'événements :

ne'e ina to'o te toki o tu'usi 'aki te fu'u niú
 PASSÉ 3S prendre SPÉC hache et couper avec SPÉC CLAS cocotier
 "Il prit la hache et coupa le cocotier." (il prit la hache pour couper le cocotier)

A-3.3. Aspect

Les systèmes aspecto-temporels des langues kanak présentent une marque aspectuelle très caractéristique (*wâ* en xârâcùù, *hë* en drehu, *ucè* en cèmuhi, *caa* en paicî, *nga* en nemi, etc.), associant des valeurs d'accompli, de parfait ou d'inchoatif selon les contextes et le sémantisme des verbes. présentant J.-C. Rivierre, dans sa description du cèmuhi (1980), désigne cette marque aspectuelle par le terme de "transitionnel".

De la même façon, je qualifie la marque aspectuelle proto-polynésienne **kua*, attestée dans toutes les langues polynésiennes, de "transitionnelle" (Moyses-Faurie, 2002) alors qu'on lui réserve traditionnellement l'étiquette de parfait dans les descriptions anglo-saxonnes ("perfect", "present perfect") ou d'accompli dans les descriptions françaises.

La raison en est que cette marque recouvre d'autres usages que ceux du parfait ou de l'accompli, et qu'elle semble avant tout s'organiser autour de la notion de passage, de transition, de changement.

Le *kua* wallisien présente à la fois des valeurs aspectuelles et des valeurs modales : sans doute parce que le changement est souvent cause de réjouissance ou de regret, de surprise ou de contrariété, **kua* prend aussi en compte ces valeurs modales apportées par la subjectivité du locuteur ; mais, dans ce cadre modal aussi, la notion de passage est toujours pertinente, exprimant de l'inattendu par rapport à ce qui était prévu ou, à l'inverse, de la certitude par rapport à un événement qui n'est même pas encore réalisé.

Le wallisien n'est pas la seule langue polynésienne à posséder un tel aspect ; dans les descriptions du tokelau, du samoan ou du tongien, entre autres, on retrouve des valeurs proches associées à cette marque aspectuelle.

A-3.4. Possession

À l'occasion d'un numéro spécial de la revue Sprachtypologie und Universalienforschung (Language Typology and Universals) sur les marques possessives dans les langues du sous-groupe pacifique central, numéro coordonné par Steven Fischer, j'ai rédigé un article (Moyes-Faurie, 2000) sur les marques possessives du wallisien.

Comme dans l'ensemble des langues océaniques, les structures possessives sont fondamentales en wallisien. Elles sont présentes à tous les niveaux de la langue : dans la

relation de détermination à l'intérieur du groupe nominal, bien sûr, mais aussi dans la prédication, les relations actanciennes, la relativisation, le discours indirect et les complétives. Certaines structures possessives fonctionnent de fait comme des substituts de structures verbales.

Le wallisien possède les mêmes déterminatifs possessifs **a** et **o** que la plupart des langues polynésiennes (mais certaines langues, comme le niue, ont perdu cette distinction). Ces déterminatifs ont plusieurs fonctions : d'une part, ils délimitent deux catégories de lexèmes nominaux en inventaire limité, d'autre part, avec les autres lexèmes, ils permettent de choisir entre deux types de relation possessive.

L'existence de deux marqueurs possessifs différents donnent ainsi naissance à trois classes de nominaux : ceux qui se possèdent uniquement avec le possessif **o**, ceux qui se possèdent uniquement avec le possessif **a**, et ceux qui se possèdent soit en **o** soit en **a**. Les deux premières catégories sont lexicalement contraintes en ce sens qu'il n'y a jamais de choix possible entre les deux types de possession, et elles définissent des champs sémantiques assez bien délimités : seuls quelques noms sont possédés exclusivement en *o* ou exclusivement en *a*. La troisième est ouverte et repose sur la possibilité d'un choix de relation entre déterminant et déterminé : pour cette catégorie "ouverte", la relation de détermination en *o* est une relation subie, de type patient, tandis que la relation de détermination en *a* est une relation agentive, contrôlée. Wilson⁴ (1982:13) réunit l'ensemble de ces faits dans une théorie unique (Initial Control Theory), tendant à démontrer que la possession en *a* est requise pour les relations dans lesquelles le possesseur a l'initiative tandis que la possession en *o* ne serait pas initiée/contrôlée par le possesseur ; mais les exceptions à cette théorie, qui est peut-être valable pour le hawaïen, nécessitent nombre d'explications complexes en contradiction avec les faits d'autres langues polynésiennes. Je pense plutôt qu'il n'y a pas de théorie globale de la possession valable pour l'ensemble des langues polynésiennes, de par le jeu des emprunts et contacts au cours de l'histoire de ces langues et de par la démotivation partielle liée à l'emploi des marqueurs possessifs.

Cette démotivation des différents types de possession est aussi attestée dans les langues kanak. Dans ces langues, les différentes classes de noms sont définies d'après le type de détermination possessive qu'ils admettent : la possession peut être obligatoire (noms dépendants) ou non obligatoire (noms indépendants) et elle peut être immédiate (le déterminant possessif est directement suffixé au déterminé), ou médiante (un relateur sépare le déterminé de son déterminant).

Par exemple, en xârâcùù (Moyses-Faurie, 1995:17-30), les noms indépendants (ou autonomes) peuvent apparaître dans un énoncé sans déterminant possessif. Ils sont cités tels quels hors contexte : *mwâ* "maison, case", *giè* "hache", *xwâi* "chemin". La détermination des noms indépendants peut être de type médiat (avec le possessif *rè*), semi-médiat (allongement de la voyelle finale du déterminé) ou immédiat, comme pour les noms dépendants.

Les noms dépendants n'ont pas de forme autonome libre ; ils sont toujours accompagnés d'un déterminant, qui leur est suffixé : la détermination des noms dépendants est donc toujours nécessaire et immédiate. Cités hors contexte, ils sont suivis d'un déterminant "neutre" (*rè*, homophone de la marque possessive et du pronom de troisième personne du singulier),

⁴ WILSON W. H. (1982): *Proto-Polynesian Possessive Marking*, Canberra, The Australian National University, Pacific Linguistics Series B- 85.

déterminant qui joue alors un rôle saturateur : *guu-rè* "bruit", *kê-rè* "manche, tige", *nyî-rè* "os", et qui commute avec tout autre déterminant possessif : *nyî-döö* "os de poulet".

Les autres langues kanak présentent ce même clivage entre noms dépendants et noms indépendants. S'il est vrai que tous les noms dépendants appartiennent aux mêmes champs sémantiques (termes de parenté, parties du corps humain, animal ou végétal, parties d'un tout, etc.), leur nombre varie d'une langue à l'autre, et certains noms dépendants dans l'une sera indépendants dans une autre. Certainement totalement motivée au départ, cette bipartition entre noms dépendants et noms indépendants est en train de se lexicaliser, pour aboutir sans doute à une situation semblable à celle du genre en français.

A-4. Recueil de littérature orale

Le recueil de littérature orale est l'une des préoccupations essentielles des linguistes océanistes du Lacito, et ceci pour de multiples raisons. Tout d'abord, les enregistrements de textes de tradition orale offrent un corpus linguistique de première qualité. C'est aussi une approche qui sied aux locuteurs, car elle touche bien évidemment de près à leur revendication d'identité et de reconnaissance culturelles. Enfin, les traditions orales constituent un cadre privilégié pour l'approche pluridisciplinaire.

En 1980, à la demande du service psycho-pédagogique de la Direction de l'Enseignement catholique de Nouvelle-Calédonie, j'ai publié avec F. Ozanne-Rivierre et J.-C. Rivierre un livre de contes de Nouvelle-Calédonie, en illustration des propositions d'écriture que nous avons élaborées précédemment. Chaque texte en langue vernaculaire est accompagné d'un mot à mot et d'une traduction littéraire française. Ma contribution à ce volume concerne les contes xârâgurè et drehu.

En 1995, D. Frimigacci (archéologue au CNRS), M. Keletaona (responsable culturel futunien), B. Vienne (anthropologue à l'IRD) et moi-même avons publié un recueil de textes futuniens de tradition orale, *La tortue au dos moussu*. À travers un ensemble de textes d'une étonnante beauté littéraire, cet ouvrage retrace l'épopée des héros polynésiens de Futuna, dont les faits d'armes aboutirent à la fondation des deux "royaumes" d'aujourd'hui, Alo et Sigave. J'ai été chargée plus spécialement de la partie linguistique : transcription du futunien dans une écriture "académique" (prise en compte de l'opposition de longueur vocalique et de la consonne glottale) ; traduction mot à mot pour une grande partie des textes et vérification de la traduction française pour l'ensemble des textes.

La plupart de ces textes relèvent de la catégorie littéraire dite *fakamatala*, véritables récits historico-mythiques. J'ai aussi assuré la préparation pour publication d'autres textes que j'avais enregistrés, à caractère moins historique, plus ludique, appelés *fanaga*, et qui viendront égayer l'enseignement du futunien à Futuna. L'élaboration de ces documents se fait toujours en collaboration avec l'association socio-culturelle et le service culturel de Futuna.

Dans le cadre du projet archivage du LACITO et en collaboration avec l'Agence de développement de la culture kanak (ADCK), les océanistes du laboratoire ont réalisé plusieurs cédéroms de textes de tradition orale kanak. Ce projet a fait l'objet d'un contrat entre le CNRS et l'ADCK, sous la responsabilité de J.-C. Rivierre et est à présent achevé. Un premier cédérom « mixte », comportant des textes en différentes langues de Nouvelle-Calédonie et des îles

Loyauté, a été achevé pour l'inauguration du Centre culturel Tjibaou en mai 1998. La réalisation de huit autres cédéroms de littérature orale kanak a suivi. J'ai préparé trois textes pour le cédérom mixte, respectivement en langue xârâcùù, drehu et fagauvea et j'ai réalisé un cédérom complet avec co-indexation des données en langues xârâcùù et xârâgurè ainsi que la partie fagauvea du cédérom consacré à Ouvéa (îles Loyauté).

Au cours de mes dernières missions à Wallis en juillet-septembre 1999 et en février-mars 2000, j'ai enregistré de nombreux récits en wallisien, destinés à étayer localement les programmes d'enseignement et à sauvegarder les traditions orales de cet archipel.

Enfin, lors de ma dernière mission à Ouvéa, j'ai pu enregistrer et transcrire de nouveaux récits en langue fagauvea.

J'ai commencé la numérisation de l'ensemble de mes corpus de textes de tradition orale, ce qui constituera à terme une base de données linguistiques tout à fait conséquente.

B- Catégorisation lexicale et problème de l'opposition verbo-nominale

B-1. Introduction

Mon parcours avec cette problématique a une longue histoire. Il n'a pas été délibérément choisi, mais s'est imposé à moi à travers les langues rencontrées, depuis mes premières enquêtes sur le drehu jusqu'à celle, toute récente, sur le fagauvea. Parcours marginal mais récurrent dans mes réflexions, sorte de fil sous-jacent à bien d'autres préoccupations. Abordée de façon inconsidérée et prétentieuse (péché de jeunesse) par un article sur l'opposition verbo-nominale dans les langues d'Océanie paru en 1984, cette problématique n'a en fait jamais cessé de m'interpeller. Ce mémoire est d'abord pour moi l'occasion de réunir un ensemble de données, d'interprétations, de réflexions et de prises de position sur cette question. C'est ici, en abordant cette problématique, que je tiens à justifier le choix de prendre Alain Lemaréchal comme directeur de mon habilitation. En effet, la lecture de son ouvrage "Les parties du discours" (1989) a agi comme un catalyseur : d'une analyse strictement morphosyntaxique, à travers laquelle la sémantique n'est appréhendée que comme résultante de changements de forme, j'ai lentement évolué vers une "sémantique de la syntaxe" – ainsi nommée par Claude Hagège – seule capable, en dernier ressort, de rendre compte de la façon dont se structure la catégorisation dans des langues où la morphologie n'est d'aucun recours. En particulier, j'ai en partie repris, pour l'analyse catégorielle des langues polynésiennes, les notions d'orientation et de translation développées par A. Lemaréchal. La notion d'orientation permet de mettre en valeur si les lexèmes, préorientés sémantiquement, vont ou non changer de sens selon la fonction assumée dans l'énoncé (*cf.* ci-dessous à partir de § B-6), la notion de translation étant le mécanisme permettant ces changements.

Avant d'exposer en détail cette démarche sémantico-syntaxique, aboutissement d'années de réflexion sur la définition des catégories, je vais présenter les différentes étapes qui ont jalonné cette réflexion.

B-1.1. Problématique

La question de l'universalité d'une opposition entre noms et verbes est d'abord une question d'ordre philosophique. Les langues ont-elles des structures grammaticales fondamentalement différenciées dans leurs façons de catégoriser le monde, ou bien les langues sont-elles fondamentalement semblables ? La structure d'une langue est-elle totalement prédéterminée, conditionnée par notre cerveau, et par conséquent identique pour tous les êtres humains ? Ou bien est-elle en partie déterminée par le contexte géographique et social, et par conséquent, spécifique à chaque communauté humaine ?

L'existence de verbes, de noms et, dans un degré moindre, d'adjectifs en tant que catégories lexicales a parfois été contestée mais, généralement, la plupart des linguistes n'admettent guère qu'il puisse y avoir des langues où l'opposition verbo-nominale n'existe pas, les différences entre les catégories reposant essentiellement sur la morphologie (conjugaison, déclinaison). Citons par exemple Sylvain Auroux (1990:25) pour qui la "propriété essentielle du langage humain est sa nature catégorielle [...] Les mots doivent être catégorisés et leurs possibilités d'association dépendent de leur appartenance aux différentes catégories [...] Le

système minimal des parties du discours est sans doute trinaire (2 classes, *nom* et *verbe*, et une troisième classe pour le reste".

Sapir affirme même que cette "distinction est impérativement nécessaire à la vie du langage", tout comme la grande majorité des linguistes qui considèrent que la catégorisation lexicale est un trait typologique universel.

Cependant, ces linguistes diffèrent sur la façon d'appréhender l'universalité supposée des catégories ; certains mettent en avant uniquement des critères sémantiques ; d'autres au contraire des critères uniquement fonctionnels.

Certains, dans une approche scalaire, avec une conception des catégories non discrètes, continues, admettent une gradation dans l'opposition catégorielle ; d'autres, à l'inverse, ont une approche discrète des catégories, en termes de prototypes.

Enfin, quelques linguistes nient toute approche typologique des catégories.

Ce sont toutes ces considérations, tous ces points de vue différents, qui accompagneront ce parcours rétrospectif sur mes propres analyses des catégories lexicales dans les langues océaniques. Prendre partie est prématuré – il me faut aussi lutter contre cette impression insidieuse que les mots vivent par eux-mêmes, et qu'il est vain de les classer !

B-1.2. Analyse traditionnelle

Dans la tradition occidentale, l'opposition verbo-nominale n'est pas contestée, et un certain nombre de critères ont été avancés pour déterminer les catégories :

- critère morphologique : un nom est une forme qui se "décline" en fonction du cas, du nombre, du genre (le cas étant le principal critère) ; un verbe est une forme qui se "conjugue" en accord avec la personne, le temps et le mode. Ce critère, établi pour les langues indo-européennes, semble s'appliquer aussi à beaucoup d'autres langues.

- critère sémantique : les premiers grammairiens associaient déjà des classes sémantiques aux catégories morphologiques : Dionysius Thrax définit le nom (*onoma*) comme "une partie de discours fléchie en fonction du cas, signifiant une personne ou une chose" ; la corrélation semble évidente, en dépit du fait que les critères sémantiques se s'appliquent pas de façon constante.

- critère syntaxique : les grammairiens hindous distinguaient déjà entre sujet et prédicat, synonyme pour eux d'opposition entre nom et verbe. Le *rhêma* grec référait au départ au prédicat d'une phrase plutôt qu'au verbe conjugué.

En fait, le problème des catégories, et particulièrement, le problème de l'existence d'une opposition verbo-nominale qui ne serait pas universelle, s'est posée relativement récemment dans l'histoire de la linguistique, avec la découverte et l'étude de langues non indo-européennes : les catégories grammaticales élaborées et affinées par les générations successives de grammairiens européens, et intégrées par la suite d'une manière plus ou moins contrôlée dans le métalangage de la linguistique moderne sont-elles toujours applicables aux langues non indo-européennes et, plus particulièrement, aux langues océaniques ou amérindiennes ?

Ainsi, par exemple, Robins (1958:296) s'interroge : "Peut-on dire qu'il existe des catégories universelles ? ou bien doit-on dire que noms et verbes dans les diverses langues du monde n'ont nécessairement rien en commun, sinon la terminologie adoptée ? L'hypothèse d'universaux sémantiques n'est-elle pas une relique de théories ethnocentriques dépassées ?"

Plus récemment, Culioli (1985:21) faisait la mise en garde suivante : "Vous risquez de transporter avec vous toute une catégorisation qui historiquement est claire, mais qui n'a pas nécessairement quelque chose à faire avec la réalité des phénomènes observés. Ce n'est pas parce qu'une répartition, un procédé classificatoire nous est donné par une tradition de deux mille ans qu'elle est nécessairement fructueuse".

Dans les années 1970-1980, il était de bon ton d'affirmer que certaines de ces langues "exotiques" n'avaient rien à voir avec les langues indo-européennes, et en particulier, n'avaient pas d'opposition verbo-nominale.

L'hypothèse de l'universalité de l'opposition verbo-nominale a ainsi été contestée dans certaines familles de langues amérindiennes et austronésiennes, et en particulier dans les langues polynésiennes. C'était le point de vue de C. Tchékhoff, dans les années 1980. À partir d'une analyse différente, c'est aussi l'opinion de Jürgen Broschart, exprimée dans un article du premier volume de *Linguistic Typology* en 1997, également à propos du tongien. C'est encore le cas, avec une particulière véhémence anti-européaniste, de David Gil à propos du tagalog ou du riau indonésien (2000).

De fait, dans les langues polynésiennes, aucune description n'a pu faire l'impasse sur la difficulté d'établir des catégories lexicales, quelle que soit l'optique envisagée. Cependant, la plupart des linguistes ayant travaillé sur ces langues dans une perspective typologique prennent néanmoins pour acquise l'universalité de l'opposition verbo-nominale, même s'ils ne la situent pas sur les mêmes bases.

Les premières descriptions des langues dites "exotiques", qu'elles soient amérindiennes ou austronésiennes, le plus souvent oeuvres de missionnaires, sont pourtant faites à la mode latine, en utilisant les termes de nom, adjectif, verbe et adverbe sans donner de définitions explicites. Un mot polynésien comme *aliki* "chef", est décliné au nominatif, génitif, datif, etc. et singulier et pluriel. Cependant, la forme du mot ne changeant pas, il faut inclure les articles et les prépositions pour former ses paradigmes... Ces premiers descripteurs sont néanmoins conscients que, par exemple, "les verbes et les adjectifs, simplement précédés d'un présentatif et d'un article, peuvent être utilisés comme noms". Ils appliquent en fait "le principe de traduction", assumant que les catégories établies pour les langues classiques présentent une métalangue universellement valable et applicable à toutes les langues ; on retrouve ce principe dans la plupart des descriptions jusqu'au début du 20^{ème} siècle et au-delà, et on aboutit souvent à des définitions floues, du genre "a verb is a form that occurs most commonly as the head of a verb phrase" (Schütz 1985:95).

Je vais consacrer l'essentiel de mon analyse catégorielle aux deux catégories les plus problématiques – noms et verbes –, quoique universellement les moins contestées. J'aborderai brièvement à la fin de ce chapitre la catégorie adjectivale, qui a moins de prétention à l'universalité.

Je vais tout d'abord procéder à l'examen des données et des réflexions concernant la classification lexicale telles qu'elles me sont apparues à la lecture des descriptions de langues kanak de mes collègues océanistes, au cours de mes propres enquêtes et à travers d'autres descriptions de langues océaniques.

B-2. Noms et verbes dans les langues kanak

Quand je suis rentrée au CNRS, mes collègues océanistes Françoise et Jean-Claude Rivierre ainsi que Jacqueline de La Fontinelle avaient publié plusieurs descriptions de langues kanak. Deux caractéristiques importantes de ces langues – définition parfois délicate des catégories et omniprédicativité des lexèmes – ne leur avaient naturellement pas échappé, d'où mon intérêt immédiat pour cette problématique.

B-2.1. *Le drehu*

Ma première enquête sur les langues kanak a consisté en une description du drehu, langue de Lifou, île des Loyauté. Darrell Tryon (1968) avait déjà publié une esquisse grammaticale de cette langue en utilisant le cadre théorique de Pike⁵ : présentation des différents types d'énoncé, découpés en tagmènes. L'analyse catégorielle n'est pas explicitée, mais il semble évident, pour l'auteur, qu'elle découle de la fonction du mot dans l'énoncé. Le fait que le même mot puisse entrer dans différents types de tagmènes sans changer de forme n'est pas évoqué.

Mon approche, basée essentiellement sur l'étude de la combinatoire, fut la suivante (Moyses-Faurie 1983: 51) : "Dans les langues où l'opposition verbo-nominale est évidente, les combinaisons dans lesquelles figurent les noms sont totalement différentes de celles où figurent les verbes. En drehu, la situation est moins marquée. Si les verbes ne se combinent qu'avec un paradigme de modalités prédicatives aspecto-temporelles, avec lesquelles ils peuvent former un énoncé, ils partagent avec les noms cette latitude combinatoire. En effet, les noms peuvent avoir un emploi prédicatif, avec les mêmes modalités prédicatives que les verbes. Cependant, ils se combinent aussi, et surtout, avec les modalités 'nominales', ce que ne peuvent faire les verbes sans dérivation".

Quelques remarques, en relisant ce passage écrit il y a 20 ans, me viennent immédiatement à l'esprit : tout d'abord, le concept d'*omniprédicativité* – terme introduit par M. Launey⁶ –, est déjà présent : les noms dans les langues kanak peuvent être prédicats dans les mêmes contextes grammaticaux que les verbes. D'autre part, la notion de fréquence – les lexèmes ne se combinent pas avec les différentes 'modalités nominales et prédicatives' avec la même fréquence – est intuitivement perçue comme un des critères essentiels de différenciation. Nous verrons que ce critère est aussi l'un de ceux avancés par Vonen (1993) pour fonder son opposition verbo-nominale en tokelau, langue polynésienne.

J'introduisais ensuite la notion de lexèmes indifférenciés, les 'monèmes ou lexèmes neutres', qui se combinent sans changer de forme avec les deux types de modalités :

"Enfin, il existe en drehu un nombre important de lexèmes, non marqués formellement, qui ont à la fois les compatibilités des noms et celles des verbes : nous les avons appelés les lexèmes neutres, c'est-à-dire non marqués vis-à-vis de l'opposition verbo-nominale. Ils ne correspondent ni à nos noms ni à nos verbes, mais aux deux à la fois. Accompagnés de modalités prédicatives, ils entrent dans le paradigme des verbes, et désigneront plutôt un état ou un procès. Avec des modalités nominales, ils commuteront avec des noms et marqueront plutôt un objet ou une qualité. Aux deux catégories, verbes et noms, qui nous sont familières, correspondent donc en drehu trois classes syntaxiques, définies d'après leurs compatibilités

5 D. Tryon a publié deux autres esquisses grammaticales de langues des îles Loyauté – l'une sur le iaai en 1968 et l'autre sur le nengone en 1967 – en utilisant le même cadre théorique.

⁶ Launey Michel, 1994. *Une grammaire omniprédicative. Essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*, Paris, CNRS Editions.

dans la chaîne, et non d'après leurs formes ou leurs flexions ou même leur fonction" (Moyses-Faurie, 1983:52).

Je retrouverai bien plus tard l'équivalent de ces 'lexèmes neutres' du drehu dans les 'universels' du samoan décrit par A. Pawley (1966) ou dans les analyses distributionnelles de B. Biggs (1969) pour le māori.

Je terminai l'introduction au chapitre sur les classes syntaxiques en évoquant deux problèmes : celui de la terminologie et celui de la traduction.

Concernant les problèmes liés à la traduction d'une langue kanak en français, je notai : "Toute entreprise de traduction risque de déformer l'organisation linguistique de la langue traduite. Ainsi, pour les lexèmes neutres, nous avons choisi de donner une double traduction française, verbale et nominale, tout en sachant bien que le terme drehu correspondant ne sera jamais ces deux traductions juxtaposées, mais un ensemble indissociable de la réalité linguistique du drehu" (Moyses-Faurie, 1983:53). J'abordai ici en parfaite innocence l'épineux problème de ce que certains ont appelé la dérivation zéro ou la conversion. Nous y reviendrons !

Concernant mon choix terminologique, j'ajoutai : "Nous avons conservé les termes de nom et de verbe, puisqu'ils correspondent à une réalité linguistique certes bien différente de celle du français, à la fois par ses critères définitoires, et par l'existence d'une importante classe de lexèmes neutres, ni noms ni verbes, qui vient fausser la dichotomie traditionnelle. Nous avons préféré mettre en garde le lecteur contre toute tentative de calque entre les catégories du français et celles du drehu, plutôt que d'introduire une terminologie entièrement nouvelle" (Moyses-Faurie, 1983:52).

B-2.2. *L'ajië*

Cette déclaration de principe était en fait, il faut l'avouer, une réaction contre la position soutenue à l'époque par J. de La Fontinelle (1976), selon laquelle les langues kanak ne peuvent pas être décrites avec une terminologie existante, quelle qu'elle soit, même si elle est redéfinie, et qu'il faut par conséquent utiliser des étiquettes neutres supposées garantir l'objectivité de la description : "Nous avons préféré désigner les catégories par les lettres majuscules A, B, etc., plutôt que de chercher à plaquer sur les lexèmes et les mots outils de *l'a?jië* une terminologie créée pour des langues indo-européennes" (1976:149). Outre qu'un tel système complique toute comparaison avec d'autres langues, l'effort de mémorisation de ce que représentent, par exemple, les catégories A, A' ou A'B, nous a paru inutilement lourd et nous avons opté pour une redéfinition des termes traditionnels en fonction de la réalité linguistique du drehu, avec ajout du terme de 'lexèmes neutres' pour les lexèmes aux contextes syntaxiques non prédéterminés.

Restent que ces choix terminologiques sont fondamentaux et continuent à animer nombre de discussions de linguistes⁷ : faut-il créer un nouveau terme lorsque l'on est amené à décrire un fait nouveau, ou faut-il utiliser un terme existant, quitte à le redéfinir ponctuellement ?

À propos de la compatibilité des lexèmes avec les modalités personnelles, La Fontinelle signale que la catégorie A (*a?ra?* 'manger') est compatible avec toutes ; la catégorie A' (*ka?u* 'grand, gros') les admet aussi toutes, à l'exception du pronom impersonnel de 3^{ème} personne

⁷ Un exemple de ces discussions vient de m'être fourni sur la messagerie de Linguistic Typology avec les échanges entre Martin Haspelmath et Dan Everett à propos du terme 'itératif'. "Terms are always going to be used and misused in various ways and to abandon a term because it has become confusing will simply increase confusion exponentially" (Everett le 19/08/2003).

singulier *é'on'* ; la catégorie B (*mě?u 'igname'*) n'admet, en style "parlé" courant (p. 165) que le pronom de 3^{ème} personne singulier *na*, mais est compatible avec les autres modalités personnelles (à l'exception de *é'on'*), en style poétique. Ainsi, les catégories A' et B ont une combinatoire identique si l'on tient compte du registre particulier que constitue l'univers poétique, mais leur combinatoire diffère si l'on s'en tient au registre courant.

Cette remarque de J. de La Fontinelle est importante, elle pourrait vraisemblablement s'appliquer à l'ensemble des langues kanak : la fonction prédicative des lexèmes référant à des entités, actualisée, selon les langues, tout comme les lexèmes référant à des procès, par une modalité personnelle et/ou par un TAM, est un phénomène relativement peu fréquent au niveau discursif, relevant sans doute en grande partie d'un usage poétique de la langue.

B-2.3. *Le cèmuhi*

En 1980, J.-C. Rivierre notait à propos du cèmuhi, langue du centre nord de la Grande Terre : "Elle [L'opposition nom/verbe] est infiniment moins tranchée que dans une langue comme le français, et il doit être entendu que ces dénominations traditionnelles s'appliquent à des réalités différentes. Loin de s'opposer terme à terme, noms et verbes ont en commun certaines propriétés combinatoires ou fonctionnelles" (1980:78-79). Rivierre nous résume dans un tableau les possibilités combinatoires respectives des noms et des verbes : ce qui frappe, c'est l'incomparable faculté combinatoire des noms, et celle presque aussi grande, des verbes statifs, par rapport aux verbes actifs, combinables uniquement avec les modalités personnelles "agent" (sujet des verbes actifs) qui s'antéposent au prédicat. Les verbes statifs doivent être dérivés, à l'aide d'un des préfixes nominalisants, pour être compatibles avec un possessif de même que doivent l'être les verbes actifs, pour être compatibles avec un article ou avec un possessif.

Rivierre décrit les lexèmes nominaux comme des "bases" dont le sémantisme les orienterait plutôt vers un emploi nominal ou plutôt vers un emploi verbal, ou encore, "indifféremment dans l'un ou l'autre emploi" comme en particulier les "noms d'action" :

	MP "agent"	MP stative	article	possessif
nom	+	+	++	++
verbe statif	+	++	+	
verbe actif	++			

Les croix redoublées marquent les combinaisons les plus courantes. La notion de fréquence est, ici aussi, prise en compte comme l'une des propriétés caractérisant les classes syntaxiques.

B-2.4. *Le iaai*

F. Ozanne-Rivierre (1976) a étudié la langue iaai, parlée à Ouvéa, autre île de l'archipel des Loyauté. Dans son inventaire des différentes catégories de substantifs, définis par leur compatibilité avec les présentatifs, alors que les verbes ne le sont pas.

En iaai, tout comme dans les autres langues kanak, les noms peuvent être prédicats dans le même contexte syntaxique que les verbes : "[...] le prédicat pourra aussi être un nom ou un numéral fonctionnant comme des verbes d'état [...] *e sehnyin* /il(statif)/content/ 'il est content', *e thaan* /il(statif)/chef 'il est chef' " (*idem* : 132).

Ozanne-Rivierre mentionne en outre l'originalité d'une sous-classe particulière, les verbo-nominaux, composés d'une racine verbale et du préfixe *hna-* marquant le résultat d'une action passée : "C'est une classe particulière de noms communs en ce qu'ils acceptent *simultanément*

les caractéristiques des noms (ils font énoncé avec le présentatif *ünya*, ils acceptent les articles *ke* 'un certain', *jee* 'les', tout en gardant du verbe l'aptitude à la rection, ils peuvent recevoir le suffixe de transitivisation et un complément nominal, ils acceptent d'être suivi des enclitiques personnels objet. Ce qui fait leur originalité, c'est d'accepter simultanément (c'est-à-dire dans un même énoncé) ces caractéristiques du nom et du verbe" (*idem* : 159-160).

Le drehu possède aussi une catégorie semblable de verbo-nominaux ; mais son originalité par rapport au iaai, originalité que nous retrouverons à une toute autre échelle dans les langues polynésiennes, tient dans cette classe de lexèmes indifférenciés, qui n'ont pas besoin d'être dérivés pour changer de contexte syntaxique.

B-2.5. *Le drubea*

Shintani et Païta (1990:48-49), après avoir distingué nettement des catégories nominale et verbale d'après leurs compatibilités, notent cependant : "Quelques verbes peuvent prendre des articles et, par conséquent, ils peuvent être utilisés comme substantifs" et donnent comme exemple d'indifférenciation formelle : se soûler/soûlerie ; souffrir, être malade/(le) malade ; être mauvais/malheur ; faire la pêche/pêche, etc.

B-2.6. *Le tîrî*

Osumi (1995:37), dans sa grammaire du tîrî, autre langue de la Grande Terre calédonienne, commence son chapitre sur les classes de mots par l'indication suivante : "Tinrin is an isolating language with little morphological differentiation, and word classes are distinguished mainly by syntactic function. [...] I set up these basic classes [11], some of which are further divided into subclasses : nominal, verb, attribute, etc. It should be noted, however, that the above categorization is applied rather differently in Tinrin from the way it is applied in many European languages. As in other Oceanic languages, words in Tinrin often move between categories by zero derivation. For example, *wage* is a noun, meaning 'flower', but it is also a verb meaning 'to bloom' without change in form. A number of words thus belong to more than one class [...] we should also be aware that the classes are not clearly distinct from each other, but that some grammatical properties are shared among them".

La phrase que j'ai soulignée est symptomatique du malaise des linguistes devant ces lexèmes passe-partout, qui peuvent assumer plusieurs fonctions sans modification formelle. En faire une classe à part ? Parler de conversion ou de dérivation zéro ? Nous le verrons, dans l'histoire récente de la linguistique océanienne, toutes les options ont été envisagées...

Pour résumer la situation dans les langues kanak, on peut dire que l'omniprédicativité est la règle, bien que la fréquence dans l'emploi prédicatif ne soit pas la même selon les lexèmes ; ces derniers peuvent être catégorisés en noms et en verbes sur des critères combinatoires : les verbes ne peuvent pas être centre de groupe nominal sans être dérivés. Il existe cependant dans la plupart des langues kanak un ensemble de lexèmes, variable numériquement selon les langues, à la combinatoire et à la fonctionnalité doubles, et dont la catégorie nominale ou verbale n'est par conséquent assignable ni lexicalement ni morpho-syntaxiquement.

Typologiquement, les langues kanak peuvent être rapprochées de langues amérindiennes comme le sikuanî (Queixalos, 1984), langue qui possède deux classes de lexèmes : l'une, les verbaux (verbes et verboïdes), n'a que la fonction prédicative, l'autre, les nominaux (noms et déverbaux) peut être prédicat ou sujet. Contrairement aux verboïdes, les verbes comportent

une flexion obligatoire de mode (actuel/virtuel). Il y a deux conjugaisons : celle des verbes au mode actuel, et celle des verboïdes, des nominaux et des verbes au mode virtuel. Il existe deux types de prédication : la prédication nominale (à centre nominal ou à centre verboïdal) : *Nusalía topaxa* "Nusalía est mon neveu", et la prédication verbale (dont le centre est un verbe). Le sikuani ne possède pas de copule.

B-3. Noms et verbes dans d'autres langues mélanésiennes

Ces dernières décennies, certains linguistes ayant travaillé sur d'autres langues mélanésiennes, en particulier à Fidji et au Vanuatu, se sont bien évidemment intéressés eux aussi aux critères permettant d'établir des catégories lexicales.

DIXON, dans sa grammaire du Boumaa Fijian (1988), pose en préalable à la définition des catégories le principe suivant : les catégories lexicales doivent être définies à l'intérieur de chaque langue sur des critères grammaticaux internes. Dixon approfondit l'analyse catégorielle amorcée par Milner, en tentant de mieux cerner – en la restreignant – l'indifférenciation verbo-nominale :

En fidjien, un nom est en général centre de groupe nominal, et un verbe, prédicat. Cependant, un groupe nominal peut fonctionner comme prédicat (sans l'article commun, mais avec l'article personnel), et toute proposition peut devenir nominale, dans laquelle le prédicat originel devient centre du groupe nominal. Dans un premier temps, on pourrait alors conclure que nom et verbe ont les mêmes propriétés syntaxiques et ne constituent pas des catégories distinctes. Cependant, un examen plus approfondi de l'ensemble des fonctions syntaxiques, et des termes qui peuvent les remplir, montre que, parmi les catégories ouvertes (en inventaire illimité), les catégories suivantes existent bien, sur des critères fonctionnels et distributionnels.

Critères fonctionnels :

	verbe	adjectif	nom
1. prédicat intransitif	++*	++	+
2. prédicat transitif	++*	-	-
3. centre de GN	+	+	++
4. déterminant dans GN	-**	++	-*

++ fonction primaire ; + fonction secondaire ; - propriété absente ; * il existe quelques exceptions ; ** seule la forme passive du verbe peut modifier un nom.

Critères distributionnels :

Verbes : seul un verbe peut être transitif. Les intransitifs sont reconnaissables comme verbes car ils peuvent être rédupliqués, ne peuvent être quantifiés par *rui* 'très (haut degré)', *soti* 'beaucoup' ou *ca'e* 'plus', contrairement aux adjectifs. Quand il est centre de groupe nominal, un verbe doit être accompagné d'un possesseur (référant au sujet) alors qu'un nom n'a pas l'obligation d'être possédé.

Noms : seuls quelques noms peuvent être déterminants dans un groupe nominal ; ils désignent le plus souvent des matières : *vatu* "pierre", *kaukamea* "métal", etc.

Après avoir fait ces distinctions qui mettent en évidence la complexité de l'analyse catégorielle et la nécessité (sur laquelle insistera plus tard Vonen, 2000) d'examiner très en détail les possibilités et les restrictions combinatoires des lexèmes, Dixon note cependant que, malgré ces distinctions, on ne peut pas dire qu'il existe une séparation bien nette entre les

différentes catégories [mon soulignement], et on ne peut souvent pas attribuer de façon non équivoque une catégorie à chaque racine.

À cause de ce flou existant dans les limites intercatégorielles, on comprend bien la double tentation qui conduit soit à regrouper l'ensemble des lexèmes dans une seule catégorie, soit à définir une grande quantité de catégories rendant compte de la complexité combinatoire.

Nous touchons là les limites de l'approche fonctionnaliste et distributionnelle, dans des langues où la morphologie n'est d'aucun secours.

FRANÇOIS (2003:46) définit les différentes catégories du mwotlap d'après la fonction des lexèmes :

- nom : fonction prédicative (sans article) et fonction actancielle
- verbe : toujours dans le syntagme prédicatif (comme tête ou comme adjoint) ; le verbe a la fonction de prédicat, actualisé obligatoirement par un TAM (les TAM ne sont présents que dans les syntagmes prédicatifs).

Des critères formels complémentaires définitoires des catégories sont donnés (p. 68) : seuls les noms sont compatibles avec l'article *nA* ; ils sont compatibles avec les TAM, mais rarement. Les verbes ne sont pas compatibles avec *nA*, et ne sont pas épithètes, contrairement aux adjectifs.

François admet cependant que ces critères ne sont pas toujours opératoires... Par conséquent, il introduit des critères sémantiques (par exemple, le fait que l'orientation diathétique du prédicat nominal et du prédicat équatif correspondant soit identique) en reprenant les définitions sémantiques du verbe, du nom et de l'adjectif données par A. Lemaréchal (1989:33).

François utilise la notion de dérivation impropre de nom à verbe. J'avais moi-même été tenté d'employer ces termes, avant de les écarter : "Parler d'hypostase ou de dérivation impropre serait une façon d'occulter les faits : les lexèmes, de par leur sémantisme, peuvent entrer dans les deux types de contexte syntaxique et assumer diverses fonctions sans connaître de changement formel (Moyse-Faurie 1984:119).

Toutes les langues océaniques ne semblent pas présenter la même labilité catégorielle. Ainsi, LICHTENBERK (1983) décrit en manam (Sépik, Papouasie-Nouvelle-Guinée) une opposition verbo-nominale bien marquée, un nom ne pouvant être prédicat que dans une phrase nominale (1983:94). Les verbo-nominaux sont des formes toujours dérivées, par suffixation.

Dans le récent volume *Oceanic Languages* (Lynch *et al*, 2002), la question de l'opposition verbo-nominale n'est pas vraiment abordée dans la présentation typologique ; les auteurs n'y évoquent que le cadre le plus général, à savoir, l'existence de noms dérivés de façon productive de verbes. La possibilité pour un nom d'être prédicat dans le même contexte syntaxique qu'un verbe n'est vraiment mentionnée que pour le nggela (îles Salomon) et, bien entendu, pour les langues polynésiennes.

Dans les présentations de langues particulières, on trouve cependant quelques indications supplémentaires, en particulier sur les types de dérivation nom-verbe rencontrés et sur la latitude combinatoire des lexèmes.

Dans la plupart des langues océaniques, il existe des procédés de dérivation pour obtenir en particulier des noms abstraits, des noms d'instrument, des noms d'agent ou des noms de

lieux. Ces procédés sont divers : affixes (essentiellement préfixe et infixé, plus rarement suffixe), reduplication. Les exemples présentés ci-dessous sont extraits de Lynch *et al* (2002). J'ai pour l'instant exclu toute référence aux langues polynésiennes, qui feront l'objet de la prochaine section. Voici donc quelques exemples de dérivation de verbes en noms.

Pour les noms abstraits :

- infixé *-in-* en siar (Nouvelle-Irlande) : *mat* "mourir", *m-in-at* "mort" ou en roviana (îles Salomon) : *kerā* "chanter", *k-in-era* "chant"

- suffixe *-ian* dans la langue de Port-Sandwich (Vanuatu) : *xan* "manger", *xan-ian* "nourriture" ; suffixe *-a/-e* en tamabo (Vanuatu) : *sahasaha* "travailler", *sahasaha-e* "travail" ; suffixe *-anga/-nga* en bali-vitu (Nouvelle-Bretagne) : *hani* "manger", *hani-anga* "nourriture" ; suffixe *-aga/-ga* en rotumien : *tari* "recevoir", *tari-ga* "réception"

- préfixe *ni-* en mussau (St-Matthias) : *mate* "mourir", *ni-mate* "mort"

- circumfixe en lamén (Vanuatu) : *wuwa* "mauvais", *na-wuwa-yana* "le mal"

Cependant, il existe un nombre non négligeable de langues dans lesquelles noms abstraits et verbes correspondants présentent une forme identique. C'est le cas en 'ala'ala (Papouasie) : *nodi* "toux, tousser", en taiof (Bougainville), en sisiqa (Salomon), en kele (île Manus, Amirauté) : *lila* "marcher, voyage", *yai* "nager, nage" et en nadrogā (Fidji) : *druha* "courir, course". En yâbem (Papouasie), les noms abstraits sont formés à partir d'un groupe verbal, sans dérivation et avec conservation de la morphosyntaxe : *Yamwa-ne ge-maʔ eⁿdu* /Jamôa-poss3S/3S-be sick/dead/ "Jamôa's death" (Lynch *et al*, 2002:276).

Pour les noms d'instrument (dérivation essentiellement préfixale) :

- préfixe *i-* en tamabo (Vanuatu) : *vine* "tirer à l'arc", *i-vine* "flèche" ; en 'ala'ala (Papouasie) : *kave* "éventer", *i-kave* "éventail" ; en nadrogā (Fidji) : *vavi* "cuire au four", *i-vavi* "four", *kava* "peigner", *i-kava* "peigne" ; préfixe *a-* en sakao (Vanuatu) : *γel* "creuser", *a-γel* "bâton à fouir"

- préfixe + reduplication en mussau (St-Matthias) : *tui* "marteler", *ai-tuitui* "marteau"

Pour les noms d'agent :

- préfixe *bar-* en port-sandwich : *mūni* "boire", *bar-mūni* "ivrogne";

À l'inverse, mais plus rarement, des verbes peuvent être dérivés de noms, comme en ulithian (Micronésie), langue dans laquelle les verbes intransitifs sont dérivés de noms par reduplication : *mata* "oeil", *mmata* "se réveiller", *yaŋi* "vent", *yaŋiyaŋi* "souffler".

Concernant les fonctions respectives des noms et des verbes, l'ouvrage de Lynch *et al* donnent quelques rares indications :

- les noms sont rarement prédicats avec marques aspecto-temporelles, et n'admettent généralement pas les indices personnels sujets. Le fait qu'en puluwatése (Micronésie), les prédicats non verbaux soient précédés d'un pronom sujet est décrit comme inhabituel :

(Ngaang) *yi he sense mwo*
I 1S NEG:PERF teacher yet

"(As for me) I'm not yet a teacher." (Lynch *et al*, 2002:812)

- en nggela (îles Salomon), des racines identiques fonctionnent comme nom ou comme verbe selon le contexte nominal ou verbal (*idem*, 527).

Mise à part la polyfonctionnalité remarquable des noms dans les langues kanak, phénomène qui semble rarement relevé dans les autres langues océaniques (à l'exception,

toujours, des langues polynésiennes), les procédés de dérivation concernant la nominalisation de verbes nous sont tout à fait familiers. Ainsi, dans les langues kanak, on retrouve une série de préfixes nominalisants, en particulier pour former les noms d'instrument, de lieux et d'agent à partir de verbes qui, sans cette dérivation, ne pourraient pas être centre de groupe nominal.

En xârâcùù (Moyses-Faurie 1995;183-190), la dérivation d'un verbe peut s'effectuer à l'aide de l'un des préfixes nominalisants suivants : *kèè-* "façon, manière" (le plus neutre), *ù-* "lieu", et *xwâ-* "fait, occasion, résultat". Ainsi, à partir du verbe intransitif *toa* "arriver", prédicat verbal dans *nâ toa* /IS/arriver/ "j'arrive" ou *kwâ toa* /bateau/arriver/ "le bateau arrive", on obtient des groupes nominaux suivants ; le dérivé est à détermination possessive indirecte, avec le déterminatif *rè* :

kèè-toa rè nâ /PRÉF'façon'-arriver/POSS/IS/ "mon arrivée", *kèè-toa rè kwâ* /PRÉF-arriver/POSS/bateau/ "l'arrivée du bateau", *ù-toa rè kwâ* /PRÉF'lieu'-arriver/POSS/bateau/ "lieu de l'arrivée du bateau". Les préfixes dérivant des noms d'agent sont l'article singularisant *a-* et le collectif *pa-* : *caa* "chasser, pêcher", *a-caa* "chasseur, pêcheurs", *pa-caa* "chasseurs, pêcheurs".

Il existe aussi des préfixes qui sont originellement des noms dépendants (à détermination possessive obligatoire) : *puu-* "base, origine, fondement, *kêrê-* "contenu, partie essentielle, raison" et *êrê-* "conséquence, produit, résultat". Devant les noms, ces préfixes jouent le rôle de classificateurs : *kêrê-ku* "partie essentielle de l'igname" (*ku* "igname"), *êrê-xwâda* "produits, récolte de l'année" (*xwâda* "année"), *puu-kwââ* "base de l'arbre" (*kwââ* "arbre") ; mais ils peuvent aussi nominaliser des verbes : *kêrê-mètù* /contenu-être allongé/ "rêve" ; *êrê-janâ* /résultat-échanger/ "marchandises" ; *puu-pùtè* /origine-rencontrer/ "raison de la rencontre".

On trouve des ensembles de préfixes nominalisants, ayant les mêmes valeurs sémantiques, dans toutes les langues kanak.

Les langues océaniques, principalement mélanésiennes, évoquées jusqu'ici ont des catégories Noms et Verbes définissables par un ensemble de critères morpho-syntaxiques : en général, le verbe a besoin d'être dérivé pour apparaître dans un contexte non prédicatif.

Cependant, ces langues sont généralement omniprédicatives, mais très exceptionnellement omniréférentielles : en gros, les lexèmes sont tous compatibles avec les marques aspecto-temporelles, mais tous ne le sont pas avec les articles, démonstratifs ou autres déterminants spécifiquement nominaux.

B-4. Mes premières analyses

J'ai tenté de reprendre dans un article (Moyse-Faurie 1984), de façon plus globale, l'enjeu de cette question au niveau des langues océaniques, à partir des descriptions dont je disposais à l'époque. Après avoir constaté l'absence de critères formels (pas de conjugaison ni de déclinaison), l'absence de critères fonctionnels (la fonction prédicative n'est pas l'apanage d'une classe de lexèmes et la polyfonctionnalité des lexèmes est souvent assez large), je notai alors qu'il est cependant possible de définir deux contextes syntaxiques différents, l'un "nominal" défini par la présence de déterminants (articles, déictiques, possessifs, etc.), l'autre "verbal", défini par la présence de marques aspecto-temporelles ou de pronoms personnels

sujet. Je pensai alors que l'on pouvait définir les catégories selon leurs compatibilités exclusives avec l'un des deux contextes ou, éventuellement, avec les deux. J'ébauchai ensuite, à partir des descriptions existantes, une sorte de typologie des langues océaniques en forme de continuum avec, d'un côté, des langues où la polyfonctionnalité des lexèmes domine et, de l'autre, des langues où se dégagent, de part et d'autre de lexèmes indifférenciés, des lexèmes spécifiquement verbaux et des lexèmes spécifiquement nominaux. Je répartissais ainsi les langues océaniques en deux types, chacun illustré par un échantillon de quelques langues :

a) langues où tous les lexèmes entrent dans les deux types de contexte syntaxique

. le fidjien d'après Milner (1956), a des "bases" compatibles aussi bien avec des articles que des TAM, et qui peuvent en outre être dérivées de la même façon dans les deux contextes nominal et verbal :

<i>nodratou gunu</i> poss3P/boisson "leur boisson"	<i>eratou ā gunu</i> 3P/passé/boire "ils buvaient"
<i>nodratou gunu yaqona</i> poss3P/boisson/kava "leur boisson de kava"	<i>eratou ā gunu yaqona</i> 3P/passé/boire/kava "ils buvaient du kava"
<i>nodratou gunu-va na yaqona</i> poss3P/boisson-tr/art/kava "leur boisson de ce kava"	<i>eratou ā gunu-va na yaqona</i> 3°/passé/boire-tr/art/kava "ils buvaient le kava"

. le tongien d'après Churchward (1959), illustre des emplois prédicatifs, avec marques aspecto-temporelles, de lexèmes nominaux :

<i>nima</i> "bras, main"	<i>'oku nau nima</i> "j'ai des mains"
	AORISTE 1S main
<i>sū</i> "chaussures"	<i>na'a ku sū</i> "je portais des chaussures"
	ACC 1S chaussures
<i>tu'i</i> "roi"	<i>'oku nau tu'i</i> "je suis roi"
	AORISTE 1S roi
<i>tēpile</i> "table"	<i>na'e tēpile 'a Mele</i> "Mele était à table"
	ACC table ABS Mele

Ces exemples, que je donnais dans cet article de 1984, me frappent aujourd'hui par ce qu'ils révélaient au niveau du sémantisme des lexèmes référant ontologiquement à des entités lorsqu'ils sont employés comme prédicat. Ce n'est que près de 20 ans plus tard, en préparant une communication pour le colloque de Typo 3 (novembre 2002) que la valeur sémantique très spécifique de ces prédicats m'a véritablement interpellé ! Ainsi, *nima* "bras, main" va signifier, comme prédicat, "avoir des mains" ; *sū* va signifier "porter des chaussures" ; *tu'i* "être roi" et *tēpile* "être à table", sans que ces changements de sens selon la fonction syntaxique ne semblent être immédiatement prévisibles.

Ces changements ou ces variations sémantiques ont été tout récemment au centre de mes préoccupations (*cf.* § 4. ci-dessous) et m'ont conduit à réanalyser le problème des catégories en prenant en compte à la fois la morpho-syntaxe et la sémantique, comme l'avait suggéré dès 1989 A. Lemaréchal.

. le tahitien d'après Lemaître et Groznykh (comm. pers.)

Ce qui m'avait à l'époque frappé en tahitien, à l'inverse des exemples tongiens, c'était l'absence de dérivation des lexèmes référant à des procès lorsqu'ils étaient employés comme centre de syntagme nominal :

'ua 'amu te 'urī i te mā'a
ACC manger SPÉC chien PREP SPÉC nourriture
"Le chien mange (la nourriture)."

'ua hina'aro te 'urī i te 'amu a te mīmī
ACC vouloir SPÉC chien PREP SPÉC manger POSS SPÉC chat
"Le chien envie la façon de manger du chat"

Je n'avais pas perçu alors la spécificité du contexte nominal dans lequel un lexème verbal tahitien peut apparaître, à savoir, seulement après l'article défini/spécifique singulier *te*. C'est Jacques Vernaudon, en 2001, lors d'un exposé au RIVALDI, qui a mentionné cette restriction d'emploi, fondamentale bien évidemment pour la détermination des catégories en tahitien et dans d'autres langues polynésiennes. J'y reviendrai.

b) langues où tous les lexèmes n'entrent pas dans les deux types de contexte syntaxique

. le māori, d'après Biggs (1969)

Biggs définissait alors trois classes principales de lexèmes en māori : la classe G ("general class"), indifférenciée du point de vue de l'opposition verbo-nominale, regroupe les unités compatibles avec les marques aspecto-temporelles, l'article et le suffixe passif, et inclut une sous-classe A ("active class") ayant les mêmes compatibilités à l'exception du suffixe passif ; une classe N ("nominal class") dont les unités ne sont compatibles qu'avec l'article, et une classe V ("verb class") dont les unités ne sont compatibles qu'avec les marques aspecto-temporelles.

Je donnai deux autres exemples de langues possédant une classe de lexèmes indifférenciés à côté de lexèmes nominaux et verbaux : le drehu et le cèmuhi dont j'ai évoqué le fonctionnement précédemment.

Cet article de 1984 prenait essentiellement en compte les contextes syntaxiques et la combinatoire comme marques de différenciation verbo-nominale. L'acceptation de l'existence de deux contextes syntaxiques différents n'était cependant pas totale, et je relevai déjà des failles dans cette présentation dichotomique à deux contextes syntaxiques exclusifs. Par exemple, certains prédicats dans les langues kanak sont affublés obligatoirement d'un déterminant possessif, tout comme les noms dits "dépendants", à détermination possessive obligatoire. Cette fausse dichotomie m'est devenue évidente bien des années plus tard, avec l'étude approfondie de ce problème en futunien...

B-5. Noms et verbes dans les langues polynésiennes

Jusqu'à présent, j'ai volontairement laissé de côté les langues polynésiennes pour les raisons suivantes : à l'intérieur de la famille des langues océaniques, la plupart des langues polynésiennes présentent des spécificités remarquables en matière de catégorisation lexicale. Les phénomènes ponctuels d'indifférenciation morphologique d'un lexème employé aussi bien en contexte verbal qu'en contexte nominal que nous avons relevés jusqu'ici ne sont qu'un faible reflet de l'indifférenciation et de la polyfonctionnalité rencontrées dans des langues polynésiennes, d'où ce chapitre qui va leur être consacré.

Tout d'abord, resituons la problématique en examinant les différentes approches catégorielles possibles.

B-5.1. Les différents niveaux d'analyse : le point de vue de G. Lazard

Sur quel type d'analyse linguistique peut-on fonder une opposition catégorielle ?

Lazard (1999:390) définit trois niveaux d'analyse :

- "celui du lexique, si les lexèmes, radicaux ou dérivés, se partagent en deux classes disjointes caractérisées par des propriétés phonologiques ou combinatoires⁸ différentes ;
- celui de la morphologie ou, dans les langues sans morphologie, celui de ce qu'on peut appeler la syntaxe immédiate, c'est-à-dire des particules et mots accessoires qui constituent l'environnement proche des lexèmes, si les affixes et/ou l'environnement proche forment des paradigmes différents selon qu'ils s'appliquent à l'un ou à l'autre des deux ensembles de lexèmes;
- celui de la syntaxe, ou, plus précisément, de la syntaxe phrastique (celle de la proposition, par opposition à la syntaxe immédiate) si les lexèmes et/ou les syntagmes dont ils sont le noyau sont inégalement aptes à remplir la fonction prédicative ou des fonctions actanciennes".

Pour Lazard, l'étude d'une langue doit donc porter exclusivement sur les propriétés morphosyntaxiques, puisque les seules données qui se prêtent à une observation et à une description rigoureuses sont ces faits morpho-syntaxiques, les contenus sémantiques n'étant saisissables avec quelque précision que dans la mesure où ils sont corrélatifs.

Lazard définit l'approche catégorielle en terme de continuum et choisit 8 langues pour exemplifier cette notion de continuum. Pour lui, toutes les langues existantes présentent bien une opposition verbo-nominale ("aucune langue qui n'ait aucune trace de distinction entre deux classes de mots"), et celle-ci peut concerner un seul ou plusieurs des 3 niveaux décrits. À une extrémité, le français : différenciation maximale, la distinction jouant à tous les niveaux ; à l'autre extrémité, des langues où la différenciation ne joue qu'à un seul niveau, comme par exemple en tahitien (essentiellement au niveau morphologique), en cayuga (niveau lexical uniquement), ou quasiment à aucun niveau, comme le tagalog.

Toujours d'après Lazard, en tahitien, les mêmes lexèmes sont employés dans des fonctions très diverses et, dans le lexique, il n'y a pas lieu de poser une opposition entre deux classes principales. En revanche, dans la morphologie, on distingue nettement au moins deux types d'expressions, appelées "unités syntaxiques de base" (USB) : d'une part, le lexème précédé d'un article et, d'autre part, le lexème précédé d'une particule aspectuelle. Ces 2 USB ont des capacités combinatoires partiellement communes : elles peuvent être suivies de qualificatifs en partie identiques, des directionnels, des déictiques. Mais seules les formes nominales peuvent inclure, entre l'article et le lexème, un quantifieur (marque de pluriel *te mau tamari'i*) ou un anaphorique (*te reira tamari'i*), et, d'après Lazard, seules elles peuvent avoir un complément possessif. En tahitien, les lexèmes eux-mêmes sont donc indifférenciés mais l'environnement morphologique distingue nettement les syntagmes nominaux et les syntagmes verbaux.

En cayuga (les données qui servent de support à l'analyse de Lazard sont de Sasse), l'unité de base est la racine biactancielle (avec indices actanciels), toujours prédicative. Mais il existe

⁸ Selon moi, les propriétés combinatoires relèveraient plutôt du niveau morphologique, de la syntaxe immédiate, et non de celui du lexique. Lazard veut sans doute seulement inclure ici les procédés dérivationnels de formation des mots.

aussi des mots non fléchis, dépourvus d'indices actanciels (surtout emprunts, idéophones) et des mots pourvus d'un indice actanciel, comportant un suffixe, sorte de morphème nominalisant. Au niveau des racines (R), il existe 2 classes différenciées d'après leur combinatoire : R1 incompatibles avec les marques aspecto-temporelles et compatibles seulement avec indice personnel de 3^{ème} personne ; R2 compatibles avec tout. L'opposition verbo-nominale existe dans le lexique, mais pas dans la morphologie (un seul ensemble d'affixes) et pas non plus dans la syntaxe.

En tagalog (d'après Himmelmann), tous les mots pleins peuvent être prédicats ou avoir une fonction actancielle. Seule une différence d'accentuation permettrait de différencier nom et verbe et seuls les verbes seraient compatibles avec les marques aspecto-temporelles.

Le tagalog, tout comme les langues polynésiennes, est en effet au coeur des polémiques sur l'universalité de l'opposition verbo-nominale (*cf.* ci-dessous § B-7.)

De façon quasi-similaire, Anward, Moravcsik et Stassen (1997) définissent eux aussi trois types de différenciation possible permettant de définir les catégories d'une langue :

- différenciation lexicale ou phonologique donnant des bases nominales et des bases verbales (*noun stems* et *verb stems*)
- différenciation morphologique donnant des noms et des verbes (*noun words* et *verb words*)
- différenciation syntaxique donnant des groupes nominaux et des groupes verbaux (*noun phrases* et *verb phrases*).

B-5.2. Les différentes approches catégorielles des langues polynésiennes

Mon premier contact avec les langues polynésiennes furent les articles de Claudine Tchékheff, dont j'avais suivi les cours en maîtrise à Paris V, et qui avait mené à Londres des enquêtes auprès d'un informateur tongien.

Dans les langues polynésiennes, la question de l'opposition verbo-nominale se pose d'une manière cruciale, pour les raisons suivantes :

- les lexèmes sont, à quelques exceptions près, invariables ;
- les marques grammaticales, quelles qu'elles soient (nombre, temps-aspect-mode, personne, marques casuelles etc.), sont des morphèmes indépendants ;
- l'ensemble des fonctions syntaxiques sont accessibles à quasiment tous les lexèmes **sans changer de forme**. C'est là que se tient la grande différence entre les langues polynésiennes et les langues mélanésiennes, ces dernières possédant une catégorie de verbes, dont une grande partie doit nécessairement être dérivés ("nominalisés"), afin de pouvoir accéder à une fonction non prédicative ;
- liée en partie à ce dernier point : l'absence de copule.

Besnier (2000:257) résume ainsi la situation : "The greatest difficulties in defining word classes arise in distinguishing between the two open classes, nouns and verbs. [...] Indeed, as is commonly pointed out for Polynesian languages in general, words that denote nominal entities (i.e., 'nominals') can occur as verbs, and vice versa."

Ce constat illustre parfaitement l'imbroglio terminologique dans lequel nous piègent les langues polynésiennes !

B-5.2.1 Analyse strictement fonctionnaliste

L'ensemble de ces caractéristiques ont conduit certains linguistes, d'obédience fonctionnaliste, à classer les lexèmes de ces langues dans une catégorie unique, sur la base de leur invariabilité et de leur polyfonctionnalité.

C'est dans cette optique fonctionnaliste que Claudie Tchékhoﬀ (1984) analyse le tongien, en notant que tout lexème peut remplir, sans dérivation, n'importe quelle fonction, comme *si'i* dans les exemples ci-dessous, tour à tour prédicat (1a), déterminant d'un centre non prédicatif (1b) ou d'un centre prédicatif (1c), ou encore centre de groupe non prédicatif en (1d) :

- | | |
|--|---|
| <p>(1a) <i>Na'e si'i 'a e pepé.</i>
 PASSÉ petit ABS SPÉC bébé
 "Le bébé était petit"</p> | <p>(1b) <i>Na'e kai 'a e pepé si'i.</i>
 PASSÉ manger ABS SPÉC bébé petit
 "Le petit bébé mangeait"</p> |
| <p>(1c) <i>Na'e kai si'i 'a e pepé.</i>
 PASSÉ manger peu ABS SPÉC bébé
 "Le bébé mangeait peu."</p> | <p>(1d) <i>Na'e kai 'a e si'i.</i>
 PASSÉ manger ABS SPÉC petit
 "Le petit mangeait."</p> |

C. Tchékhoﬀ en conclut que l'opposition verbo-nominale n'existe pas en tongien et que les seules limitations dans l'utilisation fonctionnelle des lexèmes relèvent d'incompatibilités sémantiques.

Reprenant les exemples de C. Tchékhoﬀ, K. Hengeveld, pour qui l'approche fonctionnelle permet la comparaison et l'analyse typologique, décrit à son tour le tongien comme une langue flexible n'ayant qu'une seule classe lexicale V/N/A/Adv (*cf.* ci-dessous B-9.4. pour plus de détails sur l'approche d'Hengeveld).

De tels exemples de polyfonctionnalité sont fréquents. Ainsi, en wallisien, le lexème *mahaki* peut être actant référant à un animé (a) ou à un inanimé (b), prédicat (c) ou déterminant (d) :

- | |
|---|
| <p>(a) <i>'e vaivai te mahakí</i>
 NS faible SPÉC malade
 "Le malade est faible."</p> |
| <p>(b) <i>koteā tona mahaki ?</i>
 être quoi sa maladie
 "En quoi consiste sa maladie ?"</p> |
| <p>(c) <i>ne'e au fa'a mahaki i taku kei velivelí</i>
 PASSÉ 1S souvent malade OBL mon encore petit
 "Lorsque j'étais petit, j'étais souvent malade."</p> |
| <p>(d) <i>ko te tagata mahakí tenā</i>
 PRED SPÉC homme malade ce
 "Cet homme-là est malade./Voilà un homme malade."</p> |

Je ferai plus loin (§B-5.2.4) l'analyse critique de cette position strictement fonctionnaliste.

B-5.2.2. Analyse distributionnaliste

Sur la base de critères exclusivement distributionnels, d'autres linguistes ont classé les lexèmes de ces langues dans plus de deux, voire dans une multiplicité de catégories ou sous-catégories. C'est le cas par exemple de Bruce Biggs, influencé par les descriptions

structuralistes américaines selon lesquelles chaque langue doit être décrite dans ses propres termes et selon l'a priori que la forme compte plus que le sens. Sur des critères distributionnels, Biggs (1969) distingue en māori des classes de bases définies sur la compatibilité avec une marque aspecto-temporelle, un article, le suffixe passif et l'article personnel. Pawley (1966) analyse le samoan selon les mêmes principes, distinguant six classes de bases, dont celles des noms, des verbes, et des "universels" :

(2) **"noms" (ART + N), "verbes" (TAM + V) et "universels" (TAM/ART + U).**

L'avantage des modèles descriptifs de Biggs et Pawley tient en ce que chaque base peut être caractérisée par son appartenance à une seule classe. Mais le problème est qu'on ne sait jamais vraiment si une base est N, V ou U... Une seule occurrence d'un lexème dans un contexte inhabituel peut le faire basculer d'une catégorie N ou V à la catégorie U. Chaque lexème se voit ainsi attribuer une catégorie jusqu'à preuve du contraire, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on le trouve dans un autre contexte que celui ou ceux rencontrés jusqu'à présent et qui avaient justifié son premier classement.

Les critiques de cette approche seront exposées ci-dessous en §B-5.2.4.

B-5.2.3. Analyse structuraliste

L'approche structuraliste prend en compte les compatibilités des lexèmes, mais dans un cadre qui n'est pas distributionnel au sens strict, se situant au niveau de la syntaxe "immédiate", comme la nomme Lazard, c'est-à-dire, la possibilité pour un lexème d'être centre d'un groupe, défini par un environnement immédiat spécifique.

J'ai déjà mentionné l'analyse de Lazard pour le tahitien, dans laquelle il stipule que l'opposition verbo-nominale existe au niveau de la syntaxe immédiate, c'est-à-dire celle des particules qui entourent les lexèmes et qui permettent de délimiter deux cadres différents d'occurrences.

C'est aussi la position adoptée par Ulrike Mosel et Even Hovdhaugen dans leur description du samoan (1992), ou par Winifred Bauer (1997) en māori.

Dans ce type d'analyse, on a donc deux contextes qui s'excluent mutuellement et qui donnent lieu à deux constructions différentes, sur lesquelles se trouve en quelque sorte reportée l'opposition verbo-nominale :

TAM +base = construction "verbale" vs ART + base = construction "nominale"

C'est exactement ce type d'analyse que j'avais moi-même adopté dans ma grammaire du futunien, avant d'y regarder de plus près...

Ainsi, dans Moyse-Faurie (1997), je décrivais les catégories nominale et verbale du futunien de la façon suivante :

"En futunien, la différence entre les diverses classes lexicales, et particulièrement entre noms et verbes, n'est pas aussi nette. Un même mot futunien pourra se traduire en français par un nom, un verbe, un adjectif, ou un adverbe. Par exemple le mot *masaki* signifie à la fois "maladie", "être malade" ou "un malade", *moe* "dormir, être allongé" ou "le sommeil", *taka* "passer quelque part, marcher" ou "chaussure, sandale". Nombre de mots futuniens sont ainsi polysémiques. Par voie de conséquence, ils sont aussi polyfonctionnels, c'est-à-dire qu'ils ont la faculté, sans changer de forme, d'assumer plusieurs fonctions (prédicat, actant, déterminant), et d'apparaître dans divers contextes grammaticaux. Voici deux phrases illustrant cette polysémie et cette polyfonctionnalité :

na kau taka i nāpō i Kolopelu
 PASSÉ 1S marcher OBL hier soir OBL Kolopelu
 "Je me suis promené hier soir à Kolopelu."

ko loku sā taka
 PRÉD ma CLAS chaussure
 "C'est ma paire de chaussures."

C'est pour cette raison qu'il est préférable de définir les classes lexicales d'après les déterminants qu'elles admettent : le "contexte nominal", constitutif du groupe nominal, comprend les articles, les démonstratifs, les adjectifs possessifs, le présentatif *ko*, et d'autres déterminants spécifiques du nom ; le "contexte verbal", constitutif du groupe verbal, comprend les marques de temps et d'aspect, les auxiliaires et certains déterminants spécifiques du verbe. Par définition, nous appellerons "nom" l'élément centre d'un groupe nominal, et "verbe" l'élément centre d'un groupe verbal, en gardant à l'esprit le fait qu'un même mot pourra tantôt se définir comme "nom", tantôt comme "verbe", ou "adverbe", parfois même comme "préposition" selon le contexte où il apparaît.

Grammaticalement, un nom sera par définition *centre d'un groupe nominal* ; dans ce cadre, il peut avoir une fonction prédicative dans une phrase nominale, ou une fonction primaire, actancielle ou circonstancielle, dans une phrase verbale, ou encore une fonction secondaire comme complément de nom.

Un mot désignant un objet ou un être peut, sans changer de forme, et sans être précédé d'un verbe d'existence – il n'y a pas en futunien d'équivalent au verbe "être" du français – avoir un emploi prédicatif dans le même contexte qu'un mot désignant une action. Dans ce contexte prédicatif "verbal", le mot désignant un objet ou un être signifiera de surcroît "être cet objet ou cet être".

Tous les mots lexicaux du futunien peuvent ainsi être employés comme prédicats "de type verbal", mais ils n'ont pas tous les mêmes possibilités d'expansion. Les mots qui désignent uniquement des objets ou des personnes n'auront dans leur emploi prédicatif qu'une valeur existentielle, avec un complément essentiel comme actant unique, désignant 'ce ou celui qui est défini par le prédicat' ; par contre, les mots désignant des procès peuvent avoir des actants désignant des patients, des agents ou des destinataires.

Ainsi, lorsqu'un mot futunien est désigné comme "nom", "verbe", il faut bien garder à l'esprit que ces étiquettes ne correspondent pas à celles que l'on donne aux mots lexicaux du français. Il serait plus exact de dire 'mot employé comme nom', 'mot employé comme verbe'...

À l'époque, encore sous l'influence de mes récentes enquêtes sur les langues kanak, j'estimai que si l'indifférenciation était grande au niveau des lexèmes simples, elle était moindre pour les lexèmes dérivés, et j'ajoutai : "L'indistinction entre un verbe et un nom est moins nette lorsque l'on prend en compte certaines possibilités de dérivation. En effet, certains suffixes, comme par exemple *-'aga* ou *-ga*, dérivent des verbes en noms, alors que le suffixe *-a* au contraire dérive des noms en verbes ; le contexte des mots dérivés en *-'aga* ou en *-ga* sera généralement nominal, tandis que celui des mots dérivés par le suffixe *-a* sera verbal. Toutefois, d'autres procédés dérivationnels génèrent aussi bien des noms que des verbes ou des déterminants lexicaux".

Cette dernière remarque s'avère en fait s'appliquer à l'ensemble des lexèmes dérivés, y compris ceux que j'étiquetai de façon trop restrictive "verbes nominalisés par les suffixes *-ga* ou *-'aga*".

Je sais à présent que tous ces dérivés peuvent être employés prédicativement, avec des marques aspecto-temporelles, tout comme l'ensemble des lexèmes simples !

À la fin de ma grammaire, je donnai un bref lexique, où l'on peut lire les définitions suivantes :

verbe : se dit d'un terme lexical, qui réfère le plus souvent à un état ou à un procès, et qui est actualisé par une modalité aspecto-temporelle dans un contexte prédicatif de type verbal.

verbo-nominal : se dit d'un terme qui peut aussi bien référer à une entité qu'à un état ou un procès, et qui s'emploie sans changer de forme indifféremment dans un contexte nominal ou dans un contexte verbal.

Avec le recul, je dois admettre que je trouve ces définitions tout aussi circulaires que celles avancées par Schütz pour le samoan en 1985 !

B-5.2.4. Critiques de ces trois premières approches

Les conclusions de Tchékhoïff, conduisant à une absence d'opposition verbo-nominale sur la base de la polyfonctionnalité des lexèmes tongiens, reposent à mon avis sur des analyses trop succinctes ; la seule prise en compte de l'analyse fonctionnelle masque, d'une part, ce qui se passe au niveau du sens lorsqu'un lexème change de fonction et, d'autre part, ne s'occupe pas de rechercher d'éventuelles restrictions au niveau de la combinatoire, par exemple lorsqu'un lexème référant à un procès devient centre d'un groupe nominal.

Qualifiée de *lumping* ("fusionnelle") par Croft (2001:65), cette approche ne rend pas compte de la complexité des phénomènes sémantiques qui se cachent derrière cette polyfonctionnalité de surface.

L'analyse distributionnelle est certainement la méthode de base à adopter pour aborder la détermination des catégories existant dans une langue mais elle ne permet guère la comparaison interlangues. Qualifiée de *splitting* (découpage) par Croft (2001:75), elle a pour autre inconvénient de laisser la catégorisation dans le flou, à la merci d'occurrences imprévisibles, non attestées jusqu'alors.

La prise en compte de la syntaxe immédiate a d'autres inconvénients. D'une part, la dichotomie des contextes nominal et verbal n'est pas toujours évidente à définir. En effet, les langues polynésiennes présentent un certain nombre d'interférences entre contexte nominal et contexte verbal, comme je le montrerai à l'aide d'exemples futuniens.

D'autre part, il semble qu'on ne puisse faire abstraction de la sémantique pour définir des catégories, pour comprendre sur quoi se fondent les restrictions constatées dans la dérivation ou dans la combinatoire. Seules les associations sémantiques sous-jacentes qui existent entre un lexème en fonction prédicative et ce même lexème en fonction non prédicative permettent de comprendre et d'expliquer la polyfonctionnalité et la polycombinatoire existant dans ces langues.

C'est de fait la prise en compte ou la non-prise en compte du sémantisme des lexèmes qui sous-tendent actuellement les récentes approches typologiques des catégories. Le débat est le suivant : les universaux fondant les catégories sont-ils avant tout sémantiques (Hopper & Thompson ou Lyons), cognitifs (Langacker), uniquement fonctionnels (Hengeveld) ou morpho-syntaxiques (Lazard) ?

Ou bien alors faut-il, pour rendre compte de la spécificité des langues polynésiennes, sortir de la dichotomie nom/verbe des langues indo-européennes, et proposer une autre analyse, à la fois discursive et fonctionnelle, comme le fait Broschart pour le tongien ?

B-5.2.5. Hypothèse de Broschart : deux cadres de référence

Tout comme le fait Lazard pour le tahitien, l'analyse du tongien par Broschart repose au départ sur la dichotomie contextuelle des lexèmes, sans s'intéresser aux éventuelles interférences morpho-syntaxiques qui pourraient exister entre les deux contextes.

Cependant, Broschart va se demander ce que les syntagmes à marques aspecto-temporelles et les syntagmes à articles ont en commun, pour que les lexèmes tongiens soient également compatibles avec ces deux contextes. Il compare ainsi les deux exemples suivants, dans lesquels figure le même lexème *'alu* ; en (a) *'alu* est centre du groupe nominal (défini par la présence de l'article *e*), lui-même en fonction prédicative de type nominal, actualisé par le présentatif/auxiliaire de prédication *ko* ; en (b), *'alu* est prédicat de type verbal, défini par la présence de la marque aspecto-temporelle *na'e* :

- (a) *Ko e 'alu 'a Sione ki kolo.*
 PRÉD SPÉC aller POSS Sione à ville
 "Sione s'en va à la ville" (visible de l'interlocuteur) (lit. it is a going of Sione to town)
- (b) *Na'e 'alu ('a) Sione ki kolo.*
 PASSÉ aller "ABS" Sione à ville
 "Sione est allé en ville" (lit. in the past (was) going (of) Sione to town)

Pour Broschart, les distinctions essentielles en tongien sont entre lexèmes non référentiels c'est-à-dire tels qu'ils apparaissent hors contexte (ce qu'il appelle les *types*) et les lexèmes actualisés, référentialisés dans le discours (les *tokens*), marqués soit par un article soit par une marque aspecto-temporelle..

Les syntagmes à TAM et les syntagmes à ART sont donc semblables en termes de référentialité [+référentiel], mais vont se distinguer en termes de [+/-prédicatif].

Tout comme Tchékhoïff, Broschart (p.134) relève que le même lexème peut apparaître dans différents contextes, non prédicatif en (a) pour *fefine* et en (b) pour *lele*, et à l'inverse prédicatif en (a) pour *lele* et en (b) pour *fefine* :

na'e lele e kau fefiné
 PASSÉ courir SPEC COLL femme
 "Les femmes couraient."

na'e fefine kotoa e kau lelé
 PASSÉ femme tout SPEC COLL courir
 "celles qui couraient étaient toutes des femmes"

(L'accent aigu sur le *e* final de *fefiné* et de *lelé* marque l'accent dit de définitude, qui n'est jamais prédicatif.)

Selon Broschart, les articles ne se combinent jamais avec les TAM...Il cite néanmoins en note (p.162, note 16) deux exceptions qu'il qualifie de cas de lexicalisation :

e ka ha'u /SPÉC/TAM/come/ "the future" (lit. the it-might-come), *ka* marquant le futur immédiat

e kuo hili /art/tam/pass/"le passé" (lit. the it-has-passed), *kuo* marquant l'accompli.

Ces cas de compatibilité entre article et aspect ne sont pas exceptionnels du tout dans d'autres langues polynésiennes (et vraisemblablement en tongien aussi), comme je le montre en § 4.1. ci-dessous.

Sur le plan typologique, Broschart (p.157) classe les langues en deux groupes : celles qui distinguent N et V (comme le latin ou l'allemand), et celles qui distinguent Type et Token, comme le tongien :

TOKENS [+ref]	(a) tense-marked	or (b) article-marked
TYPES [- ref]	(a) not tense-marked	or (b) not article-marked)

NOMINAL [-pred]	(a) article/gender-marked	and (b) not tense-marked
-----------------	---------------------------	--------------------------

VERBAL [+pred]	(a) tense-marked	and (b) not article/gender-marked
----------------	------------------	-----------------------------------

En logique prédicative, le prédicat logique est identifié à l'aide d'un concept *type* (lexème hors contexte), dont l'argument est un *token* (lexème actualisé dans le discours]. Le prédicat logique est un *type* non référentiel, opposé aux *tokens* référentiels qui sont soit instanciés par un TAM, soit par un article. Le tongien met en avant la similarité entre les constructions à TAM et à Article, tandis que d'autres langues mettent en avant la différence entre les constructions temporelles et celles qui ne contiennent pas de temps.

Les distinctions essentielles en tongien seraient donc entre lexèmes *types* non référentiels qui sont marqués ni par un TAM ni par un article, et les syntagmes *tokens* marqués soit par un article soit par TAM ...

B-6. Réanalyse des catégories lexicales des langues polynésiennes

Les approches de Lazard, de Bauer, de Mosel et Hovdhaugen, etc. (ainsi, d'ailleurs, que celle de Broschart) présupposent une dichotomie contextuelle entre d'un côté les articles, de l'autre les TAM. Or cette dichotomie contextuelle est en partie contestable, parce que marques aspectuelles et article ne sont pas toujours incompatibles : ils peuvent coexister devant certains lexèmes dans certains contextes. En effet, un lexème référant à une activité, en fonction non prédicative, admet la **présence conjointe de l'article spécifique singulier et d'un aspect**.

B-6.1. Restrictions dans la combinatoire et analyse non dichotomique des contextes

Ces constructions, extrêmement fréquentes dans toutes les langues polynésiennes, sont souvent décrites comme des "nominalisations" comparables à des constructions gérondives ou participiales (formes qui, de par leur nature "mixte", posent beaucoup de problèmes aux linguistes). Le centre de ces syntagmes non prédicatifs référant à une activité peut être déterminé à la fois par des aspects, des déterminants prédicatifs, avoir des actants de toutes sortes ou des déterminants possessifs, et est instancié par un article singulier, l'article spécifique PPN *te.

Dans certaines langues, cette "construction" peut s'accompagner d'une dérivation, comme le suffixe *-Canga* du māori ou *-ra'a* du tahitien ("*-ra'a* est généralement associé à la nominalisation du syntagme verbal, l'article *te* remplaçant l'aspectuel", Lazard 2000). Mais en fait, en māori et en tahitien, beaucoup de lexèmes n'ont pas besoin d'être dérivés pour admettre cette construction ; en effet, dans les langues polynésiennes, les procédés dérivationnels sont essentiellement sémantiques, parfois morpho-syntaxiques (entraînant par exemple un changement de valence) mais n'ont pas d'incidence sur la fonction. Par contre, dans les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie, nous l'avons vu, ce sont ces procédés de dérivation qui permettent de fonder l'opposition verbo-nominale.

Le plus intéressant dans ces constructions est que les lexèmes qui en sont le centre ne se contentent pas de se comporter comme des "noms" tout en gardant des expansions de "verbes", comme s'expriment certains auteurs pourtant opposés à une telle catégorisation. Elles sont le lieu de restrictions combinatoires tout à fait remarquables, et rarement relevées :

- d'une part l'article (qui est définitoire de ces constructions) **ne remplace par les TAM** (contrairement à ce qu'affirment Lazard, Clark, ou Mosel et Hovdhaugen, *interalia*), il en exclut certains (les marques temporelles) mais n'exclut pas les autres (les marques aspectuelles) ;

- d'autre part, le choix de l'article qui introduit ces syntagmes est réduit.

a) Article spécifique + aspect : base réfère à une activité

Plusieurs aspects semblent pouvoir être exprimés dans ce type de constructions.

Voici, en tokelau et en wallisien deux exemples comportant l'aspect accompli (PPN *kua) :

Kua vaha'a lua nei te kua fakahifo o te 'aliki hau o Alo,
ACC semaine deux maintenant SPÉC ACC descendre POSS SPÉC chef roi POSS Alo

ia Tu'i Agaifo Sagato 'Alofi e tana fāmili. [wallisien]

APP Tu'i Agaifo Sagato 'Alofi ERG sa famille

"Il y a maintenant deux semaines qu'a eu lieu la destitution du roi de Alo, Tu'i Agaifo Sagato 'Alofi, par sa famille."

Na teteki lele kimatou [...] i te kua tatago mai ki ei.

PASSÉ être surpris(PL) très 1PL.EXCL OBL SPÉC ACC toucher(PL) DIR OBL ANAPH

"We were very surprised at their touching them" (Matagi Tokelau, 1990:62 in Vonen 1993) [tokelau]

Un exemple avec l'aspect immédiat *hoki* en wallisien :

'E au nofo pē anai i henī o a'u ki te hoki liliu mai a koulua.

NS 1S rester RESTR FUT OBL ici jusqu'à SPÉC IMM retourner DIR POSS 2D

"Je resterai ici jusqu'à votre (imminent) retour." [wallisien]

ou avec l'aspect rémansif *koi* en futunien :

E 'ita a Soane i le koi nonofo a Malia mo lona tinana.

NS être en colère ABS Soane OBL SPÉC RÉM rester(PL) POSS Malia et sa mère

"Soane est en colère parce que Malia est encore avec sa mère. [futunien]

On constate que le seul article présent dans ce type de constructions à centre lexical référant à une activité est l'article spécifique singulier (*te* en wallisien et en tokelau, *le* en futunien). On peut aussi noter que la plupart de ces constructions ont des fonctions circonstancielles de cause, mais ceci n'est pas systématique.

Les constructions équivalentes en tahitien, à centre non prédicatif référant à une activité présente la même contrainte concernant la présence du seul article spécifique. C'est ce qui conduit Jacques Vernaudo à analyser cet article comme un translatif (au sens d'Alain Lemaréchal), article qui permet à un lexème habituellement prédicatif d'entrer dans une construction non prédicative.

En futunien tout comme en wallisien, en l'absence d'aspect, l'occurrence d'autres articles est possible. Cependant, attention ! Dans ce cas, le centre du syntagme ne réfère plus à l'activité, mais à l'abstraction correspondante, comme dans l'exemple futunien suivant, avec l'article *se* non spécifique singulier :

Tuku le tagi, nā pati mai le fenua na tagi a koe
arrêter SPÉC pleurer sinon dire DIR SPÉC gens PASSÉ pleurer ABS 2S

i se ano noa fa'i mo se ta'ine! [futunien]
OBL NSPÉC aller pour rien RESTR avec NSPÉC fille

"Arrête de pleurer sinon les gens vont dire que tu pleures à cause du départ d'une fille !"

Avec un article autre que le singulier spécifique, la présence d'un aspect devient impossible, et on ne peut avoir **i se kua ano*.

De même, dans l'exemple wallisien suivant, avec *hana*, amalgame de l'article non spécifique *he* et du possessif agentif de 3^{ème} personne du singulier :

Ne'e mole ina kai te mo'i pane i hana fia kai
PASSÉ NEG 3S manger SPÉC CLAS pain OBL NSPÉC+POSS envie manger

kae ne'e ina kai i te lahi o te me'akai
mais PASSÉ 3S manger OBL SPÉC grand POSS SPÉC nourriture

"Il n'a pas mangé le morceau de pain parce qu'il avait faim, il l'a mangé parce qu'il y avait beaucoup à manger !" (*lit.* il n'a pas mangé à cause d'une envie de manger, mais il a mangé à cause de la quantité de nourriture)

Ou encore, avec l'article non spécifique pluriel *ni*, en futunien :

na vote a ia kia Petelo i ni ga'oi loi
PASSÉ voter ABS 3S OBL Petelo OBL NSPÉC.PL travail mensonger

na fakapapau kiate ia
PASSÉ promettre OBL 3S

"Il a voté pour Petelo à cause des promesses de travaux (mensongers) qu'on lui avait faites" (**i ni kua*)

Les seules configurations possibles sont les suivantes :

	Fonction prédicative	Fonction non prédicative
lexème 'activité'	∇ TAM	+ ART spécifique (+ aspect)
lexème 'entité'	∇ TAM	∇ ART (– aspect)

Un lexème référant à une activité ou à une entité peut avoir un emploi prédicatif avec n'importe quelle marque aspecto-temporelle. Un lexème référant à une activité ne peut avoir d'emploi non prédicatif que s'il est référentialisé par l'article spécifique singulier (PPN *te) ; il peut alors conserver des marques aspectuelles. Un lexème référant à une entité peut être référentialisé par n'importe quel autre article en fonction non prédicative, mais il ne peut plus alors être précédé d'une marque aspectuelle.

La présentation dichotomique avec les marques aspecto-temporelles d'un côté, les articles de l'autre, masquerait une information importante, à savoir la compatibilité conjointe de l'article singulier spécifique et d'une marque d'aspectuelle, lorsque le lexème qui suit réfère à une activité ou à une propriété. De fait, cette compatibilité pourrait être définitoire de la catégorie "verbe".

b) Phrase nominale et marque de temps

Il existe d'autres cas de mélange de contextes assez troublant : les phrases à présentatif, introduite par le présentatif PPN **ko* et généralement décrites comme atemporelles, peuvent tout à fait être temporalisées.

Ainsi, en wallisien ou en futunien, par exemple, les marques du passé (*ne'e/na*) ou du non-passé relatif (*'e/e*) peuvent temporaliser les énoncés à présentatif :

- wallisien :

'E ko te tagata fai'ako, koe ?
 NS PRÉS SPÉC homme enseigner 2S
 "Tu es professeur, toi [ici présent] ?"

ne'e ko te tagata fai'ako, koe ?
 PASSÉ PRÉS SPÉC homme enseigner 2S
 "Tu as été professeur, toi ?"

- futunien :

Na ko le toe mei Sausau.
 PASSÉ PRÉS SPÉC enfant venant de Sausau
 "C'était un élève de Sausau."

[ou, avec l'article non spécifique pluriel *ni* : *na ko ni toe mei Sausau* "c'était peut-être des élèves de Sausau."]

Contrairement aux marques temporelles, les marques aspectuelles ne peuvent pas figurer en tête d'un énoncé à présentatif. Cependant, elles sont tout à fait admises à l'intérieur, après l'article – ici aussi nécessairement spécifique et singulier – lorsque le centre réfère à une activité ou à un état, donnant en outre une valeur causale à l'ensemble de l'énoncé présentatif :

Ko te kua au piko i te ha'u. [wallisien]
 PRÉS SPÉC ACC 1S être fatigué OBL SPÉC venir
 "C'est à cause de ma fatigue que je ne suis pas venu."

De même, les marques négatives sont tout à fait admises dans ce contexte, comme ci-dessous en wallisien :

Ko te mole kei tō kava a te haha'i.
 PRÉD DÉF ne pas encore planter kava POSS DÉF gens
 "C'est un fait que les gens ne plantent plus de kava."

i te he'eki hopo a te la'ā...
 OBL DÉF ne pas encore se lever POSS DÉF soleil
 "Avant le lever du soleil..."

Une différence essentielle existe donc entre les différentes marques aspecto-temporelles dans ces langues, qu'il faudrait impérativement dissocier dans la terminologie : d'une part, celles qui sont essentiellement temporelles (passé, non-passé) et de l'autre celles qui ne sont qu'aspectuelles.

Du point de vue historique, le placement à l'intérieur d'une phrase à présentatif ou d'un groupe "substantivé" pourrait témoigner en faveur d'une origine adverbiale des aspects, la négation et les déterminants prédicatifs se maintenant eux aussi dans ce contexte.

Les marques temporelles, par contre, ne peuvent jamais apparaître à l'intérieur d'une phrase à présentatif ou d'un groupe substantivé.

B-6.2. Changement de sens selon de la fonction

J'ai dû avoir recours à la sémantique pour expliquer les restrictions distributionnelles et les combinatoires très particulières entre article et aspect. Le recours à la sémantique va être tout aussi nécessaire pour comprendre ce que cache la polyfonctionnalité des lexèmes dans ces langues polynésiennes.

Malheureusement, peu de descriptions de langues polynésiennes prennent en compte ce qui se passe au niveau du sens quand un lexème change de contexte ou de fonction sans changer de forme. Citons cependant :

- la description d'Arnfinn Vonen (1993) sur le tokelau, basée sur l'hypothèse de la conversion (ou de la dérivation-zéro)

- la description de Niko Besnier (2000) sur le tuvalu, qui repose sur la notion de marque, semblable à celle prônée par William Croft (2000, 2001).

Vonen part d'un postulat : le sens que va prendre un lexème tokelau en changeant de contexte et de fonction n'est pas prévisible et, pour lui, il y a donc lexicalisation avant toute contextualisation.

Pour Besnier, chaque lexème appartient à une classe à laquelle est associée une fonction prototypique. Par exemple, la classe des noms a pour fonction prototypique la fonction non prédicative. L'occurrence d'un lexème nominal dans un contexte morpho-syntaxique prédicatif est alors considérée comme marquée, en particulier du fait d'une spécialisation sémantique.

Ce qui est sûr, c'est que certains lexèmes changent effectivement de sens selon leur fonction.

Le dilemme est alors le suivant : les lexèmes possèdent-ils différents sens a priori, avant toute instanciation comme le pense Vonen, ou bien ces différents sens sont-ils attribués de façon quasi "mécanique" par les fonctions assumées dans le discours ?

Examinons à nouveau les faits futuniens, en prenant à présent en compte le sémantisme des lexèmes selon la fonction qu'ils assument.

Sémantiquement, les lexèmes futuniens se répartissent en trois grandes catégories : lexèmes référant à des activités, lexèmes référant à des entités, lexèmes référant à des propriétés. Ce classement est en grande partie basé sur l'intuition des locuteurs, pour lesquels chaque lexème, pris hors contexte, d'une part, réfère prioritairement à une entité, à une activité ou à une propriété et, d'autre part, est associé prototypiquement à une fonction, référentielle, prédicative ou déterminative. À partir de ce classement sémantique, j'ai examiné les changements qui s'opéraient au niveau du sens lorsqu'un lexème "ontologiquement" procède, état, ou entité quittait sa fonction prototypique pour une autre. Contrairement à ce qu'affirme Vonen, ces changements sémantiques sont en grande partie prévisibles, selon la classe sémantique à laquelle appartiennent les lexèmes.

B-6.2.1 Lexèmes référant à des activités

Le sens des lexèmes référant à des activités, dont l'emploi prototypique est prédicatif, ne change pas de façon notable selon que le contexte va privilégier l'activité elle-même ou une occurrence de cette activité :

FUT (a) *Koi ga'oi le toe.*
 RÉM travailler SPÉC enfant
 "L'enfant travaille encore."

FUT (b) *E faigata'a le ga'oi.*
 NS difficile SPÉC travail
 "Le travail est difficile." ou "Travailler est difficile."

Il est en fait souvent difficile de déterminer si le sens premier de ces lexèmes est de référer à une entité ou à un événement. Tout comme *ga'oi* signifie aussi bien "travail" que "travailler", *fono* signifie "réunion, "se réunir", *loi* "mensonge", "mentir", etc.

B-6.2.2. Lexèmes référant à des propriétés

De même, dans les exemples futuniens suivants, on a prédication d'une propriété en (a) et renvoi à la propriété elle-même en (b) sans changement sémantique remarquable :

FUT (a) *E kula loku kie.*
 NS rouge mon manou
 "Mon manou est rouge"

FUT (b) *E kau tio atu ki le kula mai o lona kie.*
 NS 1S voir DIR OBL SPÉC rouge DIR POSS son manou
 "Je vois le rouge de son manou"

Le lien sémantique peut aussi concerner la propriété et le vecteur de cette propriété : (être) malade, handicapé vs (le) malade, le handicapé, etc.

B-6.2.3. Lexèmes en emploi prédicatif référant à des entités (E)

Il en est tout autrement pour l'emploi de lexèmes référant ontologiquement à des entités (et correspondant généralement à des noms en français...), lexèmes qui font preuve d'une étonnante variation sémantique selon leur fonction dans l'énoncé.

Un lexème désignant une entité et employé dans un contexte référentiel non prédicatif désignera l'entité elle-même. Par exemple en futunien, précédé de l'article spécifique singulier *le*, *tagata* désignera l'homme, *fatu* la pierre et *'aso* le jour. L'emploi prédicatif de ces mêmes lexèmes va faire apparaître des variations et des spécialisations sémantiques assez remarquables. L'existence même de ces variations pourrait être la marque d'une catégorie grammaticale spécifique, qu'on pourrait éventuellement étiqueter "nom".

a) Ainsi, si l'on prend les lexèmes référant à des êtres humains, à des titres ou à des termes de parenté : leur prédication marque une relation d'appartenance à une classe d'individus, à un titre, à un statut (parental ou social), à un emploi, etc. :

X (actant à l'absolutif) ∈ à la classe de E

WAL *'E tagata ia Mika.*
 NS homme ABS Mika
 "Mika est un garçon."

<p>FUT <i>Na sau a Lamu.</i> PASSÉ roi ABS Lamu "Lamu a été roi."</p>	<p><i>Koi aliki a Setefano.</i> RÉM chef ABS Setefano "Setefano est encore chef."</p>
---	---

La prédication d'un lexème référant à un terme de parenté (*tupuna* "grand-père, grand-mère" en fonction P) permet l'ajout d'un complément oblique (Y *kia Malia*) et on obtient :

X (actant à l'absolutif) est en relation avec (Y = P)

FUT *E tupuna a Sosefo kia Malia*
 NS grand-mère ABS Sosefo OBL Malia
 "Malia est la grand-mère de Sosefo."

Notons que les noms propres ne sont pas exclus de ce type de prédication :

FUT *Na **Pagatele** le tagata i mu'a, ti kua **Takaniko** a ia i ailanei.*
 PASSÉ Pagatele SPÉC homme OBL avant puis ACC Takaniko ABS 3S OBL aujourd'hui
 "L'homme était [un] Pagatele, aujourd'hui il est [un] Takaniko." [*futunien*]

b) le lexème en fonction prédicative peut référer à un toponyme, et on obtient la relation :

X (actant à l'absolutif) a E comme origine

FUT *E kau **Futuna**.*
 NS 1S Futuna
 "Je suis futunien."

On peut aussi spécifier l'origine par un circonstant :

FUT *E fenua a koe ki Falani*
 NS pays ABS 2S OBL France
 "Ton pays est la France" ou "tu as la France comme pays" (lit. tu as un pays d'origine par rapport à la France)

Cet énoncé est évidemment sémantiquement très proche de l'énoncé équatif à présentatif :
ko lou fenua ko Falani /PRÉD/ton/pays/PRÉD/France/ "Ton pays c'est la France."

c) les entités référant à des éléments du monde naturel (non fabriqués) vont, en emploi prédicatif, conférer une qualité/propriété à X :

X a la propriété de E

FUT *E **fatu** le gāne'a.*
 NS caillou SPÉC endroit
 "L'endroit est caillouteux." (lit. l'endroit 'cailloutte')

FUT *E la'ā le aso.*
 NS soleil SPÉC jour
 "Le jour est ensoleillé."

FUT *E **'ana** a 'Alofi ki le 'ana i Lokā.*
 NS grotte ABS Alofi OBL SPÉC grotte à Loka
 "La grotte caractéristique d'Alofi est la grotte de Loka." (lit. Alofi 'grotte' par la grotte de Loka) (Alofi a la propriété de lieu à grotte grâce à la grotte de Loka)

Ce type de prédication est attesté aussi en samoan :

SAM 'Ua **lā** le aso.
ACC soleil SPÉC jour

"Le jour est ensoleillé." (lit. le jour 'soleille') (Mosel & Hovdhaugen, 1992:80)

Dans les exemples précédents, l'actant X réfère à un inanimé. S'il réfère à un animé, la relation sémantique devient "être comme" ou "faire comme" :

FUT E fatu leia a toe!
NS pierre celui-là APP enfant
"Cet enfant est comme une pierre !"

Le sens pris par ces lexèmes référant à des éléments du monde naturel est vraiment celui d'être la caractéristique, la propriété première de X, et non d'être fourni en, ou d'être rempli de cet élément. Pour obtenir un sens ornatif ("être plein de"), une dérivation est nécessaire, à l'aide du suffixe *-a*⁹ :

FUT E vao a Kolopelu ki le mutie.
NS brousse ABS Kolopelu OBL SPÉC herbe
"Kolopelu est [fait de] brousse, à savoir du gazon."

E vao-a a Kolopelu
NS brousse-ORN ABS Kolopelu
"Kolopelu est rempli de brousse."

Sont inclus dans ce domaine sémantique les phénomènes naturels : pluie/pleuvoir, vent/venter, vagues/faire des vagues, soleil/être ensoleillé, etc., ainsi que des notions abstraites comme le fameux *mana* "pouvoir" ou *lotu* "la religion", qui, en fonction prédictive, vont signifier respectivement "être exceptionnel" et "être christianisé" :

FUT E mana leinei a 'aso.
NS pouvoir celui-ci APP jour
"Ce jour-ci est exceptionnel."

FUT Kua lotu a Futunanei.
ACC religion ABS Futuna ci
"Futuna est (déjà) christianisée."

d) pour les entités référant à des artefacts (moyen de locomotion, ustensiles, vêtements, outils, lieux fabriqués par l'homme), la relation est :

X se sert de E

⁹ Cette dérivation n'empêche pas, du moins en futunien et en wallisien, l'emploi du dérivé *vao-a* dans un contexte non prédictif :

e tuvai lamatou sa'ele i le vao-a o le ala.
NS (être) retardé notre marche OBL SPÉC brousse-ORN POSS SPÉC chemin
"Notre marche est ralentie parce que le sentier est envahi par la brousse" (lit. ... à cause du plein de brousse du chemin)

En tokelau, selon Vonen (1993), ce suffixe serait l'un des critères distinctifs de la catégorie verbale, et ne se trouverait jamais en contexte non prédictif. Ce n'est manifestement pas le cas en futunien ou en wallisien...

- FUT *Koi kau **sā taka** i ailanei.*
 RÉM 1S CLAS chaussure à aujourd'hui
 "Je porterai encore une paire de chaussures aujourd'hui" (lit. aujourd'hui je 'paire de chaussures' encore)
- FUT *E **vaka** a Petelo i le **vaka** fea ?]*
 NS bateau ABS Petelo OBL SPÉC bateau quel
 "Sur quel bateau est Petelo ?" (lit. Petelo 'bateaute' sur quel bateau)
- FUT *E **kie** a Malia mo Paula.*
 NS manou ABS Malia et Paula
 "Malia et Paula travaillent (brodent) le même manou." (lit. M. et P. 'manoutent')

e) enfin, pour les entités référant à des espaces temporels :

(X) est le moment de E

- FUT *Kua **afiafi**.*
 ACC soir
 "C'est le soir."/"Le soir tombe". (lit. ça 'soire')
- FUT *Na **vasa'a** a au mo Kalepo.*
 PASSÉ semaine ABS 1S et Kalepo
 "J'ai travaillé durant la semaine avec Kalepo." (lit. j'ai 'semainé' avec Kalepo)

Ces lexèmes référant à des entités sont des prédicats à part entière et admettent non seulement toutes les marques aspectuelles et temporelles, mais aussi tous les déterminants prédicatifs, comme l'auxiliaire modal *fia* "avoir envie" ou la négation *le'ese* dans l'exemple suivant :

- FUT *E le'ese kau **fia vaka** mo Petelo.*
 NS ne pas 1S avoir envie bateau avec Petelo
 "Je n'ai pas envie de prendre le bateau avec Petelo". (lit. je n'ai pas envie de 'bateauter' avec Petelo)

ou bien encore des déterminants spécifiques comme *ai* "vraiment" ou lexicaux comme *mā'oki* "vrai", "vérité", "vraiment" :

- FUT *E kau Futuna **mā'oki ake** iate koe.*
 NS 1S Futuna vraiment DIR OBL 2S
 "Je suis vraiment plus futunien que toi."
- FUT *Na **vaka ai** a Petelo mo Malia.*
 PASSÉ bateau vraiment ABS Petelo et Malia
 "Petelo et Malia sont vraiment partis en bateau."

L'hypothèse de Vonen (1993) d'une conversion, impliquant de sous-entendre des *hidden predicates* ("prédicats cachés") comme les nomme Broschart (1997:141), tels "être", "avoir" ou "servir à", n'est pas nécessaire. Les marques aspecto-temporelles n'opèrent pas sur des prédicats sous-entendus qui joueraient le rôle de copules, mais permettent l'instanciation d'une relation entre un prédicat et un actant (par exemple la relation entre un instrument et la personne qui s'en sert), relation largement prévisible sémantiquement de par le sens même du lexème prédié.

La plupart des lexèmes futuniens référant à des entités n'ont généralement en fonction prédicative qu'une valence monoactancielle, à valeur générique, de potentialité ; pour une valeur active, effective, une dérivation est nécessaire (à l'aide d'un suffixe transitif ou du préfixe causatif), comme pour tout verbe intransitif. De là l'opposition qu'on est tenté de faire entre lexèmes intransitifs (incluant les noms) et lexèmes transitifs (uniquement verbaux), ces derniers référant toujours à une activité.

- prédicat intransitif :

FUT *E puloga a au i aso fuli.*
 NS chapeau ABS 1S OBL jour tous
 "Je porte un chapeau tous les jours" (lit. je 'chapeaute' tous les jours)

- prédicat transitif, obtenu après dérivation à l'aide du suffixe transitivant –'i :

FUT *E puloga-'i e au le puloga o loku tupuna.*
 NS chapeau-TRANS ERG 1S SPÉC chapeau POSS mon grand-père
 "Je porte le chapeau de mon grand-père."

De même, le mots d'emprunt *suka* "sucre", "être sucré" doit être dérivé pour être transitif, soit avec un suffixe transitivant, *suka-'i* "sucrer", soit avec le préfixe causatif, *faka-suka* "fournir en sucre".

Sur des critères fonctionnels, Dixon (1988) montre qu'en Boumaa Fijian le nom ne peut être qu'un prédicat intransitif.

En futunien, il existe des exceptions notables, en particulier avec les lexèmes désignant des instruments. Leur emploi prédicatif peut-être transitif :

'amo "perche", "porter qqch. à l'aide d'une perche" ; *selu* "peigne", "peigner", *sele* "couteau", "couper" ; *tui* "aiguille", "coudre"

Le futunien ressemble ici à l'anglais (*cf.* Clark et Clark, 1979), langue dans laquelle les instruments, lieux, etc. produisent aussi des prédicats transitifs sans dérivation formelle : N instrument → V se servir de l'instrument.

Mais ce n'est pas systématique et le lexème référant à un instrument doit parfois être dérivé pour devenir prédicat transitif, comme dans les exemples futuniens et wallisiens suivants.

FUT : *fana* "fusil", "tirer au fusil (intrans.)", *fana-'i* "tirer au fusil (trans.)" ; *saga* "pincettes à feu", "se servir de pincettes à feu" (intrans.), *saga-'i* "pincer qqch. avec des pincettes à feu".

WAL : *'akau* "morceau de bois", "se servir d'un morceau de bois" (intrans.), *'akau-'i* "frapper avec un morceau de bois".

B-6.3. Mes récentes conclusions

La prise en compte du sémantisme des lexèmes en liaison avec leur fonction dans l'énoncé montre que les lexèmes référant à des entités subissent des changements de sens conséquents – quoique globalement prévisibles selon le champ sémantique auquel ils appartiennent – quand ils changent de fonction, alors que le sémantisme des lexèmes référant à des activités ou à des propriétés reste beaucoup plus stable quelle que soit la fonction : les noms en emploi prédicatif ont un sens plus restreint qu'en emploi non prédicatif, les verbes gardent l'intégralité de leur sémantisme quelles que soient leur fonction et leur combinatoire.

Plutôt que de supposer une conversion (qui serait pratiquement applicable à tous les lexèmes de la langue !) ou une dérivation-zéro pour rendre compte de ces changements sémantiques liés à des changements de combinatoire, il m'a semblé plus efficace de partir du

sens premier des lexèmes en liaison avec leur fonction prototypique, et de considérer les autres fonctions possibles comme étant des emplois marqués, corrélés par des effets de sens¹⁰, comme le propose entre autres Croft (2000). En effet, si l'on admet qu'on ne peut faire l'impasse du sens pour définir des catégories inter-langues, la notion de marque redéfinie par Croft me paraît plus intéressante que celle de la conversion, puisque les restrictions sémantiques liées au changement de fonction sont dans une large mesure prévisibles.

Il y a bien des catégories lexicales dans les langues polynésiennes, catégories masquées par une approche fonctionnelle ou par une approche dichotomique des contextes, mais mises en évidence par des spécialisations sémantiques, des restrictions distributionnelles et des fréquences d'emploi. Cependant, ces catégories ne peuvent s'analyser qu'en terme de continuum, ou de polarité à très faible attraction.

On aboutit ainsi à des définitions qui n'ont rien de catégoriques !

Un nom est un lexème référant prototypiquement à une entité, dont la fonction prototypique est la non-prédication, mais qui peut être prédicat actualisé par un TAM ; son sens est alors marqué. Il peut être immédiatement précédé d'un article, mais n'admet qu'exceptionnellement la succession article spécifique singulier + aspect.

Un verbe est un lexème qui réfère prototypiquement à des activités ou à des propriétés et dont la fonction prototypique est la prédication. En fonction non prédicative, il accepte d'être précédé à la fois par l'article spécifique et un aspect, mais rarement par un autre article. D'autre part, le verbe prototypique est biactanciel, propriété qu'il conserve en fonction non prédicative.

L'approche en *type* et *token* de Broschart me paraît donc faussée de par la non-prise en compte des interactions entre les contextes TAM et ART, et de par la non-prise en considération de la temporalisation possible des phrases à présentatif.

Par contre, mon analyse se rapproche de celle proposée par A. Lemaréchal, exposée ci-dessous, à travers l'exemple du tagalog.

B-7. Le cas du tagalog

Le tagalog partage avec les langues polynésiennes le fait d'être au centre de nombreuses controverses concernant l'existence ou la non-existence de l'opposition verbo-nominale. La polémique est très ancienne – elle aurait commencé en 1906 – et est loin d'être close. Je ne donnerai ici qu'une petite idée des positions récentes, à titre d'illustration de la problématique.

B-7.1. Nécessité de supercatégories du discours (Alain Lemaréchal)

En tagalog, d'après Lemaréchal (1989:25), "noms, adjectifs et verbes ont exactement le même comportement face aux fonctions" ; ces lexèmes peuvent tous être précédés de la particule *ang*. La seule opposition pertinente est entre un lexème seul, qui ne peut être que prédicat, et un lexème précédé de *ang* qui peut être actant. Lemaréchal note que c'est l'absence de copule en tagalog qui implique que les nominaux ont pour fonction, outre de désigner des participants, d'être prédicats.

En tagalog, l'ordre non marqué est Prédicat-Sujet, le sujet étant précédé de la particule *ang* (ou *si* + nom propre). Le second actant (et le génitif) est marqué par *nang* (ou *ni* + nom propre) ; les circonstants par *sa* (ou *kay* + nom propre).

¹⁰ Kroeger (1998:20-21) nous fournit des considérations analogues très intéressantes en tagalog sur l'effet des marques de voix sur le sémantisme : les marques de voix ne changent pas le sens des racines verbales, alors qu'elles changent de façon non prédictible le sens des racines nominales.

Pour Lemaréchal, l'opposition entre nom, verbes et adjectifs est cependant nettement marquée sur des critères de compatibilité (affixes de voix et affixes aspecto-temporels pour les verbes ; affixes de noms abstraits ; affixes de degré pour les adjectifs).

Lemaréchal décrit les particules *ang/si* comme étant des translatifs (les "substantivants") ; *ang* est un ancien déictique.

ang (translatif) + X (nom, adjectif, verbe) commute avec Y (démonstratif, comme: *siya* ou pers. indép. comme *ka* 2S dans les exemples ci-dessous) :

<i>tumakbo ang bata</i> courir/ <i>ang</i> /enfant "l'enfant court"	<i>tumakbo siya</i> "il court"
<i>doktor si Pedro</i> "Pedro est médecin"	<i>doktor siya</i> "il est médecin"
<i>maganda ang baro</i> beau/ <i>ang</i> /vêtement "le vêtement est beau"	<i>maganda ka</i> "tu es beau"

Noms, adjectifs et verbes (X) peuvent donc avoir les mêmes fonctions : c'est pour cette raison qu'ils forment une superpartie du discours, tout comme les démonstratifs et les personnels indépendants (Y) en forment une autre. Pour Lemaréchal, les fonctions actanciennes sont donc des fonctions substantivables, et non des fonctions spécifiquement nominales :

superpartie du discours		superpartie du discours
QUALIFICATIFS	translatif substantivant →	SUBSTANTIFS
(= NOMS, VERBES, ADJECTIFS?)		substantifs intrinsèques (= DÉICTIQUES, PRONOMS INDÉPENDANTS)

Dans les langues polynésiennes occidentales, il n'est pas possible de définir comme pour le tagalog des catégories par une combinatoire immédiate. Seule la compatibilité d'un lexème avec un article spécifique suivi d'un aspect permet peut-être de définir une catégorie verbale, et cela justement dans un contexte non prédicatif !

En ce sens, il n'y a pas de translation possible, puisque : "La théorie même de la translation implique que la partie du discours qui servira de référence pour l'analyse d'une fonction donnée sera celle ne nécessitant aucun translatif ; du coup, la translation présuppose qu'il existe des parties du discours qui exercent les fonctions sans adjonction de marques segmentales" (Lemaréchal, 1989:63).

B-7.2. Racines pré-catégorielles (William Foley)

Foley (1998) analyse le tagalog en empruntant à Broschart ses concepts de *type* et *token* : le tagalog n'a pas de catégories nominale ou verbale au niveau du lexique. Les racines sont pré-catégorielles, à la fois stables ou variables, sans pré-orientation sémantique vers un sens nominal ou verbal, et ce n'est que leur instanciation dans un groupe prédicatif ou non prédicatif, par ajout par exemple d'un affixe de voix qui leur donnera un statut de verbe, tant du point de vue de la catégorie que du sens.

Lemaréchal (1989:32) affirme au contraire que, du point de vue sémantique, noms, adjectifs et verbes se définissent différemment : "les noms expriment des caractéristiques définitives, les adjectifs des caractéristiques stables non définitives, et les verbes des caractéristiques dont la validité est limitée à un procès [...]".

D'autre part, les soi-disant affixes nominalisants peuvent, selon Foley, aussi dériver des nominaux que des formes verbales, et il n'existe pas par conséquent de formes verbales marquées. Les affixes de voix n'ont qu'une seule fonction : dériver des verbes à partir de racines pré-catégorielles, que cette racine soit sémantiquement verbale ou nominale. la

présence d'un affixe de voix transforme la racine en procès instable, c'est-à-dire en verbe, lui permet d'avoir un actant, dont l'un va être le pivot.

B-7.3. Contraintes combinatoires (Paul Kroeger)

Kroeger (1998), à l'inverse, tente de montrer que le tagalog a bien des catégories, définies par des critères combinatoires. Par exemple, la présence d'un affixe de voix est obligatoire pour les racines verbales, mais pas pour les racines nominales. Les affixes tagalog ont les mêmes effets que des flexions lorsqu'ils sont associés à des racines verbales, tandis qu'ils ont des effets dérivationnels avec les racines nominales.

Kroeger souligne en outre un point intéressant à propos du sémantisme des racines (voir ma note 10 page 45), à savoir que certains lexèmes ne changent pas de sens selon la fonction qu'ils assument, alors que d'autres en changent.

En futunien, c'est bien en partie grâce à ce changement de sens selon la fonction que j'ai pu définir une catégorie nominale.

B-8. La catégorie adjectivale dans les langues océaniques

J'ai surtout évoqué jusqu'à présent les catégories noms et verbes. Qu'en est-il des adjectifs ? Existe-t-il une catégorie adjectivale dans les langues océaniques qui soit distincte de celle des verbes statifs ?

Ross (1998:96) définit 7 différents types de langues océaniques selon leur déterminant adjectival (modifier) et selon la possibilité pour ces déterminants d'être aussi prédicat (predicate property lexemes) :

- *strict adjectival type* : langues à adjectifs proprement dits, définis comme constituant une catégorie lexicale distincte de celles des verbes et des noms ; ces adjectifs déterminent les noms et peuvent éventuellement prédiquer une propriété, mais dans une construction différente de celle qu'ont les verbes ou les nominaux prédiqués. Ross prend comme exemple de ce type de langues le takia (Papouasie)

- *lax adjectival type (1)* : langues à adjectifs comme précédemment, mais qui, comme prédicats, se comportent soit comme un adjectif soit comme un verbe. Exemples : le tawala (Papouasie). En tawala, les formes adjectivales sont des formes en général rédupliquées, tandis que les formes rédupliquées des verbes marquent le duratif. En manam (Lichtenberk 1983), les adjectifs sont issus de la forme rédupliquée d'un verbe ou d'un nom.

- *lax adjectival type (2)* : langues à adjectifs non stricts, généralement dérivés de verbes, mais qui ne peuvent être prédicats. Exemple : le gumawana (Papouasie)

- *adjectival-verb type* : langues à verbes adjectivaux, définis comme une sous-classe des verbes statifs, qui déterminent les noms et qui ont la même construction prédicative que les verbes statifs. Exemples : le woleian (Micronésie). D'après (François, 2003), les adjectifs du mwotlap (Vanuatu) semblent rentrer dans ce type car, tout comme les verbes, ils n'ont de fonction prédicative qu'avec les TAM, mais ils ont en plus la possibilité de qualifier un nom.

- *verbal type* : langues sans adjectifs, dans lesquelles tout verbe quel qu'il soit (statif, dynamique, transitif ou intransitif) peut modifier un nom. Exemple : samoan (Polynésie) ou kiribati (Micronésie)

- *lax adjectival noun type* : les adjectifs forment une sous-classe de noms, dérivés de verbes par un suffixe nominalisant ; ces adjectifs nominaux peuvent aussi être prédicats, comme les noms. Exemple : le mangap-mbula (Papouasie)

- *strict adjectival noun type* : identiques aux précédents, mais ne peuvent être prédicats. Exemple : le nehan (Papouasie).

En dehors de ces classes ou sous-classes de lexèmes qui servent à la détermination qualitative des noms, mais qui peuvent le plus souvent aussi avoir une fonction prédicative, il existe dans un grand nombre de langues océaniques une classe fermée de véritables déterminants adjectivaux. Outre leur faible nombre, ils ont souvent un comportement syntaxique particulier et, sémantiquement, ils appartiennent à des champs sémantiques bien précis, en accord avec ceux définis par Dixon (1977) : dimension, âge, couleur, valeur, qualité physique, vitesse et tendance naturelle de l'homme, les prototypes étant l'âge, la dimension et la valeur.

Ross (1998:97-105) donne de nombreux exemples de cette classe quasi grammaticale d'adjectifs. Le nombre de ces adjectifs n'excède généralement pas la dizaine, et certaines langues n'en possèdent que deux ou trois. Ainsi, en gumawana, il en existe 2 : *vau* "nouveau", *bogo* "vieux" ; en gapapaiwa (Papouasie, Papuan Tip Cluster), il existe 3 adjectifs signifiant respectivement "vrai", "grand" et "petit". En longgu (Lynch *et al*, 2002:544), il en existe 9.

Les langues kanak ne font pas exception, et on y trouve aussi ce type d'adjectifs, qui rentrent tout à fait dans les champs sémantiques définis par Dixon, référant en particulier à la dimension, à l'âge et à la valeur :

En xârâcùù (Moysse-Faurie 1995), j'en ai dénombré 6 : *dö* 'vrai, authentique', *xuu* 'petit', *jöö* 'usagé, vieux' (pour du linge ou un outil), *mwîi* 'important, grand' (en quantité, ou important socialement) et aussi *mê* 'ancien, déserté, abandonné (emplacement)' et *mû* '(qui appartient) en propre'.

En tîrî, Osumi (1995:78) en dénombre autant : *tro* 'vrai, indigène', *hùwù(nrâ)* 'petit', *nrôô* 'vieux', *hâmâ* 'jeune', *doô* 'usé, usagé', *drorro* 'important'.

Notons que certains fonctionnent aussi comme déterminants de prédicat, également antéposés, comme par exemple en tîrî *tro* qui signifie alors 'vraiment', ou bien *xuu* en xârâcùù qui prend le sens de 'peu'.

Le comportement syntaxique de ces adjectifs en nombre limité diffère généralement de la détermination par les adjectifs de la classe ouverte. Ross (1998:105) signale par exemple que dans les langues où les adjectifs en classe ouverte sont dérivés, ceux qui appartiennent à la classe fermée ne le sont pas.

En xârâcùù (Moysse-Faurie, 1995), ce sont les verbes statifs, simplement juxtaposés au nom, qui fournissent le gros de la qualification. La succession Nom+verbe statif pourrait constituer un énoncé minimum, s'il ne s'en distinguait du point de vue accentuel. Ainsi, dans le cadre du syntagme, il se produit un "phénomène de couplage accentuel" (Rivierre, 1978), tandis que les mêmes termes en structure d'énoncé auront une accentuation disjointe, chacun étant accentué sur l'initiale, et à un même registre :

syntagme nominal	énoncé minimum
/ \ \	/ / \
<i>döö béchâ</i>	<i>döö béchâ</i>
"terre plate"	"la terre est plate"

La détermination présente ainsi généralement l'ordre Dé-Da. Cependant, les adjectifs de la classe fermée s'antéposent au nom qu'ils déterminent :

jöö kwéé "vieille barre à mine" ; *nûû tèpe* "ancienne coutume" ; *xuu mārā* "petit oiseau" ; *mwîi kamûrû* "personnage important" ; *dö ku* "vraie igname"

L'origine de ces adjectifs est assez claire. Je notai dans ma grammaire (1995:39) "[ces adjectifs] sont très certainement à l'origine des noms dépendants qui se sont spécialisés comme déterminants" (les noms dépendants sont des noms à détermination possessive obligatoire). C'est en effet l'hypothèse que reprend Ross (1998:108) : "The Oceania-wide distribution of possessive-like constructions with members of the small modifier class suggests that they reflect a Proto-Oceanic construction. That is, the members of the small modifier class in Proto-Oceanic could serve as the possessum of a possessive construction in the sense of, for example 'a big one of a house'."

Dans les langues kanak des Loyauté, cette mini-classe adjectivale est aussi présente, mais beaucoup plus restreinte. En drehu (Moyses-Faurie, 1983:86), il semble qu'il y en ait que deux, de sens très proche ; comme en xârâcùù, ils s'antéposent au nom qu'ils déterminent : *nyipi* "vrai, véritable" : *nyipi atr* "homme respectable" ; *sipu* "véritable, authentique" : *sipu xa* "vraie soeur" ; *qatr* "vieux" faisait probablement partie de cette classe mais s'est figé dans des composés comme *qatrefœ* "vieille femme" ou fonctionne comme prédicat. La détermination adjectivale se construit à l'aide des verbes statifs, par juxtaposition d'un énoncé statif, introduit par le relateur *ka* :

ka tru "c'est grand"

ka tru la uma "la maison est grande"

la uma ka tru "la grande maison"

Devant certains statifs, en particulier ceux désignant les couleurs, *ka* est omis : *dro madra* "terre rouge".

Le iaai (Ozanne-Rivierre, 1976:184) n'en présente guère plus. Signalons *hing* "authentique, vrai" et *oong* "petit".

Dans la classification de Ross, les langues kanak seraient donc plutôt du type "verbal" ou "adjectival verbal" avec utilisation de verbes statifs pour la qualification, soit directement postposés, soit construit comme une relative ; ces langues présentent en outre un petit paradigme de véritables adjectifs, qui ont la particularité de s'antéposer au nom.

Quant aux langues polynésiennes, l'existence d'une catégorie d'adjectifs pose bien évidemment problème !

Moyses-Faurie (1997:18) : "On ne peut définir en futunien une catégorie adjectivale distincte des verbes ou des noms. Les adjectifs lexicaux du français correspondent en général en futunien à des verbes intransitifs à sens statif, comme *kula* "(être) rouge", *lasi* "(être) grand", *mata* "(être) cru". La fonction adjectivale est ainsi majoritairement assurée par des verbes intransitifs, qui sont simplement juxtaposés aux noms qu'ils qualifient.

Les critères avancés pour différencier verbes statifs et adjectifs : haut degré, comparatif, etc. ne sont pas opératoires en futunien. Ainsi, par exemple, le directionnel *ake* "vers le haut" s'applique quel que soit le prédicat (Moyses-Faurie, 1997:114) :

e lasi ake a Futuna i Alofi
 NS grand DIR ABS Futuna OBL Alofi
 "L'île de Futuna est plus grande qu'Alofi."

e kau alofa ake ki loku taina i loku tuaga'ane
 NS 1S aimer DIR OBL ma sœur OBL mon frère
 "J'aime mieux ma sœur/mon frère que mon frère / ma sœur."

Pour le haut degré, *ai* "très, vraiment" marque une intensité après un verbe désignant un état, et une certitude dans la réalisation après un verbe d'action (*idem*:116) :

kua potō ai le vosa o Sosefo
ACC intelligent très SPÉC fils POSS Sosefo
"Le fils de Sosefo est très intelligent."

e ano loa ai a ia i apogipogi
NS aller SUCC vraiment ABS 3S OBL demain
"Il partira vraiment demain."

Enfin, la reduplication partielle qui marque le pluriel de quelques prédicats majoritairement intransitifs (*idem*:212) n'est pas catégoriellement pertinente :

lasi, lalasi "grand", *kula, kukula* "rouge" ; mais aussi *ma'uli, ma'u'uli* "vivre", *nofo, nonofo* "rester", *tio, titio* "voir", etc.

Seuls quatre déterminants lexicaux n'ayant pas d'autres fonctions que de déterminer un lexème en fonction non prédicative correspondent véritablement à des "adjectifs". Trois d'entre eux s'antéposent à leur déterminé : *toega* "énorme", *matā* "le plus beau, le plus gros" et *pūpū* "véritable" ; le quatrième, *mago* "ancien, usagé" se postpose, position courante du déterminant qualificatif (*idem*:58).

ko le toega tagata
PRED SPÉC énorme homme
"C'est un géant."

kua tō mai se pūpū afā
ACC tomber DIR NSPÉC vrai cyclone
"Un véritable cyclone arriva."

ko le fakamatala mago
PRÉD SPÉC histoire ancien
"C'est une histoire ancienne."

Notons que ces quatre adjectifs futuniens appartiennent exactement aux champs sémantiques des catégories adjectivales minimales définies par Dixon : âge, valeur et dimension !

B-9. Considérations théoriques permettant de recadrer la problématique

Les ambiguïtés, les prises de position de principe (parti-pris théoriques) ou l'absence totale de prise en compte du problème de définition des catégories qui se dégagent des différentes descriptions nous a conduit à élargir notre réflexion en prenant en compte les approches théoriques liées à la description d'autres langues où la question de l'opposition verbo-nominale était posée.

Peut-on véritablement établir une typologie des catégories lexicales ? L'existence même de catégories universelles, ou comparables de langue à langue, est-elle avérée ? Les catégories sémantico-syntaxiques que je viens de dégager en futunien sont-elles transposables, ou même comparables à d'autres langues ? Certains en doutent, comme Matthew Dryer (1997) qui refuse toute approche typologique des catégories, pour qui les catégories ne sont

appréhendables que dans les langues particulières, et pour qui aussi les relations grammaticales sont spécifiques à chaque langue.

B-9.1. Discussion typologique

Comment peut-on insérer ces données portant sur les langues polynésiennes ou sur le tagalog dans les débats actuels en matière de typologie des catégories ? Que disent les typologues de ces langues ? J'ai déjà présenté la position de Lazard, et vais à présent rapidement passer en revue d'autres approches typologiques.

Dans la même veine structuralo-fonctionnaliste que Lazard, se situe Schachter (1985) qui, à propos de l'opposition verbo-nominale, déclare que l'analyse approfondie des langues décrites superficiellement comme n'ayant pas cette opposition montre qu'elle existe, même si elle est moins marquée. Pour Schachter, "the distinction between nouns and verbs is one of the few apparently universal parts-of-speech distinctions." De même, l'existence de classes ouvertes et de classes fermées semble universelle. Tout comme Lazard, Schachter, pour dégager les catégories d'une langue, ne prend en compte que leurs propriétés grammaticales (distribution/position, fonctions, combinatoire), et non leur sémantisme (il trouve le domaine notionnel pas assez clair). Une fois dégagées, on peut ensuite donner aux catégories d'une langue une étiquette à tendance sémantique universelle.

Schachter définit ainsi les différentes catégories lexicales :

- les noms ont pour fonction première d'être des actants, mais peuvent aussi fonctionner comme prédicats, avec ou sans copule ; les spécifications du nom sont le cas, le nombre, la classe ou le genre et la définitude.

- les verbes sont avant tout des prédicats, mais parfois aussi (comme en tagalog) des actants. Les spécifications du verbe sont : temps, aspect, mode, voix et polarité.

- les adjectifs sont des déterminants de noms, mais aussi des prédicats, avec ou sans copule et sont spécifiés par degré (comparatif, superlatif). Dans les langues qui n'ont pas cette catégorie (ou langues qui n'ont qu'une petite catégorie fermée d'adjectifs), les notions adjectivales sont exprimées soit par des noms qui généralement désignent un ou des objets ayant la qualité spécifiée, soit par des verbes

- adverbessont des déterminants de verbes, d'adjectifs ou d'autres adverbess, c'est-à-dire des déterminants d'autres constituants que les noms. Étant donné la diversité de cette classe, il n'y a pas de spécifications communes. Quand il n'existe pas adverbess, les sens adverbessiaux sont exprimés soit par des noms, soit par des verbes soit par des adjectifs.

Les définitions de Schachter préfigurent celles qui seront exprimées par la suite en termes de prototypes – Schachter parle de "fonction première" –, mais restent cantonner au niveau fonctionnel et morphosyntaxique.

B-9.2. Approche sémantico-discursive en termes de prototypes

L'approche sémantico-discursive de Hopper et Thompson (1984) est différente, mettant en avant des "prototypes sémantiques".

Prototypes sémantiques : en termes d'universalité, on peut prédire que la perception prototypique d'entités ressemblant à des objets sera codée dans une forme grammaticale identifiée comme Nom, tandis que la perception prototypique d'actions ou d'événements sera codée comme Verbe. Il semble y avoir une tendance universelle d'associer les entités temporellement stables avec la classe grammaticale N, et les non-stables avec la classe grammaticale V.

On a donc d'un côté des V prototypiques, impliquant une action concrète, dynamique, effective, visible performée ou impliquant des participants, actions, événements temporellement instables ; et de l'autre des N prototypiques, référant à un objet tangible, visible, etc., temporellement stable.

En pratique, ce n'est pas aussi strict, car beaucoup de V réfèrent à des situations stables (*to tower* "dominer") et des N réfèrent à des situations temporaires (*fire, fist*) ou à des entités non directement perceptibles (termes abstraits comme *justice*).

La liberté pour une base d'être morphologiquement utilisée comme verbe et comme nom semble plus grande dans les zones sémantiques à la frontière entre perceptions stables et instables comme pour *fire/burn*.

Les noms seront considérés comme faisant mieux partie de cette classe quand ils sont utilisés avec des marques de définitude, des marques casuelles, des distinctions de nombre, etc. parce que ces marques grammaticales sont liées à leurs fonctions prototypiques. Les formes référant à des entités de première ordre (désignant des objets concrets, y compris des individus) sont les meilleures candidates pour être des noms prototypiques, et les formes référant à des procès dynamiques sont les meilleurs candidates pour être des verbes prototypiques.

Cependant, la variabilité des propriétés assignées à un N dans le discours suggère qu'une division hors contexte du lexique en bases nominales et bases lexicales n'a qu'une faible validité.

Un N prototypique sera distinct de façon maximale d'un V prototypique ; mais dans les contextes discursifs qui ne sélectionnent pas d'occurrences prototypiques des catégories, le contraste entre N et V sera fortement réduit et pourra même être neutralisé.

En anglais, le point important qui fait que *fox* est un N n'est donc pas le fait sémantique que *fox* réfère à une entité visible, mais plutôt que *fox* joue un certain rôle dans le discours où il figure :

- N non prototypique : *foxes are cunning* ; *we went fox-hunting in the Berkshires*.
- N prototypique (entité perceptible) : *early in the chase the hounds started up an old red fox, and we hunted him all morning*.

Les rôles discursifs sont donc plus primaires que les faits lexicaux sémantiques. De même pour qu'une forme soit prototypiquement un V, elle doit asserter l'occurrence d'un événement dans le discours :

- V non prototypique : *to throw a log that size takes a great deal of strenght* ; *we watched the log-throwing contest* ; *the man throwing the log slipped and fell*.
- V prototypique (assertion d'un événement) : *after the break, McTavish threw the log*.

Hopper et Thompson donnent une série d'exemples d'emplois non prototypiques pour les noms et pour les verbes.

a) Noms non prototypiques

- Les noms qui fonctionnent comme prédicats (identification d'une classe à laquelle une entité appartient) n'ont plus de classificateurs ou de déterminants (*il est professeur*) ; ces prédicats ne sont jamais des N prototypiques.

-De même, les noms sous l'influence de la négation perdent souvent leurs marques référentielles.

- Les noms anaphoriques et, dans certaines langues, les noms référant à une partie du - corps, ont une catégorialité réduite (par exemple, présence uniquement de l'article défini en

français et en allemand : *il s'est blessé la main* ; *er hat sich die Hand verletzt*). Ces noms sont tout aussi référentiels que d'autres mais, en contexte discursif, ils ne présentent pas les mêmes caractéristiques que des noms prototypiques.

b) Verbes non prototypiques

Un V en discours est capable d'avoir à sa disposition tout l'éventail des codifications événementielles seulement s'il décrit un **événement réel**. Il est alors prototypique. Mais quand un verbe dans le discours ne répond pas à la question "qu'est-ce qui s'est passé", il tend à ne pas manifester les traits prototypiques du V. C'est le cas par exemple avec :

- certains verbes statifs, des distinctions aspectuelles (par ex. duratif/non duratif) pouvant être neutralisées ;
- les prédicats adjectivaux ou les adjectifs qui n'ont pas toute la combinatoire des V prototypiques ;
- les adjectifs, qui fonctionnent presque tous comme attributs, sauf pour ceux dont le sens décrit des états temporaires (*the dinner is ready*, mais **the ready dinner* ; *my daughter is afraid* mais **my afraid daughter*) ;
- les verbes dans les phrases négatives qui ont souvent moins de paradigme TAM qu'à l'affirmatif ;
- les verbes sériels, qui partagent souvent un même TAM, sont individuellement privés de choix aspecto-temporel ;
- les propositions relatives qui apparaissent souvent comme des constructions nominalisées.

Hopper et Thompson insistent sur la mise en discours des formes linguistiques, comme préalable à la catégorisation.

Ainsi, pour eux, les formes linguistiques devraient être considérées comme n'ayant pas de catégoricité jusqu'à ce que nominalité ou verbalité leur soit assignée dans la fonction discursive. Toute catégorisation hors discours n'est pas pertinente.

Cependant, puisque l'opposition verbo-nominale apparaît universelle, il semble aussi que la plupart des formes linguistiques aient des prédispositions pour devenir N ou V. Contrecarrer ces prédispositions réclame une morphologie adéquate. La prédisposition reste néanmoins latente, jusqu'à ce qu'elle se manifeste dans le discours.

c) Objections à cette approche

Hans-Jürgen Sasse (2001) conteste que le comportement formel d'une catégorie dans une langue donnée – produit de l'histoire personnelle de cette langue – puisse être corrélé de façon automatique avec des "fonctions universelles".

Pour Sasse, les prototypes définis par Hopper et Thompson ne sont pas forcément les seuls possibles. Il n'y a pas de raison, par exemple, de considérer que la fonction première des noms est d'être référentielle-discursive. Un nom en tant que lexème est en principe neutre par rapport à la référentialité et à la prédicativité, recevant ces valeurs seulement en contexte effectif.

B-9.3. Approche cognitive : prototypes et schémas

Contre les définitions traditionnelles des catégories d'après des critères attributifs, Ronald Langacker (1987) propose aussi une synthèse de la catégorisation en termes de prototypes et de schémas, dans le cadre d'une grammaire cognitive, dans laquelle toutes les structures

grammaticales sont dites symboliques. Il prétend que noms et verbes se prêtent à une caractérisation sémantique schématique ; que tous les noms (et pas seulement les membres centraux de cette classe) instancient un schéma nominal abstrait, les verbes élaborant de leur côté un schème verbal abstrait. Si les caractérisations schématiques proposées sont correctes, elles sont universelles et non spécifiques à des langues. Pour Langacker, la question de la validité de l'opposition verbo-nominale ne peut être un débat. Même si une langue ne possède qu'une seule classe de lexèmes qui fonctionnent soit comme verbes soit comme noms, un lexème endosse les propriétés spécifiques à une classe ou à l'autre selon la construction où il apparaît.

Le comportement grammatical de la classe nominale ou de la classe verbale est révélateur de sa valeur sémantique, et non la seule base pour une définition basée sur des critères.

Langacker propose des caractérisations schématiques pour le nom : un nom dénombrable (*count noun*) désigne une région contenue à l'intérieur de la portée de la prédication dans son domaine primaire. Un nom non dénombrable (*mass noun*) désigne une région qui n'est pas particulièrement limitée à l'intérieur de la portée de la prédication dans son domaine primaire.

Plusieurs facteurs permettent de différencier les noms de masse et les noms dénombrables : délimitation, homogénéité, expansivité/contractabilité, et reduplicabilité.

Pour Langacker, les catégories verbale et nominale sont notionnellement universelles et fondamentales par rapport à la structure grammaticale. La grammaire cognitive permet de caractériser notionnellement ces catégories, et leurs sous-catégories respectives. Cette approche fournit une explication naturelle à de nombreux phénomènes et ne s'appuie que sur des constructions mentales bien attestées ou très plausibles...

B-9.4. Critique par Hengeveld de ces différentes approches

Hengeveld (1992) critique les analyses sémantico-discursives de Hooper et Thompson ainsi que les approches notionnelles de Lyons et de Langacker, en s'appuyant, entre autres, sur les exemples tongiens de Tchékhoïff (*cf. ci-dessus 3.2.1.*), qui montrent que le même mot peut exprimer un événement et introduire un participant.

Hengeveld critique l'approche discursive de Hooper et Thompson car pour lui, ce ne sont pas les verbes, mais ce qu'il appelle les *main predicates* (groupes prédictifs) qui prédisent un événement, et ce ne sont pas les noms, mais les *term phrases* (groupes non prédictifs) qui introduisent les participants.

Hengeveld critique aussi l'approche notionnelle de Lyons (1977), selon laquelle les différences entre les classes de lexèmes sont définies selon les entités (individus, événements) qu'ils désignent. Mais la même entité, qualité, ou relation peut être rendue par différentes parties du discours dans les langues, et même à l'intérieur d'une langue (Hengeveld donne l'exemple latin repris à Lehmann (1990) du concept "blanc" : *nix candet* la neige est blanche ; *nivis candor* la blancheur de la neige ; *nix candida* la neige blanche, montrant que le concept "blanc" peut être exprimé par des mots appartenant à différentes classes). Givon (1984) restreint les définitions de cette approche sémantique aux éléments prototypiques des classes de lexèmes... mais une telle approche nous laisse avec une grande quantité de termes non prototypiques !

Quant à l'approche morpho-syntaxique qui différencie les lexèmes en termes de catégories morphologiques avec lesquelles ils sont compatibles, elle a l'inconvénient de ne pas permettre de généralisation entre diverses langues. Par exemple en dutch, la compatibilité avec un adverbe de degré est souvent avancée pour caractériser l'adjectif. Mais dans cette langue,

certains verbes sont aussi compatibles avec ce type d'adverbes. Des facteurs sémantiques limitent d'autre part la compatibilité entre adjectifs et adverbes de degré : seuls les adjectifs graduables (*ziek* "malade") les admettent, mais pas les adjectifs absolus (*sterfelijk* "mortel").

Hengeveld adopte l'approche fonctionnelle de Dik (1989) selon laquelle les différences entre les lexèmes sont définies en termes de fonctions prototypiques qu'ils peuvent remplir : un verbe a de façon prototypique une fonction prédicative, un adjectif une fonction attributive, un nom la fonction de centre de syntagme. Les fonctions étant universellement reconnues, cette approche permet seule la comparaison et l'analyse typologique.

Hengeveld adapte cette approche aux fonctions non prototypiques des lexèmes, en particulier à l'emploi prédicatif des noms, des adjectifs et des adverbes.

Hengeveld définit ainsi différents types de *predicates*, formés de lexèmes, les *stems* (verbes, noms, adjectifs et adverbes) et de leur *variable* ; l'ensemble *stem* + *variable* forme des groupes qui peuvent avoir une fonction prédicative :

- groupe prédicatif verbal : groupe qui a, tel quel, pour seule fonction la fonction prédicative ;
- groupe prédicatif nominal : groupe qui, tel quel, peut être centre de syntagme ;
- groupe prédicatif adjectival : groupe qui, tel quel, peut être déterminant d'un centre nominal ;
- groupe prédicatif adverbial : groupe qui, tel quel, peut être déterminant d'un centre non nominal.

Rappelons la position d'Hengeveld sur le tongien : il le décrit comme une langue flexible (par rapport aux langues rigides ou aux langues spécialisées) ayant une seule classe V/N/A/Adv : "The combination of functions without formal adaptation is the rule rather than the exception in Tongan. The only limitations on the use of predicates in different functions have to do with semantic compatibility", tout en reconnaissant qu'il est difficile, pour les langues dites flexibles, de décider si les restrictions d'emploi constatées pour un lexème sont dues au sémantisme du lexème ou à une spécialisation morphologique. Sans compter que les systèmes changent constamment...

Enfin, Hengeveld donne la suite implicationnelle suivante : verbe > nom > adjectif > adverbe, l'occurrence d'une catégorie impliquant celles des autres catégories à sa gauche.

Le fait de placer le verbe le plus à gauche dans la suite implicationnelle interpelle les océanistes, pour qui le nom serait plutôt premier.

B-9.5. Approche scalaire

En dehors des approches discrètes, en termes de prototypes, évoquées précédemment, il existe des approches scalaires des catégories, qui mettent en avant une sorte de continuum catégoriel, qui n'est pas sans rappeler les multicatégorisations opérées en māori ou en samoan par Biggs et Pawley.

L'approche scalaire permet de mieux rendre compte des corrélations entre, d'une part, l'expression d'une action, la prédicativité et la compatibilité avec les marques aspecto-temporelles, et d'autre part, l'expression d'entités, la référentialité et la non-compatibilité avec ces marques aspecto-temporelles. Mais elle ne permet pas de prouver ou non l'universalité d'une distinction nom/verbe.

Un exemple d'approche scalaire de la classe nominale (*nouniness squish*) est donné par Sasse (2001) pour l'anglais :

that-clauses > for NP to V X> embedded questions > [NP, + Acc]V + *ing* >
 NP'sV + *ing* > Action Nominal > Derived Nominal > Noun

On a ainsi, par degré de nominalité croissante :

that Max gave the letters to Frieda
for Max to have given the letters to Frieda
how willingly Max gave the letters to Frieda
Max giving the letters to Frieda
Max's giving the letters to Frieda
Max's / the giving of the letters to Frieda
Max's / the gift of the letters to Frieda
letter

De même, en murrinh-patha (Nord Australie), on peut définir des classes intermédiaires "vouns and nerbs", en plus de celles des noms et des verbes, définies d'après des critères de compatibilités morpho-syntaxiques :

- a) compatibilité avec le suffixe de qualité *-ma* ;
- b) flexion casuelle ;
- c) compatibilité avec les classificateurs nominaux ;
- d) coréférence avec l'objet pronominal ;
- e) incorporation de parties du corps ;
- f) marque de nombre ;
- g) incorporation d'adverbe ;
- h) coréférence avec un pronom bénéfactif ;
- i) suffixe TAM ;
- j) compatibilité avec les auxiliaires "primaires" ;
- k) autres pronoms coréférentiels.

À partir de ces critères combinatoires, on obtient les 4 catégories suivantes :

NOMS : a) à c) et à la rigueur de d) à f)

ADJECTIF : a) à f)

NERB : a) à g)

VOUN : d) à i) ou j)

VERBE : d) à k).

ce qui donne un continuum *nom-adjectif-nerbe-vom-verbe*.

B-10. Prise en compte du sémantisme et de la fonction

Les différentes approches énumérées jusqu'ici privilégient des analyses unidirectionnelles : elles sont soit purement sémantique, soit purement fonctionnelle, soit purement morpho-syntaxique soit purement cognitive.

Les analyses suivantes présentent pour moi un grand avantage, celui d'associer sémantisme et fonction, point de vue qui permet à mon avis de mieux rendre compte de la réalité linguistique des langues océaniques, et plus particulièrement des langues polynésiennes.

B-10.1. Corrélations entre classes sémantiques et fonctions syntaxiques

Plus récemment, Jan Anward (2001) pense qu'il faut d'abord classer les différents lexèmes d'une langue en fonction de propriétés phonologiques, syntaxiques et lexicales. Une classe aura donc un ensemble de propriétés spécifiques. Pour faire une étude typologique des systèmes catégoriels, il faut mettre en corrélation les classes sémantiques de lexèmes avec

celles des définies par des propriétés phonologiques, morphologiques et syntaxiques (*cf.* fin du § 3.1.).

Tableau : classes sémantiques et fonctions syntaxiques

	root	predicate	predidate modifier	argument modifier	argument
situation	*				
event		*			
place			*	*	
time			*	*	
relation			*	*	
property			*	*	
quantity				*	
person/thing					*

L'échelle de stabilité temporelle va de – stable (*situation*) à + stable (*person/thing*)
L'échelle de spécification spatio-temporelle décroît entre *place* (+), *time* et *relation* (-).

D'après ce tableau, seul l'événement est prédicat, tandis que lieu, temps, relation et propriété sont des déterminants du prédicat. Mais : Anward reconnaît quand même que, mises à part les interjections qui semblent faire l'objet d'une catégorie universelle, l'existence d'autres catégories peut être fortement controversée : dans des langues wakashan et dans des langues salish, tous les lexèmes semblent être basiquement des verbes (ou des prédicats), et peuvent aussi être utilisés comme actants (interprétés le plus souvent comme des relatives sans antécédents). Dans des langues austronésiennes, il n'est pas clair quelle est la fonction – prédicat ou argument – de base, et même, d'après D. Gil, certaines de ces langues ne lexicalisent que la situation "root", c'est-à-dire des interjections.

D'autre part, les classes sémantiques peuvent avoir plusieurs lexicalisations : le lieu, par exemple, peut être lexicalisé par des prépositions ("vers"), des noms ("direction") ou des verbes ("entrer"). Et des lexèmes peuvent avoir d'autres fonctions que celle dans laquelle ils sont lexicalisés : par exemple, en anglais le nom *iron* peut être argument, prédicat ou déterminant.

La fonction syntaxique peut changer sans que la catégorie sémantique ne change (*icily* < *icy* déterminant à adverbe mais "qualité" conservée, ou bien *out* d'adverbe à précatif mais "lieu" conservé). D'autres cas de dérivation/conversion entraînent seulement un changement de catégorie sémantique (*beauty* > *beauty* qualité à chose, *man* > *manhood* chose à qualité). Les catégories du discours sont donc des généralisations spécifiques à chaque langue.

Une étude typologique des systèmes catégoriels doit donc partir de l'inventaire des classes sémantiques disponibles, et les mettre en relation avec les propriétés phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

B-10.2. Contrainte dans la variabilité

J'ai déjà évoqué l'article d'Anward, Moravcsik et Stassen (1997) à propos des trois types de différenciation permettant de définir les catégories d'une langue.

Ces auteurs font tout d'abord le double constat suivant :

- a) L'appartenance à une catégorie du discours ne peut pas être déduite de son sens lexical.
- b) Il n'y a pas de convergence entre les catégories du discours et le type de flexions (l'appartenance à une catégorie du discours ne peut pas être déduite du type de flexion).

D'autre part, l'hypothèse de Sapir, selon laquelle il n'y aurait aucun point commun entre les langues concernant la catégorisation n'a jamais été prouvée. Il semble au contraire que les catégories flexionnelles et les fonctions syntaxiques ne varient pas de façon illimitée, mais relèvent de *sets* très limités. L'idée qu'il faudrait un métalangage sémantique spécifique pour chaque langue n'a jamais fait ses preuves.

Si les langues n'ont pas toutes le même système de catégories du discours, aucun système d'une langue n'est absolument spécifique. Il existe des limites, des contraintes dans la variabilité, et il est nécessaire d'en définir les paramètres. Et en effet, comment les systèmes pourraient-ils être différents les uns des autres s'il n'y avait aucune contrainte ? Les parties du discours peuvent se différencier de par leurs caractéristiques sémantico-pragmatiques (ex. un nom est une chose ou un objet référentiel, etc.) ou de par leurs caractéristiques formelles ou ensemble de caractéristiques formelles.

Il existe 4 paramètres selon lesquels les variations peuvent apparaître :

- paramètre des caractéristiques des parties du discours qui permettent de les différencier (par ex. flexion ou pas)
- paramètre du groupe de caractéristiques pour différencier les parties du discours (par ex. à la fois des flexions de temps et de nombre peuvent caractériser les verbes d'une langue donnée, mais pas dans une autre)
- paramètre des systèmes/ensembles de parties du discours (par ex. verbes et adjectifs peuvent exister dans une langue, mais pas dans une autre ; ou bien : y a-t-il des langues avec des adjectifs et pas de verbes ? Ce serait contraire à la suite implicationnelle proposée par Hengeveld (verbe > nom > adjectif > adverbe).
- paramètre du contexte extra-systémique (par ex. des langues sans adjectifs peuvent être de type agglutinant)

B-10.3. L'espace conceptuel des parties du discours (Croft 2000, 2003)

Pour Croft aussi, le sémantisme ne suffit pas pour identifier les parties du discours : il est nécessaire de prendre en compte la référentialité, la prédication et la qualification. Le tableau (2000: 89, 2003:185) montre la combinaison entre les trois fonctions pragmatiques (colonnes verticales : référence, détermination et prédication) et les trois classes sémantiques (objets, propriétés, actions). En gras figurent les catégories sémantiques associées à leurs fonctions prototypiques :

	REFERENCE	MODIFICATION	PREDICATION
OBJECTS	unmarked nouns	genitive, adjectivalisations, PPs on nouns	predicate nominals, copulas
PROPERTIES	deadjectival nouns	unmarked adjectives	predicate adjectives, copulas
ACTIONS	action nominals, complements, infinitives, gerunds	participles, relative clauses	unmarked verbs

À propos de la dérivation, Croft propose l'universal suivant : Il n'existe pas de langues dans lesquelles les mots référant à des actions auraient besoin d'être dérivés pour être prédiqués, alors que les mots référant à des entités ou à des qualités n'en auraient pas besoin.

B-11. Conclusion sur la catégorisation

Dans le domaine des catégories, tout comme dans celui des relations grammaticales, on peut envisager l'existence de :

- catégories dans des langues particulières,
- ressemblances parmi ces catégories spécifiques à chacune des langues,
- explications fonctionnelles, cognitives et sémantiques pour ces ressemblances,
- catégories dans une optique inter-langues (crosslinguistic).

Selon Dryer (1997), ces trois premières affirmations existent, la quatrième n'existe pas, c'est tout au plus une fiction pratique : ceux qui pensent élaborer des théories concernant les relations grammaticales ne font en fait qu'élaborer différentes métalangues pour pouvoir parler des différences et des ressemblances. Et, de plus, cela conduit ces théoriciens à ignorer les relations grammaticales des langues particulières !

Les plus optimistes pensent au contraire qu'on peut établir des universaux dans le domaine des catégories, sur la base de prototypes sémantiques ou, mieux encore, alliant fonction et sens prototypiques. Par contre, une approche graduelle, scalaire des catégories, sans doute plus exacte si l'on s'en tient à la description de langues particulières, permet moins la comparaison inter-langues.

Enfin, les catégories sont-elles internes au lexique, préalables à toute énonciation, ou bien ne se manifestent-elles qu'en discours ? Est-ce que la réponse à cette question dépend des langues ? ou est-ce qu'il existe des bases cognitives communes à toutes les langues qui rendent universelles l'existence des catégories (permettant la traduction d'une langue à l'autre) ? C'est, nous l'avons vu, l'analyse que fait Croft, qui pose que "noms, verbes et adjectifs sont des universaux linguistiques, au sens de prototypes typologiques". Ce cadre d'analyse, basé à la fois sur le sens et la fonction pour établir des classes prototypiques, semble permettre la prise en compte de toutes les langues particulières, y compris les langues polynésiennes.

Ce que nous connaissons des langues océaniques, à travers un échantillon particulièrement représentatif des langues où se pose le problème de la catégorisation lexicale, nous conduit à une attitude qui ne peut être qu'ambiguë : la seule approche structuraliste et fonctionnaliste par laquelle j'ai été naturellement, de par ma formation, amenée à analyser ces langues, m'a conduit dans une impasse, au constat d'un décalage entre d'une part, le sentiment linguistique des locuteurs, pour lesquels des couplages noms/entités et verbes/procès existent bien – sentiment par ailleurs contradictoire avec les changements de sens constatés selon la fonction assumée – et d'autre part, l'analyse superficielle des formes et de leurs contextes, qui laisse apparaître une grande polyfonctionnalité et une grande latitude combinatoire des lexèmes.

Je suis arrivée à la conclusion que seules les associations sémantiques sous-jacentes qui existent entre un lexème en fonction prédicative et ce même lexème en fonction non prédicative permettent de comprendre et d'expliquer la polyfonctionnalité et la polycombinatoire existant dans ces langues. La prise en compte du sémantisme premier des lexèmes, qui repose en grande partie sur l'intuition du locuteur, n'a pas été pour moi une

démarche facile et évidente. Certains faits, mettant en évidence que la dichotomie nom/verbe n'était pas une vue de mon esprit indo-européaniste forcené, mais bien une réalité inhérente à la langue, ont fini par s'imposer à mon analyse, aidée en cela par la lecture d'études syntaxiques où le sémantisme avait sa place, comme celles de Lemaréchal, Croft ou Anward.

Une fois définies ce que sont les catégories nom/verbe en futunien, peut-on en déduire quelque chose qui les relierait à ce que sont les catégories dans une autre langue ?

L'opposition verbo-nominale est très certainement universelle, mais ce qu'elle revêt de comparable dans une optique interlangues reste encore à découvrir...

B-12. Références bibliographiques sur la catégorisation

- ANWARD Jan, 2001. Parts of speech, in *Language typology and language universals*, vol. 1, pp. 726-735
- ANWARD Jan, Edith MORAVCSIK and Leon STASSEN, 1997, Parts of speech : A challenge for typology, *Linguistic Typology* 1, pp. 167-183.
- AUROUX Sylvain, 1990. *La philosophie du langage*, PUF.
- BAUER Winifred, 1997. *The Reed Reference Grammar of Māori*, Reed Publishing, New Zealand.
- BESNIER Niko, 2000. *Tuvaluan*, Routledge Descriptive Grammars.
- BIGGS Bruce, 1974. Some problems of Polynesian grammar, *Journal of the Polynesian Society* 83, pp. 401-426.
- BROSCHART Jürgen, 1997. Why Tongan does it differently : Catégorial distinctions in a language without nouns and verbs, *Linguistic Typology* 1, pp. 123-165.
- CLARK Eve V. and Herbert H. CLARK, 1979. When nouns surface as verbs, *Language* 55, 4, pp. 767-811.
- CROFT William, 2000. Parts of speech as language universals and as language-particular catégories, in Vogel Petra M. and Bernard Comrie (eds), *Approaches to the Typology of Word Classes*, Mouton de Gruyter, pp. 65-102.
- , 2001. *Radical Construction Grammar. Syntactic theory in Typological Perspective*, Oxford Linguistics, Oxford University Press [chap. 2 Parts of Speech pp. 63-107.]
- , 2003 (2nd edition). *Typology and universals*, Cambridge Textbooks in Linguistics.
- CRYSTAL David, 1967. English, in *Lingua* 17, pp. 24-56.
- CULIOLI A., 1985 : Notes du séminaire de D.E.A. 1983 - 1984, Poitiers, D.R.L. Paris 7. 111p.
- DIXON R.M., 1977. Where have all the adjectives gone?, *Studies in Language* 1, pp. 19-80.
- , 1988. *A Grammar of Boumaa Fijian*, The University of Chicago Press.
- , 1994. Adjectives, in R.E. Asher (ed.) *The encyclopedia of Language and Linguistics* vol.1, Pergamon Press, pp. 29-35.
- DRYER Matthew, 1997. Are Grammatical Relations Universal? in J. Bybee, J. Haiman and S. Thompson (eds), *Essays on Language Function and Language Type*, John Benjamins.
- FOLEY William A., 1998. Symmetrical Voice Systems and Precategoriality in Philippine Languages (paper presented at the 3rd LFG Conference, Brisbane 30 juin-3 juillet 1998).
- FRANÇOIS Alexandre, 2003. *La sémantique du prédicat en mwotlap (Vanuatu)*, Leuven-Paris, Peeters, Coll. Linguistique publiée par la Société de Linguistique de Paris, n°84, 388 p.
- GIL David, 1994. The structure of Riau Indonesian, *Nordic Journal of Linguistics* vol. 17-2, pp. 179-200
- HAGÈGE Claude, 1984. Du concept à la fonction en linguistique, ou la polarité verbo-nominale, *La Linguistique* 20-2, pp. 15-28.
- HENGEVELD Kees 1992. *Non-verbal Predication. Theory, Typology, Diachrony*, Mouton de Gruyter, Berlin, New York. [chapitre *Parts of speech*]
- HOLLYMAN K. J., 1987, *De muna fagaueva. Dictionnaire fagaueva-français*, Auckland, Linguistic Society of New Zealand.
- HOOPER Robin, 1996. Type and instance Nominalisation in Tokelauan, in J. Lynch and Fa'afu Pat (eds), *Oceanic Studies: Proceedings of the First International Conference on Oceanic Linguistics*, Pacific Linguistics C-133, pp. 223-241.
- HOPPER, Paul J. and Sandra A. THOMPSON, 1984. The discourse basis for lexical categories in universal grammar, *Language* 60, 703-752
- HOVDHAUGEN E., Å. NAESS and I. HOËM, 2002. *Pileni Texts with a Pileni-English Vocabulary and an English-Pileni Finderlist*, Oslo, The Kon-Tiki Museum Occasional Papers, vol. 7.
- KINKADE, M.D, 1983. Salish evidence against the universality of "noun" and "verb". *Lingua* 60, 25-40.
- KROEGER Paul, 1998. Nouns and Verbs in Tagalog: a reply to Foley (draft of a paper presented at the 3rd LFG Conference, Brisbane 30 juin-3 juillet 1998).
- KUIPERS, A.H, 1968. The categories verb-noun and transitive-intransitive in English and Squamish, *Lingua* 21, 610-626.
- LA FONTINELLE Jacqueline, 1976. *La langue de Houailou (Nouvelle-Calédonie). Description phonologique et description syntaxique*, Paris, selaf, Langues et civilisations à tradition orale 17, 383 p.
- LANGACKER, R.W, 1987. Nouns and verbs, *Language* 63, 53-94.

- LAUNEY Michel, 1984. Fonctions et catégories dans l'opposition verbo-nominale : l'exemple du nahuatl, *Modèles Linguistiques*, tome VI, fasc. 1, pp. 133-148.
- LAZARD Gilbert, 1999. La question de la distinction entre nom et verbe en perspective typologique, *Folia Linguistica* 33, 3-4, pp. 389-418.
- LAZARD Gilbert et Louise PELTZER, 2000. *Structure de la langue tahitienne*, Peeters, Langues et cultures du Pacifique 15.
- LEHMANN Christian, 1990. Towards lexical typology, in Croft W., K. Denning and S. Kemmer (eds), *Studies in Typology and Diachrony. Papers presented to Joseph H. Greenberg on his 75th birthday*, John Benjamins Publishing Company, pp. 161-185.
- LEMARÉCHAL Alain, 1989. *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Puf.
- LICHTENBERK Frantisek, 1983. *A grammar of Manam*, Honolulu, University of Hawaii Press, Oceanic Linguistics Special Publications 18.
- LYONS John, 1990 (version française traduite de [1978], *Sémantique linguistique*, Larousse.
- MOSEL Ulrike and HOVDHAUGEN Even, 1992. *Samoan Reference Grammar*, Oslo, Scandinavian University Press
- MOYSE-FAURIE, Claire, 1983. *Le drehu, langue de Lifou (Iles Loyauté). Phonologie, morphologie, syntaxe*, Paris, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 3), 212 p.
- , 1984. L'opposition verbo-nominale dans les langues d'Océanie, *Modèles linguistiques* 6, 1, pp. 117-124.
- , 1995. *Le xârâcùù, langue de Thio-Canala (Nouvelle-Calédonie). Éléments de syntaxe*, Peeters-Selaf (Langues et Cultures du Pacifique 10), 256 p.
- , 1997. *Grammaire du futunien*, Nouméa, Centre de Documentation Pédagogique, coll. Université, 240 p.
- , 2000. A syntactic approach to Fagaueva (WUV), in *Leo Pasifika. Proceedings of the Fourth International Conference on Oceanic Linguistics, Niue, 5th-9th July 1999*, The Institute of Polynesian Languages and Literatures, Auckland, pp. 233-259.
- OSUMI Midori, 1995. *Tinrin Grammar*, Honolulu, University of Hawai'i Press, Oceanic Linguistics Special Publication n°25, 304 p.
- OZANNE-RIVIERRE, 1976. *Le iaai. Langue mélanésienne d'Ouvéa (Nouvelle-Calédonie). Phonologie, morphologie, esquisse syntaxique*, Paris, selaf, Langues et civilisations à tradition orale 20, 245 p.
- 1994, Iaai loanwords and phonemic changes in Fagaueva, in T. Dutton & D.T. Tryon (eds), *Language contact and change in the Austronesian World*, Studies & Monographs 77, Mouton de Gruyter, pp. 523-549.
- PAWLEY Andrew, 1966. Samoan phrase structure: morphology-syntax of a Western Polynesian language, *Anthropological Linguistics* 8, pp. 1-63.
- PLANK Frans, 1984. 24 grundsätzliche Bemerkungen zur Wortarten-Frage, *Leuvense Bijdragen* 73, pp. 489-520.
- QUEIXALOS Francisco, 1984. L'interférence verbe-nom en sikuanî, *Modèles linguistiques* tome VI, fasc. 1, pp. 149-160.
- RIVIERRE Jean-Claude, 1978. Accents, tons et inversion tonale en Nouvelle-Calédonie, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. LXXIII, fasc. 1, pp. 415-443.
- , 1980. *La langue de Touho. Phonologie et grammaire du cèmuhi (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Selaf, Langues et civilisations à tradition orale 38, 363 p.
- ROBINS, R.H, 1952. Noun and verb in universal grammar, *Language* 28, 289-298.
- ROSS Malcolm, 1998. Proto-Oceanic Adjectival Categories and Their Morphosyntax, *Oceanic Linguistics* 37-1, pp. 85-119.
- SASSE Hans-Jürgen, 2001. Scales between nouniness and verbiness in *Language typology and language universals*, vol. 1, pp. 495-509.
- SCHACHTER Paul, 1985. Parts-of-speech systems, in *Language typology and syntactic description*, Timothy Shopen (ed), vol. I *Clause structure*, Cambridge University Press, pp. 3-61.
- SHINTANI T.L.A. et Y. PAÏTA, 1990. *Grammaire de la langue de Païta*, Nouméa, Publications de la Société d'Études Historiques de Nouvelle-Calédonie 44, 114 p.
- TAUMOEFOLAU Melenaité, 1991. Verbal senses of concrete nouns in Tongan. Paper presented at the 6th International Conference on Austronesian Linguistics, Honolulu, Hawai'i.
- TCHÉKHOFF Claude, 1984, Une langue sans opposition verbo-nominale : le tongien, *Modèles linguistiques* 6, 1, pp. 125-132.
- TRYON Darrell, 1968. *Dehu Grammar*, Canberra, The Australian National University, Pacific Linguistics Series B-7, 111 p.
- VOGEL Petra M. and Bernard COMRIE (eds), 2000. *Approaches to the Typology of Word Classes*, Mouton de Gruyter
- VONEN Arnfinn M., 1993. Parts of speech and linguistic typology, PhD University of Oslo.
- , 1994. Multifunctionality and Morphology in Tokelau and English, *Nordic Journal of Linguistics* vol. 17-2, pp. 155-178.
- , 2000. Polynesian multifunctionality and the ambitions of linguistic description, in Vogel P. et B. Comvie (eds), *Approaches to the Typology of Word Classes*, Mouton de Gruyter, pp. 479-487.

C- Les relations actancielles : valence verbale et transitivité

Très tôt au cours de mon parcours linguistique, j'ai été passionnée par tout ce qui concerne l'actance au sens large. Cela en grande partie grâce à ma participation aux recherches menées depuis leurs créations tout d'abord au sein du groupe "Prédicat-Actants" de Catherine Paris, puis dans la RCP (1984-1988), créée par Gilbert Lazard, qui avait pour intitulé "Recherche interlinguistique sur les variations d'actance et leurs corrélats", le RIVALC ; la RCP est devenue GDR, toujours sous la direction de Gilbert Lazard jusqu'en 1994, puis de Zlatka Guentchéva (1994-2000) qui le reconvertisse en RIVALDI "Relations intercatégorielles : les variations aspecto-temporelles et les structures diathétiques", et enfin de moi-même jusqu'en 2002.

Toutes mes recherches sur le terrain sont marquées par cet intérêt, qui s'est porté aussi bien sur la classification des verbes et les différents types d'objets (pronoms, noms propres, noms communs), directs, indirects, et phénomène d'incorporation ; sur le marquage des actants ; sur les phénomènes de dérivation (transitivisation, causatif, résultatif) ; sur l'expression du réfléchi et du réciproque ; et last but not the least, sur l'ergativité.

C-1. Ordre des mots et structures d'actance dans les langues kanak

Dès 1983 F. Ozanne-Rivierre et moi-même avons amorcé ce type de recherches, en nous intéressant à la diversité des structures d'actance et à l'origine des marques casuelles dans différentes langues calédoniennes (Moïse-Faurie et Ozanne-Rivierre, 1983). Cette étude était à la fois synchronique – marques des actants, flexions verbales et ordre des mots – et diachronique : origine de ces marques actanciennes et reconstruction de l'ordre des mots en proto-calédonien.

Les langues de Nouvelle-Calédonie et des îles Loyauté sont typologiquement très diverses, tant sur le plan phonologique que sur le plan syntaxique.

Concernant l'ordre des mots, par exemple, on peut classer les 28 langues kanak en 4 groupes principaux :

- (i) langues à ordre V(O)S avec indice personnel sujet inclus dans le groupe verbal comme par exemple en kumak, ajië, nemi, cèmuhi, paicî et iaai, chacune de ces langues
- (ii) langues dans lesquelles coexistent deux ordres, V(O)S comme dans le premier groupe, et SV(O), sans indice personnel sujet dans le groupe verbal : xârâcùù, xârâgurè ou tîrî
- (iii) langues à ordre SV(O) sans indice personnel, et sans marque actancielle : les langues de l'Extrême-Sud de la Grande Terre
- (iv) langues à ordre mixte selon la marque aspecto-temporelle : le drehu et le nengone

Les actants de prédicats intransitifs ne sont marqués systématiquement qu'en ajië ; en paicî, en cèmuhi ou en nemi, la marque est présente seulement si l'actant réfère à un être humain défini. Par contre, dans ces langues, les actants des verbes transitifs référant à un agent, qu'il soit animé ou inanimé, sont nécessairement introduits par la marque de sujet.

Dans les langues à ordre mixte, seul l'actant des verbes transitifs référant à l'agent est marqué, et seulement si l'énoncé est au passé, au progressif ou à l'accompli.

C-2. Voix moyenne, expression du réfléchi et constructions réciproques

Dans le cadre d'une contribution au volume (Moyses-Faurie, sous presse a.), j'avais déjà abordé en 1995 l'étude des constructions réciproques en futunien à partir du questionnaire élaboré par l'éditeur du volume, Vladimir Nedjalkov ; ce questionnaire cherchait à définir la valeur du réciproque et les valeurs connexes (pluralité d'actions, sociatif, itératif, distributif, etc.). Les constructions réciproques présentent en effet souvent des affinités sémantiques avec les constructions réfléchies et les constructions sociatives ; dans bien des langues, des marqueurs identiques sont attestés soit pour le réciproque et le réfléchi, soit pour le réciproque et le sociatif.

Dans le domaine du réfléchi et du réciproque, les langues océaniques présentent une situation assez particulière. En effet, elles n'ont pas de pronoms réfléchis ou de marques spécifiques de réfléchi, alors qu'elles possèdent des marques de réciproques et, pour certaines, des marques de moyen, apparentées au réciproque.

En drehu, le préfixe *i-* employé seul confère une valeur moyenne dans des énoncés dont le prédicat exprime une action sur le corps, ou une action naturellement réciproque :

<i>seδ</i> "peigner"	<i>i-seδ</i> "se peigner"
<i>cin</i> "raser"	<i>i-cin</i> "se raser"
<i>xeleuth</i> "enlacer"	<i>i-xeleuth</i> "s'enlacer"

Associé au suffixe *-keu*, il exprime le réciproque :

<i>thoi</i> "mentir"	<i>i-thoi-keu</i> "se mentir mutuellement"
<i>hnyingëën</i> "questionner"	<i>i-hnyingëëne-keu</i> "s'informer mutuellement"

ou des valeurs connexes, comme le sociatif :

<i>oth</i> "lier"	<i>i-othe-keu</i> "lier ensemble"
-------------------	-----------------------------------

Selon Suzanne Kemmer¹¹, le caractère prédictible du moyen le rend moins susceptible d'être marqué que le réfléchi. Elle en déduit qu'il ne peut exister de langues où le moyen soit marqué sans que le réfléchi ne le soit. Or, les langues kanak marquent parfois syntaxiquement le moyen, mais pas le réfléchi : les constructions transitives – à objet pronominal de même nombre et de même personne que le sujet – peuvent avoir une interprétation soit active, soit réfléchie.

Ainsi en nêlêmwa (Bril, 2000) :

<i>i</i>	<i>khiibai</i>	<i>e</i>	<i>o</i>	<i>giwa</i>
3S	atteindre	3S	avec	hache
"Il s'est blessé avec une hache." ou "Il l'a blessé avec une hache."				

De même en xârâcùù (Moyse-Faurie, 1995) :

<i>anyââ</i>	<i>sache</i>	<i>è</i>
maman	couvrir	3S
"Maman se recouvre." ou "Maman le recouvre."		

Cependant, ces cas d'ambiguïté sont assez rares, car le plus souvent, l'ambiguïté est contournée par une dérivation causative, en xârâcùù, lorsque la construction est active.

¹¹ Kemmer, Suzanne, 1993, *The Middle Voice*, John Benjamins Publishing Company, Typological studies in Language 23.

- construction réfléchi :

dèèri chètia ri nêmwâ
gens séparer 3P aujourd'hui
"Les gens se séparent aujourd'hui."

- construction active :

dèèri fa-chètia ri
gens CAUS-séparer 3P
"Les gens les séparent."

À première vue, il pourrait sembler que les langues polynésiennes présentent le même type de construction, et donc la même ambiguïté parfois constatée dans les langues kanak entre réfléchi et actif. Les langues polynésiennes sont en effet décrites comme utilisant aussi une stratégie pronominale pour exprimer le réfléchi. Mais, en fait, la présence d'une particule adverbiale est généralement attestée lorsque l'on veut donner une interprétation réfléchi à une construction transitive. La particule en question peut être une marque emphatique ou restrictive, ou encore un déictique. Elle n'est pas toujours obligatoire et, dans certaines langues, sa position dans l'énoncé semble variable ; mais on peut considérer qu'elle est en passe de devenir une véritable marque de réfléchi.

Un sens réfléchi est en principe possible aussi bien avec les verbes ergatifs qu'avec les verbes transitifs indirects, mais sous certaines conditions :

- l'actant coréférentiel de l'actant à l'absolutif doit être un pronom, marqué soit à l'ergatif soit à l'oblique, selon la classe du verbe.
- l'ordre est inhabituel, avec l'actant nominal qui précède l'actant pronominal ; ces constructions sont les seules, en futunien, où un actant pronominal à l'ergatif ou à l'absolutif est exprimé après un actant nominal. En effet, quand un prédicat verbal a deux actants postposés non coréférents dont l'un est un pronom, l'actant pronominal à l'ergatif ou à l'absolutif précède toujours l'actant nominal.
- l'énoncé comporte en général l'adverbe restrictif *fa'i* "uniquement, seulement" qui se place après le pronom coréférentiel à l'ergatif ou au cas oblique :

na ako'i le tagata e ia fa'i
PASSÉ instruire SPÉC homme ERG 3S RESTR
"L'homme s'est instruit par lui-même."

e 'ita fa'i a Petelo kiate ia.
NS être en colère RESTR ABS Petelo OBL 3S
"Petelo est en colère après lui-même."

Les énoncés actifs correspondants seraient : *na ako'i e ia le tagata* "il a instruit l'homme", et *e 'ita a Petelo kiate ia* "Petelo_x est en colère après lui_y."

L'utilisation d'un déterminant adverbial restrictif ou emphatique présent dans des énoncés à valeur réfléchi est attestée dans d'autres langues polynésiennes (Moïse-Faurie, sous presse f).

Tout comme les langues kanak, les langues polynésiennes marquent le moyen avec le même préfixe que celui qui sert à former le réciproque.

En futunien, le préfixe (*fe-*) sert à la description d'actions exercées sur le corps, d'actions collectives, ou d'actions réciproques naturelles. Cette marque de moyen s'avère être

apparentée avec les marques de moyen des langues kanak, reflet du préfixe proto-océanien *paRi-*.

L'énoncé futunien (a) est actif, tandis que l'énoncé (b), avec le préfixe *fe-*, est moyen :

- (a) *e ke vaku le tu'a o lou toe*
 NS 2S gratter SPÉC dos POSS ton enfant
 "Tu grattes le dos de ton enfant."
- (b) *e ke fe-vaku i le kai e namu*
 NS 2S PREF-gratter OBL SPÉC manger ERG moustique
 "Tu te grattes à cause des piqûres de moustiques."

Le réciproque comporte en plus le suffixe *-'aki* :

sogi "embrasser" *fe-sogi-'aki* "s'embrasser"
māsau "parler" *fe-māsau-'aki* "discuter"

Dans un article (Moyses-Faurie, sous-pressé) j'ai repris l'ensemble de ces considérations sur l'expression du réfléchi dans les langues kanak et dans les langues polynésiennes, montrant d'une part le lien entre réciprocity et valeur moyenne et, d'autre part, l'emploi de particules focales – appelées *intensifiers* (König¹²) – qui contribuent à donner un sens réfléchi à des constructions autrement actives.

C-3. Expression de la personne

Suite à une communication présentée au colloque "Seventh International Conference on Austronesian Linguistics" (Leiden, août 1994) j'ai rédigé un article (Moyses-Faurie, 1997) sur l'emploi respectif des deux séries pronominales (pronoms régis, postposés, et pronoms clitiques, antéposés) existant dans les langues polynésiennes occidentales (plus particulièrement en tongien, samoan, futunien, wallisien, niuafo'ou, tuvalu et tokelau). L'étude comparée des différents traitements des actants pronominaux selon les langues met en évidence certains faits récurrents, comme le traitement différencié de la troisième personne du singulier, le rôle agentif joué en général par les pronoms clitiques antéposés et, sur le plan énonciatif, la valeur contrastive de ces pronoms. Les restrictions liées à l'emploi des pronoms clitiques y sont examinées en rapport avec la valence verbale, la personne et la visée discursive.

C-4. Thématization, focalisation et relativisation

En futunien, l'ordre des constituants d'un énoncé verbal non marqué est VSO ou VOS. La focalisation, tout comme la thématization, implique l'antéposition d'un des constituants non prédicatifs.

L'antéposition peut-être simple, et relève alors de la thématization, mais elle ne s'applique qu'aux circonstants temporels, locatifs et causals. Elle peut aussi s'accompagner du présentatif *ko*, constitutif des énoncés à prédicat non verbal. Elle marque alors la focalisation lorsque le constituant est un circonstant temporel, locatif ou causal. Pour tous les autres circonstants et pour tous les actants, l'antéposition marque soit la thématization, soit la focalisation. La différence entre thématization et focalisation repose alors uniquement sur l'intonation : une

¹² König, Ekkehard, 1997. Towards a typology of intensifiers (emphatic reflexives), *Proceedings of the XVIth International Congress of Linguists (Paris, July 1997)*, Oxford: Bergamon, Paper n°4.

pause entre l'élément antéposé et le groupe prédicatif marquera une thématisation alors que l'élément focalisé est solidaire, du point de vue de l'intonation, du groupe prédicatif qui le suit.

L'antéposition d'un constituant entraîne généralement des phénomènes de reprise, identiques à ceux requis dans les constructions relatives. (Moyses-Faurie, sous-*presse* c).

D- L'ergativité en Océanie

D-1. Différentes sortes de fracture d'actance

Parmi les langues du Pacifique qui présentent des traits ergatifs, on trouve différents types de fracture d'actance qui peuvent être conditionnés par la catégorie syntaxique des groupes nominaux, par les marques aspecto-temporelles ou par le sémantisme du verbe.

Les langues aborigènes ergatives présentent souvent une scission en fonction du caractère nominal ou pronominal de l'actant représentant l'agent. Ainsi, en Wargamay (Lynch, 1998:199-200), on trouve une structure ergative, avec des actants nominaux S et O non marqués à l'absolutif tandis que A comporte le suffixe ergatif *-ndu* :

maal *gagay*
man.ABS go
"The **man** is going."

maal-ndu *ganal* *ngunday*
man-ERG frog.ABS see
"The man is looking at the frog."

ganal-ndu *maal* *ngunday*
frog-ERG man.ABS see
"The frog is looking at the **man**."

Les actants pronominaux de 3^{ème} personne se comportent comme les noms. Par contre, lorsque l'agent est un pronom pluriel de 1^{ère} ou de 2^{ème} personne, la structure est accusative, avec une forme pour S et A (*ngali* ci-dessous) et un suffixe accusatif (*-nya*) marquant O :

ngali *gagay*
1DU go
"We two are going."

ngali *ganal* *ngunday*
1DU frog.ABS see
"We two are looking at the frog."

ganal-ndu *ngali-nya* *ngunday*
frog-ERG 1DU-OBJECT see
"The frog is looking at us two."

Enfin, les pronoms singuliers de 1^{ère} et 2^{ème} personnes présentent des formes différentes pour chacune des trois fonctions A, S et O.

Ce traitement différent selon, d'une part, la catégorie des actants et, d'autre part, la personne pronominale, est aussi une des principales caractéristiques présentes dans la plupart des langues papoues et austronésiennes où des structures ergatives sont attestées.

D-1.1. Langues papoues

Selon Foley (1986), dans beaucoup de langues papoues, l'agent et le patient sont marqués dans le groupe verbal par des affixes : S et A par des suffixes, O le plus souvent par des préfixes. Ainsi, les langues papoues présentent une structure de type accusatif au niveau des marques verbales (oVa ou Voa étant les ordres les plus fréquents). Seules quelques langues

présentent d'autres structures¹³, comme par exemple la langue Yimas qui a des formes différentes pour A, O et S : 1Sg S *ama-* ; 1Sg O *ka-* ; 1Sg A *Na-*, tout comme en Wargamay pour les pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} personnes du singulier. À noter que ce marquage tri-différentiel est rare dans les langues du monde.

Au niveau du syntagme verbal, les langues papoues ne sont donc pas ergatives, alors que le marquage des actants nominaux est le plus souvent de type ergatif, comme par exemple dans les langues des Hautes Terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'Irian Jaya. Selon Foley, ce marquage ergatif des nominaux serait dû à l'extension à l'agent d'une marque oblique (ABLATIF/INSTRUMENTAL → ERGATIF A[+control]), de façon à éviter des ambiguïtés potentielles entre agent et patient quand tous deux sont animés.

Ainsi, s'il n'y a pas d'ambiguïté possible, la marque ergative est souvent omise, comme dans l'exemple suivant en dani (Hautes Terres de PNG), dans lequel les deux groupes nominaux ne comportent pas de marque :

ap *wekki* *wat-n-an-h-e*
man charcoal hit-1sgO-put-REALIS-3sgA
"The man smeared charcoal on me." (Bromley 1981:107)

Lorsqu'il y a risque d'ambiguïté, en particulier avec deux nominaux référant à des animés, la marque ergative est alors présente :

wam-en *Ø-na-sikh-e*
pig-ERG 3SG.O-eat-REMOTE PAST-3SG.A
"The pig ate him." (Bromley 1981:107)

On trouve des situations similaires dans les langues océaniques, comme par exemple en drehu (îles Loyauté).

D-1.2. Les langues kanak

Les langues kanak présentent plusieurs cas de fracture d'actance.

Les occurrences de la marque ergative sont en corrélation avec des faits syntaxiques (accord verbal, corréférence avec l'indice personnel inclus dans le groupe verbal, classe de verbes, variations selon l'aspect), avec des faits sémantiques (caractère humain ou non humain de l'actant, degré d'agentivité ou d'intentionnalité) ou des critères d'ordre pragmatique (choix, lorsque c'est possible, entre une construction ergative et un autre type de construction).

En nêlêmwa (Bril, 2002), les indices personnels (sujet et objet) ont une logique accusative, tandis que les arguments nominaux ont une organisation ergative (marques ergatives *ea* et *ru*), aboutissant à un système mixte appelé "ergativité scindée". Les tests de l'ergativité syntaxique (corréférentialité dans la subordination ou la relative, impératif) montrent que la structure du nêlêmwa est de type accusatif. L'apparition des marques ergatives est en outre liée à la position postverbale des actants nominaux, l'ordre VOA étant l'ordre canonique des actants d'un prédicat transitif.

i *u* *â* *aroo-n*
3SG ACC quitter mari-3SG.POSS
"Son mari est parti."

¹³ Un groupe de langues aborigènes (langues galali, wangkumara au sud-est du Queensland ; Dhalanji dans l'ouest de l'Australie) marquent aussi différemment S, A et O.

i thege ve pwe ru nok
 3SG courir au loin filet AGT poisson
 "Le poisson a entraîné le filet." (Bril, 2000:327)

i tuâi Pwâ-Hivic (e)a Pwâ-Kebö
 3SG mentir Pwâ-Hivic AGT Pwâ-Kebö
 "Pwâ-Kebö a menti à Pwâ-Hivic." (Bril, 2002:142)

À côté de ces verbes transitifs, le nêlêmwa possède une catégorie des verbes dits "médio-actifs" (verbes d'affect, de mouvement, de perception), avec lesquels la place des actants (VOA ou VAO) a des fonctions de diathèse. En effet, ces verbes admettent un actant 2 indirect (Oi) et, selon la place de cet actant – centré (V/Oi/A) ou périphérisé (V/S/Oi) – l'actant 1 sera à l'absolutif ou à l'ergatif. Ces constructions ont des valeurs sémantiques et diathétiques particulières : elles connotent des degrés d'agentivité et d'intentionnalité différentes.

i u toven Pwayili o shaya eli
 3SG ACC finir Pwayili REL travail ce.ANAPH
 "Pwayili a terminé ce travail." (Bril, 2002:147)

i u toven o shaya eli a Pwayili
 3SG ACC finir REL travail ce.ANAPH AGT Pwayili
 "Pwayili a achevé ce travail." (Bril, 2002:147)

Par contre en nemi (Ozanne-Rivierre, 1979), la fracture d'actance est liée au trait "animé" ou "inanimé" de l'agent : le morphème *ru* marque les agents animés ou inanimés des verbes transitifs, mais seulement les agents animés des verbes intransitifs, ce que Dixon appelle une ergativité étendue ("a kind of extended ergative") :

yelu fe vi hyaok ru maali hnook
 3DU prendre DEF enfant AGT DUEL femme
 "Les deux femmes emportent l'enfant."

ye teve-ek ru vi davec
 3SG emporter-3SG.O AGT DEF inondation
 "L'inondation l'emporte."

ye ta-me ru vi hnook
 3SG monter-venir AGT DEF femme
 "La femme monte."

ye ta-me vi davec
 3SG monter-venir DEF inondation
 "L'inondation monte."

En drehu (Moyse-Faurie, 1983), l'ergativité est à première vue plus ou moins scindée en fonction de l'aspect : la construction est ergative à l'accompli et au progressif, mais accusative au passé et à l'inaccompli. Cependant, le degré d'agentivité, le caractère animé/inanimé de l'agent ainsi que sa catégorie syntaxique sont des critères qui interviennent dans le marquage des actants.

- au progressif, les actants intransitifs sont généralement non marqués :

kola cia la hnittr e koilo tröne uma
 PROG pousser DEF brousse LOC là-bas derrière maison

"La brousse est en train d'envahir l'arrière de la maison." (Lercari *et al*, 2001:411)

L'agent d'un verbe transitif est marqué à l'ergatif. La marque ergative, qui est aussi celle de l'instrumental, présente trois formes : *hnen* (+ nominal), *hnei* (+ nom propre et pronom indépendant) et *hne-* (+suffixes possessifs de 1^{ère} personne):

kola humuth la puaka hnen la sinelapa
 PROG tuer DEF cochon ERG DEF serviteur

"Le serviteur est en train de tuer le cochon."

Cependant, si les actants d'un verbe intransitif sont des noms propres, ils sont généralement aussi marqués à l'ergatif :

kola hmahma hnei Hetrue
 PROG avoir honte ERG Hetrue

"Hetrue a honte."

D'autre part, s'il n'y a pas d'ambiguïté possible sur le rôle respectif des actants, un A nominal peut ne pas être marqué à l'ergatif :

kola hnyiman la utr hnen la aji
 PROG rire.TR DEF poulpe ERG DEF rat

"Le rat se moque du poulpe."

kola xen la koko la nekönatr
 PROG manger DEF igname DEF enfant

"L'enfant est en train de manger une igname."

- À l'accompli, la construction est ergative, avec S et O non marqués, tandis que A est à l'ergatif :

mec asë hë angatr
 mourir tous ACC 3PL

"Ils sont tous morts" (Lercari *et al*, 2001:372)

traqa ha angeic
 arriver ACC 3SG

"Il est arrivé."

iji hë la melek hnen la nekönatr
 boire ACC DEF lait ERG DEF enfant

"L'enfant a bu le lait."

- Au passé, l'accord est à la fois sémantique et morphologique : la marque *hnen* est obligatoire lorsque l'actant référant à l'agent est antéposé au groupe prédicatif, que le verbe soit transitif ou intransitif :

hnen la uma hna mel
 ERG DEF maison PASSÉ brûler.INTR

"La maison a/avait brûlé." (Lercari *et al*, 2001:353)

hnen la aji hna hnyiman la utr
 ERG DEF rat PASSÉ rire.TR DEF poulpe

"Le rat s'est/s'était moqué du poulpe."

Mais : le marquage à l'ergatif n'est pas nécessaire lorsque l'actant est postposé au groupe prédicatif, a une agentivité faible et est un nominal :

hna mel la uma
 PASSÉ brûler DEF maison
 "La maison a/avait brûlé." (Lercari *et al.*, 2001:353)

À l'inverse, quand l'actant est un pronom ou un nom propre (ou assimilé), la marque d'agent est obligatoire, quel que soit l'ordre des constituants et quelle que soit la valence du verbe :

hna öni asë la mitr hnei angatr
 PASSÉ manger tout DEF viande ERG 3PL
 "Ils ont mangé/mangeaient toute la viande."
hnei *Hetrue hna hmahma* (\cong *hna hmahma hnei Hetrue*)
 ERG Hetrue PASSÉ avoir honte
 "Hetrue a eu/avait honte."

- À l'inaccompli, l'ordre des mots est SVO ; S, préposé au prédicat, n'est jamais marqué :

angeic a mec
 3SG INACC malade
 "Il/elle est malade."
angeic a xen la koko
 3SG INACC manger DEF igname
 "Il/elle mange une igname."
tro la nekönatr a traqa
 FUT DEF enfant INACC arriver
 "L'enfant va arriver."

Ainsi, au passé, le drehu présente un mélange de marquage sémantique¹⁴ et morphologique ; à l'accompli, la structure est strictement ergative, tandis qu'à l'inaccompli elle est strictement accusative.

Tout comme en nemi, la structure actancielle du drehu peut relever d'un "cas d'ergativité étendue" la marque ergative *hne-* ne s'applique pas à tous les actants S¹⁵, mais seulement à certains d'entre eux, dans certaines circonstances, afin de spécifier ou d'insister sur leur agentivité.

Dans les langues kanak, la marque ergative est souvent d'origine lexicale.

En nêlêmwa, les deux marques ergatives ont des origines différentes : *ea* introduit des humains ; lorsque l'actant introduit est un pronominal, c'est la forme possessive qui est suffixée à la marque *ea*, d'origine vraisemblablement nominale ; la marque *ru* qui introduit les non-humains est la forme grammaticalisée du verbe *thu* "faire".

¹⁴ C'est-à-dire "grammatical marking which directly describes the semantics of the conceptualisation of a particular situation without this having to be related to a prototype and filtered through basic syntactic relations." (Dixon, 1994:28-29). Selon Dixon (1994:30-31), "it is best to restrict case labels such as nominative, accusative, absolutive and ergative to languages with syntactically based marking where they indicate syntactic relations, and to use other, semantically based, labels which mirror the semantics of each situation of use".

¹⁵ Ce n'est donc pas ici un cas de 'marked nominative' qui selon Dixon doit concerner tous les S (Dixon, 1994:64).

En drehu, la marque d'agent, *hne-*, est aussi d'origine nominale et signifie "lieu, place de" ; elle accepte optionnellement les suffixes possessifs de premières personnes (singulier, duel et pluriel) qui réfèrent à l'agent.

D-2 Langues dans lesquelles l'absolutif est marqué alors que l'ergatif ne l'est pas

Concernant le marquage actanciel, quelques langues parlées en Océanie font exception aux universaux supposés (Dixon, 1994:11 et 58), Croft, 2001:141) selon lesquels l'absolutif est toujours non marqué par rapport à l'ergatif¹⁶ et, dans le cas où l'absolutif serait marqué, alors l'ergatif le serait aussi.

D-2.1. En waris (PNG)

Selon R. Brown (1981), la langue waris de Papouasie-Nouvelle-Guinée) a une autre manière que la langue dani (*cf.* ci-dessus D-1.1.) pour lever l'ambiguïté provoquée par l'absence de marques : c'est le datif (marque habituelle du bénéficiaire) qui va aussi marquer les patients O de verbes transitifs, lorsqu'on a affaire à deux actants animés :

ye-m *ka-va* *helvakomandha-v*
 you-DAT I-TOP kill-PRES
 "I kill you (intentionally)."

De plus, le datif va aussi marquer les actants nominaux S de verbes intransitifs exprimant des changements d'état non contrôlés ("*uncontrolled* changes of states", pp 109-110),

DATIF→ABSOLUTIF (O, S[-control])

he-m *daha-v* *ka-m* *takola-na*
 he-DAT die-PRES I-DAT slip.and.fall-PAST
 "He is dying."
 "I slipped and fell."

D-2.2 En nias, langue austronésienne de Sumatra

Selon Lea Brown (2003), la langue nias marque certains actants absolutifs alors que les actants ergatifs ne le sont pas. Ainsi par exemple, la forme de citation pour le mot "père" est *ama*, alors que sa forme absolutive est *n-ama*., La forme de citation pour le "conseiller villageois" est *si'ila* (ERG), alors que l'absolutif présente une flexion consonantique à l'initiale *zi'ila* (ABS) :

i-tolo **zi'ila** **ama-gu**
 3SG.REALIS-help ABS.village advisor ERG.father-1SG.POSS
 "My father is helping/helped a/the/some village advisor(s)."

mofanö **n-ama-gu**
 leave ABS-father-1SG.POSS
 "My father is leaving/left."

la-tolo *n-ama-gu* **si'ila**
 3PL.REALIS-help ABS-father-1SG.POSS ERG.village advisor
 "The village advisors are helping/helped my father."

D-2.3. En roviana (îles Salomon)

En roviana, de même que dans d'autres langues des îles Salomon, les pronoms à l'absolutif sont précédés d'un marqueur spécifique (*si* in Roviana, *ba* in Hoava), alors que les pronoms à

¹⁶ Dixon (1994:11): "There are a few well-attested instances where accusative has zero realisation, while nominative involves a positive affix, but none where ergative has zero form and absolutive is non-zero."

l'ergatif ne sont pas marqués (Corston, 1996 :14-15). D plus, les pronoms singulier et pluriel de 3^{ème} personne présentent des formes spécifiques, la plus "lourde" étant l'absolutive :

	absolutive	ergative and neutral
3SG	(si) asa	sa
3PL	sarini	ri

gina ele kamo si asa
 maybe PERF arrive ABS 3SG.ABS
 "Maybe s/he has arrived."

Les autres pronoms ont une forme identique quelle que soit leur fonction, mais seul le pronom à l'absolutif est précédé d'une marque :

dogor-i-a rau si asa
 see-TR-3SG.O 1SG ABS 3SG.ABS
 "I saw him/her."

la ri pusi-n-au iku si rau
 go 3PL.ERG tie-TR-1SG.O rope ABS 1SG
 "They tied me up with a rope."

Le roviana a une syntaxe faiblement ergative et présente une double scission. La première scission concerne les différents actants des propositions principales. Dans les principales, seuls les noms propres, les pronoms et les groupes nominaux à quantificateurs distinguent formellement absolutif et ergatif :

- Noms propres (Corston, 1996:12)

taloa se Zima
 leave ABS Zima
 "Zima left."

seke-i-a e Zima se Maepeza
 hit-TR-3SG.O ERG Zima ABS Maepeza
 "Zima hit Maepeza."

- groupes nominaux comportant un quantificateurs ou un numéral (Corston, 1996:13) :

turu si karua koburu
 stand ABS two child
 "Two children are standing up."

...meke dogor-i-a ri si keke igana
 and see-TR-3SG.O 3PL.ERG ABS one fish
 "...and they saw a fish."

Tous les autres nominaux des propositions principales ont un système de marquage actanciel neutre ou accusatif (pas de marques casuelles, mais O est le seul à être indicé dans le verbe, se distinguant à la fois de S et de A) :

taloa sa siki
 leave DEF dog
 "The dog left."

garat-i-u sa siki
 bite-TR-1SG.O DEF dog
 "The dog bit me."

La seconde scission oppose d'une part les principales et les compléments propositionnels, de l'autre, les subordonnées (y compris les relatives) ; les subordonnées présentent un marquage neutre quel que soit la nature des actants (Corston, 1996:30) :

Corston explique cette différence de traitement actanciel entre principales et subordonnées ainsi que le développement d'une ergativité morphosyntaxique en roviana par des tendances discursives (*cf.* Du Bois' One lexical Argument Constraint and preferred Argument Structure).

Il reconstruit un système de marquage neutre d'où seraient issues les constructions ergatives, via la réanalyse d'un système à marque de focus (touchant prioritairement les S et les O) en système marquant l'absolutif ; cette réanalyse ne se serait faite que dans les propositions principales et à compléments propositionnels, les seules à comporter des éléments focalisés. Les subordonnées, lieux des présuppositions et du déjà connu, ne comportent pas d'éléments focalisés et n'ont donc pas de marquage ergatif mais un marquage neutre. En cela, elles sont morphologiquement plus conservatrices que les principales.

Pour Corston, et contrairement aux hypothèses avancées par Estival and Myhill (1988), les passifs ne représentent pas la seule source de réanalyse possible conduisant à des structures ergatives. La nécessité de pouvoir déterminer les rôles de deux actants potentiellement agents peut tout aussi bien expliquer la réanalyse d'une stratégie de marquage de focus en construction ergative. D'autant plus que le fait que c'est l'absolutif qui est marqué alors que l'ergatif ne l'est que rarement rend impossible l'hypothèse d'une réanalyse du passif vers l'ergatif : "In a passive-to-ergative reanalysis, the nominal corresponding to A in an active structure receives oblique marking, while the nominal corresponding to O receives the same marking as S, which is typically unmarked. With the reanalysis of such a construction as ergative, A has a special marker, while S and O have no marking. But this is not a typological feature of ergativity per se, but rather a consequence of the formal properties of the source from which ergativity has developed. Viewed in this light, it is not surprising that Roviana has a marked absolute and unmarked ergative, since the erstwhile focus-marking strategy from which Roviana's ergativity has developed has been shown to have favoured S and O according to discourse principles, and to have employed more morphological weight in the marking of S and O as a reflection of correlations between phonological weight and cognitive processing" (Corston 1996 : 75).

D-3. Structures d'actances, degrés d'ergativité

Les langues polynésiennes occidentales sont réputées, tout comme les langues aborigènes, pour leur ergativité.

Des différences dans l'ordre des mots, la marque des actants, l'origine et la distribution des marques aspecto-temporelles justifient un classement typologique distinguant les langues polynésiennes occidentales des langues polynésiennes orientales. En ce qui concerne l'organisation actancielle, les langues polynésiennes occidentales sont ergatives tandis que les langues polynésiennes orientales sont de structure accusative.

Les langues polynésiennes occidentales se caractérisent aussi par l'existence de trois constructions de prédication verbale différentes : la construction intransitive, avec un seul actant à l'absolutif ; la construction transitive indirecte, avec un actant à l'absolutif et un

second actant au cas oblique ; la construction ergative avec un actant à l'absolutif et un actant à l'ergatif.

En futunien (Moyse-Faurie 1994a), les classes verbales ne peuvent être déterminées qu'en tenant compte :

- du nombre et du type de construction qu'un verbe admet,
- du caractère facultatif ou obligatoire de ses actants
- du rôle sémantique joué par ses actants, en particulier le rôle sémantique du prime-actant.

La plupart des verbes futuniens sont pré-orientés pour un type de construction et doivent être dérivés pour en changer ; rares sont ceux qui sont labiles. En terme de relation sémantique, la dérivation verbale aura un impact différent selon que l'actant à l'absolutif d'un verbe non dérivé réfère à un patient ou à un agent.

En outre, en futunien comme dans l'ensemble des langues polynésiennes occidentales, les actants pronominaux (à l'exclusion souvent de la 3^{ème} personne du singulier), peuvent être intégrés dans le groupe verbal et présentent alors généralement une structure accusative (Moyse-Faurie, 1997c).

Pour déterminer le degré d'ergativité du futunien, différents critères peuvent être pris en considération. L'ergativité ne touche pas tous les verbes transitifs. En effet, la construction transitive indirecte définit une classe de verbes, dits "moyens", qui relèvent d'un champ sémantique particulier (verbes de sentiment, de perception, de fonctions intellectuelles ou de communication) et qui entrent dans une structure de type accusatif. En dehors de l'existence de cette catégorie verbale et d'un marquage différentiel des actants pronominaux, il faut examiner, pour déterminer le degré d'ergativité du futunien, les phrases impératives, les phénomènes d'accord verbal et de coréférence, les possibilités de relativisation, de thématization et de focalisation, et l'impact de ces opérations sur les différents types d'actant.

En prenant en compte l'ensemble de ces critères, j'ai pu définir (Moyse-Faurie, 1994) le degré d'ergativité du futunien, ergativité bien réelle en ce qui concerne le marquage actanciel explicite des actants nominaux et pronominaux de 3^{ème} personne, le caractère obligatoire de l'actant à l'absolutif (quelle que soit la valence du verbe), l'accord verbal provoqué uniquement par des actants à l'absolutif, la plupart des contextes de coréférence et la relativisation ; par contre, l'impératif, les pronoms clitiques et les verbes "moyens" présentent une structure accusative.

D-4 Pragmatique de l'ergativité

D-4.1. En futunien

Dans une approche plus pragmatique (Moyse-Faurie, 2000), inspirée par les travaux de Duranti¹⁷ sur le samoan, j'ai analysé les stratégies d'emploi ou d'évitement de la construction ergative. En futunien, la construction ergative est relativement peu employée. Elle est très souvent remplacée :

- par une construction possessive : les actants à l'absolutif (référant au patient) et à l'ergatif (référant à l'agent) sont remplacés par un seul actant à l'absolutif, qui consiste en un syntagme de détermination ; le déterminant, introduit par le relateur de possession agentif, est sémantiquement l'agent du procès ;

¹⁷ Voir par exemple Duranti, Alessandro, 1994, *From Grammar to Politics. Linguistic Anthropology in a Western Samoan Village*, University of California Press.

- par l'emploi d'un auxiliaire verbal suivi d'une complétive : l'auxiliaire, tout comme le verbe de la complétive, n'ont alors chacun qu'un seul actant, toujours à l'absolutif.

Le fait que ces deux modes d'évitement de l'ergatif soient très utilisés peut s'expliquer par la trop forte mise en avant de l'agent dans la construction ergative, mise en valeur peu compatible avec les contraintes socio-culturelles des sociétés polynésiennes.

D-4.2. En tuvalu

En tuvalu (anciennement îles Ellice), outlier polynésien, Besnier (2000:34) note qu'avec certains verbes le sujet des verbes transitifs n'est pas marqué à l'ergatif mais au bénéfactif aliénable dans les phrases impératives. Besnier explique ce fait dans la remarque suivante : "While ergatively-marked imperative subjects are not ungrammatical, they are less idiomatic than benefactively marked subjects" :

ne kai nee koe ika mo uttanu kolaa.
 PAST eat ERG 2SG fish and germinated-coconut those
 "You had some of that fish and germinated coconut

kai maa koe ika mo uttanu kolaa!
 eat BEN 2SG fish and germinated-coconut those
 "Have some of that fish and germinated coconut!"

D-4.3. En ku waru

Dans les langues papoues, nous avons vu que la marque ergative est souvent omise, sauf quand il y a risque d'ambiguïté (cf. D-1.1. pour des exemples en dani).

Selon Foley (1986 :108), la marque ergative a aussi une fonction connexe: elle exprime le degré de contrôle de l'agent : si l'agent est motivé, volontaire, indépendant et exerce son propre contrôle sur l'événement, il est marqué à l'ergatif ; sinon, s'il agit par contrainte sociale, indépendamment de sa propre volonté et sans contrôle sur l'événement, il n'est pas marqué. "For verbs expressing commands or requests, the ergative case is used if the actor's social position is such that it is appropriate for him to address commands or requests to the addressee. The ergative asserts his right to do so. If the actor does not have this right, then the ergative suffix should not be used."

Par contre, Merlan et Rumsey (2001) font une autre analyse de la marque ergative du ku waru (Hautes Terres de Nouvelle-Guinée). Pour eux, il n'y a pas de scission ergative en ku waru, et la marque ergative ne sert pas à désambigüiser les rôles des actants, mais a une fonction de "transparence métapragmatique" (*metapragmatic transparency*).

Les auteurs distinguent cinq types de phrases (pp. 217-219).

- Type 1 (pas d'accord sur le V, toujours indicé à la 3^{ème} personne) GN-ABS V :

olyo korupa pukum
 we.ABS poor go.PROG.3SG
 "We are poor."

Le groupe nominal à l'absolutif réfère en général à un patient qui subit l'événement sans avoir le moindre contrôle.

- Type 2 (V s'accorde avec l'actant unique) : GN-ABS V

na kolkur
 I die.PROG.1SG
 "I am dying."

Cette construction est celle des verbes intransitifs de beaucoup de langues.

- Type 3 (V s'accorde avec le second GN) : GN-ABS GN-ABS V

olyo tai um
we.ABS laughter.ABS come.PERF.3SG
"We felt like laughing."

Ce type de construction est employé essentiellement avec des prédicats possessifs ("J'ai des enfants" et des prédicats exprimant des émotions ou des perceptions.

- Type 4 (V s'accorde avec le GN à l'absolutif): GN-ABS GN-ERG V

na engl-n kolkur AB S= patient, ERG = agent effectif
I hunger-ERG die.PROG.1SG
'I'm very hungry.' (lit. I'm dying of hunger)

L'actant à l'absolutif avec lequel le verbe s'accorde est le patient tandis que l'ergatif marque ce qui affecte ce patient (condition, émotion, etc.);

- Type 5 (V s'accorde avec l'actant à l'ergatif): GN-(ERG) GN-ABS V

na-ni kera laima-yl tud
I-ERG bird cassowary-DEF hit/kill.PERF.1SG
"I killed the cassowary."

Ce type de construction est sémantiquement hautement transitif, comprend des agents humains (ou êtres animés supérieurs) qui exercent un fort degré de contrôle sur l'événement, contrairement aux patients.

Les auteurs ont analysé un corpus de discours enregistrés au tribunal, qui comprend un grand nombre d'occurrences de discours directs ou rapportés prononcés par des actants de différentes personnes. Ils sont mis en évidence un certain nombre de corrélations :

- présence de la marque ergative lorsque le GN comporte une marque d'indéfini :

kang-te-n kang tenga mong-na tum
boy-INDEF-ERG boy other eye-LOC hit.PERF.3SG
"A boy hit another in the eye." (p.221)

Comme le constatent les auteurs ("In terms of notions of a cline of agent-naturalness, indefinite arguments are lower down on the scale than are definite ones"), ce fait est en accord avec la hiérarchie proposé par Silverstein (1981)

- présence de la marque ergative quand le groupe nominal est complexe :

tap yi-kil-n kanak lku oi tontik tiring
lead man-PAUC-ERG see.NF.3PL house divide do.CAUS.NF.3PL do.REMOTE PAST.3PL
"Some of the leading men saw and divided the house." (p.221)

- forte proportion de marquage ergatif avec les agents de verbes de communication, quelle que soit la catégorie de l'actant. Ceci peut être "related to the greater share of information load which the subjects of such verbs bear in these constructions" (p.225).

Si l'agent du verbe "dire" (*nyi-*) a dans la phrase une fonction de locuteur, il est obligatoirement à l'ergatif :

ab-ayl-n kangabola nu-nga nyikim
woman-DEF-ERG child you-GEN say.PROG.3SG
"The woman says: The child is yours". (p.224)

Par contre, si ce même verbe n'a qu'un usage performatif ("to frame the very act of speaking in which it is being used"), alors son agent est à l'absolutif :

<i>na</i>	<i>mol</i>	<i>nyikir</i>	<i>na</i>	<i>aima</i>	<i>age</i>	<i>anumuy</i>	<i>nyikir</i>
I	no	say-PROG.1SG	I	really	thank.you	very.big	say.PROG.1SG
"I say no."			"I thank you very much."				

Ainsi, un actant agent de première personne du verbe "dire" peut être marqué aussi bien à l'absolutif qu'à l'ergatif selon que son emploi est performatif ou interactif. Par conséquent, le marquage ergatif n'est pas lié à l'agentivité potentielle, mais plutôt au "degree to which an NP's reference is presupposed by its use in a particular speech situation" (p. 230). C'est ce que Silverstein (1981:24) décrit comme le degré de "unavoidability and transparency of metapragmatic reference". Merlan et Rumsey vont plus loin en faisant une distinction à **l'intérieur** de la première personne et donnent une explication pour son traitement différencié en terme de "metapragmatic transparency".

D-5. Approche diachronique

Le futunien et le wallisien sont des langues ergatives, tout comme le tongien, le tokelau et le samoan. Le fonctionnement de la structure ergative, et ses corrélats sémantiques, plutôt déroutants au départ pour un francophone, m'ont interpellé, de même que les débats sur son statut et son origine dans la famille océanienne.

Bien que l'appareil phonologique et lexical des langues polynésiennes soit évident même pour des non-spécialistes, ces langues présentent une telle diversité de structures actanciennes (accusative, ergative, ou mixte) que cela a donné lieu pendant plusieurs années à tumultueux débats quant aux processus d'évolution envisageables et aux possibilités de reconstruction au niveau du proto-polynésien et, au-delà, du proto-austronésien. Quel schéma d'évolution faut-il reconstruire ? Quelle est l'origine des constructions dites passives dans les langues de type accusatif ? Y a-t-il eu une dérive (*drift*) de l'accusatif vers l'ergatif, ou doit-on admettre que le proto-austronésien présentait une structure ergative, conservée dans de nombreuses langues austronésiennes, la structure accusative n'étant alors qu'un développement ultérieur ? L'étude du futunien, langue relativement conservatrice et fortement ergative inciterait plutôt à reconstruire une structure ergative en proto-polynésien et à prendre partie pour les tenants d'une évolution "de l'ergatif à l'accusatif" dans le groupe oriental des langues polynésiennes.

Voici tout d'abord l'exposé des faits qui ont alimenté la polémique.

D-5.1. Une langue polynésienne à structure accusative : le māori

- construction intransitive : S non marqué :

- (1) *ka moe te tamaiti*
 AOR dormir SPÉC enfant
 "L'enfant dort."

- construction I : A non marqué, O introduit par i

- (2a) *ka patu te tangata i te tuna*
 AOR tuer SPÉC homme OBL SPÉC anguille
 "L'homme a tué l'anguille."

On constate que S et A ne sont pas marqués, alors que O est marqué, et on peut donc dire que la structure du māori est accusative.

D'autre part, les verbes biactanciels du māori peuvent tous être dérivés :

- construction II : Verbe suffixé, A marqué par *e*, O non marqué :

- (2b) *ka patu-a e te tangata te tuna*
 AOR tuer-SUF AGT SPÉC homme SPÉC anguille
 "L'anguille a été tuée par l'homme."

Mais il se trouve que la structure II, traditionnellement analysée comme un passif, a un emploi plus fréquent que la structure I décrite comme active, ce qui n'est pas ordinaire !

En effet, le passif est obligatoire :

- quand A n'est pas spécifié : *V iO, seulement V-SUF O :

- (3) *kitemea ka hari-a te kai*
 quand AOR apporter-SUF SPÉC nourriture
 "Quand la nourriture fut apportée..."

- quand l'objet introduit une relative :

- (4) *ka puta ki waho ngaa tamariki i horo-mia nei*
 AOR arriver à dehors ART.PL fils PASSÉ avaler-SUF DUR
 "Alors sortirent les fils qu'elle avait avalés."

- dans les impératifs des verbes biactanciels

- (5) *huti-a te puna*
 tirer-SUF SPÉC ancre
 "Levez l'ancre !"

De son côté, l'actif est obligatoire dans les structures intransitives, c'est-à-dire :

- quand l'objet n'est pas spécifié : *V-suf eS
- quand l'objet est incorporé
- quand le sujet introduit une relative
- dans les formes réfléchies.

Dans les énoncés où il y a un choix possible entre actif et passif, on trouve plus de deux fois d'occurrences de passif que d'actif.

D-5.2. Une langue polynésienne à structure ergative : futunien (Moyses-Faurie, 1992)

- construction intransitive : S à l'absolutif (marque *a* ou \emptyset)

- (6) *e makape (a) le toe*
 NS courir (ABS) SPÉC enfant
 "L'enfant court."

- construction III O (patient) à l'absolutif, A à l'ergatif (marque *e*) : (verbes ergatifs)

- (7) *e tā (a) le toe e lona tinana*
 NS frapper (ABS) SPÉC enfant ERG POSS3S mère
 "La mère frappe son enfant."

On constate que O est marqué à l'absolutif comme S, et différemment de A qui est à l'ergatif. Les verbes qui admettent ce type de construction sont appelés "verbes ergatifs".

Là où les choses se compliquent, c'est qu'il existe en futunien, et dans les autres langues polynésiennes occidentales qui possèdent une structure ergative, une classe de verbes, appelés verbes "moyens", bien définie sémantiquement (verbes de perception, de communication, de sentiment), qui entre dans un type de structure particulier, appelée construction oblique ou construction "moyenne", et qui ressemble fort à la construction I du māori. En effet, le verbe

moyen est aussi un verbe biactanciel, qui requiert la présence de deux actants, l'un à l'absolutif référant à l'expérient, l'autre au cas oblique référant à un but, ou un patient peu affecté :

- construction I (verbes "moyens") : A à l'absolutif, O au cas oblique (marque *ki*)

- (8a) *na tio (a) le fenua ki le vaka*
 PASSÉ voir (ABS) SPÉC gens OBL SPÉC bateau
 "Les gens ont vu le bateau."

Cette marque *ki* est apparentée à la marque *i* du māori, qui, nous l'avons vu, introduit tous les actants O de tous les verbes biactanciels.

Les verbes "moyens" du futunien, peuvent, comme tous les verbes biactanciels du māori, changer de structure, par dérivation à l'aide, par exemple, du suffixe : *-(C)i* :

- construction II : V est suffixé, A est à l'ergatif, O à l'absolutif

- (8b) *na tio-'i e le fenua (a) le vaka*
 PASSÉ voir-SUF ERG SPÉC gens (ABS) SPÉC bateau
 "Les gens ont observé le bateau."

Sur le plan sémantique, on constate une plus forte affectation de O et le caractère plus agentif de A dans cette construction de type II. On constate aussi un changement dans le marquage actancielle : *le vaka*, qui était au cas oblique, est maintenant à l'absolutif, tandis que *le fenua*, qui était à l'absolutif, est maintenant à l'ergatif.

En futunien, cette dérivation n'est cependant pas une dérivation passive. En effet, elle est fréquente aussi avec des verbes uniactanciels, les rendant alors biactanciels :

- construction intransitive (verbe orienté patient) :

- (9a) *kua mate le afi*
 ACC mourir SPÉC feu
 "Le feu s'est éteint."

- construction II : V suffixé, O à l'absolutif, A à l'ergatif

- (9b) *kua mate-'i le afi e le matagi*
 ACC mourir-SUF SPÉC feu ERG SPÉC vent
 "Le vent a éteint le feu."

- construction intransitive (verbe orienté agent) : S à l'absolutif, circonstant locatif introduit par *i* :

- (10a) *e kava le toe i le niu*
 NS grimper SPÉC enfant OBL SPÉC cocotier
 "L'enfant grimpe sur le cocotier."

- construction II : V suffixé, A à l'ergatif (ancien S), O à l'absolutif (l'ancien locatif) :

- (10b) *e kava-'i e le toe le niu*
 NS grimper-SUF ERG SPÉC enfant SPÉC cocotier
 "L'enfant grimpe jusqu'en haut du cocotier."

Cette dérivation est également possible avec les verbes ergatifs :

- construction III : O à l'absolutif, A à l'ergatif :

- (11a) *e mio (a) le fili e le fafine*
 NS tordre (ABS) SPÉC pâte ERG SPÉC femme
 "La femme tord la pâte à beignets."

- construction II : V suffixé, O à l'absolutif, A à l'ergatif

- (11b) *e mio-'i le 'ua o le moa e le fafine*
 NS tordre-SUF SPÉC cou POSS SPÉC poule ERG SPÉC femme
 "La femme tord le cou de la poule."

La dérivation par le suffixe *-(C)i* n'a plus ici qu'une valeur adverbiale (« jusqu'au bout »), et il n'y a pas de changement dans le marquage des actants.

On a ainsi d'un côté des langues polynésiennes à structure ergative (en gros, les langues polynésiennes occidentales, samoan, tokelau, tongien, niuafo'ou¹⁸, wallisien et futunien), mais qui ont en plus une classe de verbes dits « moyens » qui s'apparentent structurellement à la construction II du māori, langue accusative et d'un autre côté des langues polynésiennes accusatives, comme le māori, où la construction dite passive (construction II) est plus fréquente que la construction I dite active. Ces langues polynésiennes offrent un cas intéressant de structure mixte, reposant sur une distinction catégorielle et non sur une variation aspecto-temporelle, comme c'est le cas dans des langues australiennes et caucasiennes, ou encore en drehu (Moyses-Faurie, 1994).

Cette situation assez complexe, et très particulière, est à l'origine d'un débat qui a agité la communauté des linguistes océanistes ces dernières décennies, à savoir : comment doit-on reconstruire la structure syntaxique du proto-polynésien ? Était-il à structure ergative, comme le futunien, le samoan ou le tongien, ou à structure accusative comme le māori, le tahitien ou l'hawaïen ?

Si l'on est partisan de reconstruire pour le proto-polynésien une structure accusative, il faudra alors expliquer comment certaines langues, comme le futunien, se retrouvent aujourd'hui ergatives.

Si, à l'inverse, on pense que le proto-polynésien était de structure ergative, alors, il faudra expliquer comment cette structure ergative a pu évoluer vers une structure accusative de type māori.

Sur un plan plus général, on peut aussi se demander s'il est possible de dégager un sens unique dans l'évolution des structures syntaxiques, comme on le fait pour certains changements phonétiques, ou pour certains traits typologiques (langues isolantes → langues agglutinantes → langues fusionnelles/flexionnelles, avec un cycle qui se déroule toujours dans le même sens) ou, au contraire, si l'évolution peut se faire dans les deux sens, comme le suggère par exemple Dixon¹⁹, en donnant aussi bien des exemples de changement ergatif → accusatif, que des exemples de changement accusatif → ergatif.

S'il n'existe peut-être pas assez de données pour trancher, il en existe suffisamment pour prendre position, et proposer tel ou tel schéma d'évolution, d'où les diverses tentatives d'explication de cette diversité de système casuel et de voix dans les langues polynésiennes.

¹⁸ Il semble que le niuafo'ou soit justement en train d'évoluer d'une structure ergative vers une structure accusative, par abandon de la marque ergative.

¹⁹ Dixon R.M.W., 1994, *Ergativity*, Cambridge Studies in Linguistics 69, Cambridge University Press.

D-5.3. Hypothèse Hohepa-Hale²⁰

Hohepa et Hale prennent en compte les trois types de structure :

type I : V S *i/kiO*

type II : V-suf *eA O*

type III : V *eA O*

En samoan, comme en futunien, la plupart des verbes biactanciels canoniques (les verbes ergatifs) admettent II et III. Quelques verbes (les verbes "moyens") admettent les constructions I et II, comme en māori.

Hohepa propose que le proto-polynésien devait avoir une structure accusative avec une tournure passive de type māori. Il a dû aussi y avoir une tendance à long terme ("drift") à l'intérieur du proto-polynésien ayant favorisé la construction passive aux dépens de la construction active. En māori, I et II sont possibles pour tous les verbes transitifs, mais en fait, II est plus fréquent. En samoan, en futunien ou en tongien, le passif serait devenu obligatoire pour tous les verbes, excepté pour quelques verbes, les verbes "moyens". Pour la grande majorité des autres verbes biactanciels, le suffixe ne sert alors plus à distinguer la construction passive de la construction active, il va devenir optionnel, ce qui donne les variations II et III. La chute de ce suffixe passif dans la construction III donne naissance à la structure ergative.

Cette hypothèse a l'avantage d'impliquer une seule règle, qui se serait accomplie en deux temps :

- réanalyse du passif, qui devient obligatoire
- réanalyse des phrases passives qui deviennent des phrases actives transitives.

D-5.4. Hypothèse Clark²¹

Clark critique l'analyse de Hohepa qui supposerait qu'il y ait eu un changement parallèle en samoan et en tongien, séparés depuis le proto-polynésien. Clark critique aussi l'appel à la notion psychologique de "drift", de "tendance".

Il propose une hypothèse inverse qui évite ce double inconvénient et reconstruit pour le proto-polynésien un modèle proche du type futunien-samoan-tongien à partir d'une classification des verbes transitifs en A et B :

- classe A : transitifs directs, "canoniques" (manger, boire, tuer, laver) : ce sont les verbes ergatifs ;

- classe B : transitifs indirects (voir, aimer, appeler) : les verbes "moyens".

Pour Clark, le modèle reconstitué pour le proto-polynésien devrait comporter l'ensemble des constructions attestées dans les langues polynésiennes modernes, soit les trois types déjà décrits : type I : V S *i/kiO* ; type II : V-suf *eA O* ; type III : V *eA O*.

L'innovation concernerait uniquement le groupe oriental (māori) qui aurait généralisé le type I pour tous ses verbes transitifs, et n'aurait plus que des traces résiduelles de III comme dans les énoncés impératifs introduits par *me*.

Clark associe aussi à la construction de type I une notion d'imperfectif, avec un patient peu affecté, et aux constructions II et III la notion de perfectif, avec une plus forte affectation du patient et une forte agentivité de l'agent.

La structure actuelle du māori s'expliquerait ainsi par :

²⁰ Hohepa Patrick W., 1969, The Accusative-to-Ergative Drift in Polynesian Languages, *Journal of the Polynesian Society* 78.

²¹ Clark Ross, 1976, *Aspects of Proto-Polynesian Syntax*, Linguistic Society of New Zealand, (Te Reo Monographs).

- une généralisation de la marque accusative pour les phrases transitives imperfectives de type I
- la réanalyse du suffixe comme obligatoire à l'ergatif, limité aux phrases perfectives II et III
- la réanalyse du cas imperfectif (I) comme la marque transitive normale
- la réanalyse des phrases perfectives II et III comme des phrases passives.

D-5.5. Hypothèse Chung²²

L'hypothèse de Clark a plusieurs inconvénients, relevés deux ans plus tard par Sandra Chung, linguiste américaine :

- il n'y a pas d'opposition imperfectif/perfectif marquée syntaxiquement en māori ;
- sur un plan général, la réanalyse de phrases perfectives en passif est peu plausible ;
- la réinterprétation de l'ergatif V-(C)ia eS O comme devenant un passif semble impossible, car eS reste toujours le sujet syntaxique à tous les niveaux de dérivation, O étant toujours l'objet syntaxique.

Chung propose une reconstruction beaucoup plus complexe pour le proto-polynésien :

- elle suppose une marque accusative *i différente en proto-polynésien des marques obliques *i et *ki.
- le proto-polynésien aurait eu deux classes de verbes :
 - . des transitifs canoniques V S i(accusatif) O
 - . des transitifs moyens V S i/ki(oblique) O
- avec pour les deux classes un passif V-(C)ia eAgent S.

Le tongien, le futunien et le samoan auraient réinterprété cette forme passive comme active, donnant la construction V-(C)ia eS O, avec effacement progressif du suffixe -(C)ia, produisant l'actuelle construction ergative de ces langues.

Chung est donc partisane, mais avec d'autres arguments que Hohepa-Hale, d'une évolution passif vers ergatif.

D-5.6. Gibson et Starosta²³

Gibson et Starosta présentent quant à eux des arguments assez convaincants pour considérer que le māori est une langue ergative, et non pas une langue à structure accusative, comme admis jusqu'ici.

Les deux auteurs sont spécialistes des langues des Philippines et du proto-austronésien. Ils constatent que, quelle que soit l'approche théorique des linguistes (lexicase, relational grammar, Government and Binding theory ou categorial grammar), tous aboutissent à la même conclusion : le tagalog, le ilokano, etc. et le proto-austronésien sont des langues ergatives.

En conséquence, ils se posent la question suivante :

- comment reconnaître une construction transitive, lorsqu'on a par exemple deux types d'énoncé à deux actants, comme les constructions de type I et de type II. Lequel est le modèle transitif canonique, qui servira de point de comparaison avec la construction uniactancielle, pour déterminer si la langue est accusative ou ergative ?

²² Chung Sandra 1978, *Case marking and grammatical relations Polynesian*, Austin, University of Texas.

²³ Gibson Jeanne D. et Stanley Starosta, 1990, Ergativity east and west, *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*, Philippe Baldi ed., Trends in Linguistics Studies and Monographs 45, Berlin, New-York : Mouton de Gruyter.

Si la construction I est la structure transitive de base, A étant traité comme S, alors la langue est accusative et la construction II est une construction passive. Mais si S correspond en fait à O de la construction II, alors la langue est ergative, et la construction I est une construction antipassive.

Gibson et Starosta présentent toute une série de critères (marquage, productivité, identité morphologique, existence des verbes moyens, critères sémantiques, dont le degré d'affectivité et l'aspect²⁴, pour déterminer quel est le modèle transitif canonique, et ils concluent qu'en māori, c'est la construction II qui correspond le plus à ce modèle.

Si l'ensemble de ces critères indiquent que le type II est le type transitif canonique, alors le māori est une langue ergative !

Et donc si le tongien, les langues samoïques et le māori sont toutes des langues ergatives, il n'y a aucune raison de ne pas reconstruire un modèle ergatif pour le proto-polynésien nucléaire.

Qu'est-ce qui aurait changé entre le proto-polynésien nucléaire et le māori ?

Le māori aurait simplement développé, à partir du type II transitif canonique sans suffixe, un type I, avec sujet non marqué et objet au cas oblique (moins affecté), étendu à tous les verbes et pas seulement aux verbes moyens, et associé à la notion d'imperfectif.

Ce changement peut se résumer à la règle suivante : règle de détransitivisation pour marquer les objets peu affectés.

Si on admet que le proto-polynésien nucléaire était ergatif, alors il y a toutes les chances que le proto-polynésien l'était aussi... de même que tous les embranchements jusqu'au proto-australonésien.

D-5.7. Références sur l'ergativité

- ANDERSON, S. and Sandra Chung. 1977. On Grammatical Relations and Clause Structure in Verb-initial Languages, in *Syntax and Semantics. Grammatical Relations* n°8, Peter Cole and Jerrold M. Sadock eds., Academic Press, London, pp1-25.
- BESNIER, Niko. 2000. *Tuvaluan*, London & New York, Routledge, coll. Descriptive Grammars.
- BIGGS, Bruce, 1969. *Let's learn Māori*, Wellington, A.H. and A.W. Reed.
- , 1974. Some problems of Polynesian Grammar, *Journal of the Polynesian Society* 83, 401-426.
- BRIL, I., 2000. *Dictionnaire nêlêmwa-nixumwak-français-anglais (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Peeters.
- , 2002. *Le nêlêmwa (Nouvelle-Calédonie). Analyse syntaxique et sémantique*, Paris, Peeters, LCP 16.
- BROWN, Lea, 2003. Nias: an exception to universals of argument-marking. Communication à la ALT V Conference (Cagliari, Italie, 15-18 septembre 2003).
- BROWN, R., 1981. Semantic aspects of Waris predications, in K. Franklin (ed), *Syntax and semantics in Papua New Guinea languages*, Ukarumpa, Papua New Guinea, pp. 93-124.
- CHUNG, Sandra. 1978. *Case marking and grammatical relations in Polynesian*, Austin:University of Texas Press
- CLARK, Ross, 1973. Transitivity and case in Eastern Oceanic Languages, *Oceanic Linguistics* 12, pp 559-605.
- , 1976. *Aspects of Proto-Polynesian Syntax*, Linguistic Society of New Zealand (Te Reo Monographs).
- COMRIE, Bernard, 1978. Ergativity, in Winifred Lehmann (ed), *Syntactic typology: studies in the phenomenology of language*, Sussex: Harvester Press, pp. 329-394.
- COOK, Kenneth, 1994. The empathy hierarchy and Samoan clitic pronouns, *Cognitive Linguistics* 5-1, pp. 57-75.
- , 1996. The *Cia* suffix as a Passive Marker in Samoan, *Oceanic Linguistics* 35-1, pp 57-76.
- CORSTON S.H., 1996. *Ergativity in Roviana, Solomon Islands*, Canberra, The Australian National University, Pacific Linguistics Series B-113.
- CROFT William, 2001. *Radical Construction Grammar*, Oxford University Press.
- DIXON R.M.W., 1994, *Ergativity*, Cambridge Studies in Linguistics 69, Cambridge University Press.
- , 1980. *The languages of Australia*, Cambridge language Survey, 547p.
- , 1981. Wargamay, in R.M.W. Dixon and Barry J. Blake, *Handbook of Australian languages*, vol. 2:1-144, Canberra, Australian National University Press.

²⁴ D'après Hopper et Thompson, les énoncés qui expriment une action téléique (vue d'après son aboutissement) et les énoncés qui expriment un plus grand degré d'affectivité du patient ont plus de chance d'être grammaticalement transitives que ceux exprimant des actions incomplètes, ou répétées, et des effets superficiels.

- DU BOIS John W., 1987. The discourse basis of ergativity, *Language* 63:805-855.
- DURANTI, Alessandro and Elinor OCHS, 1990. Genitive constructions and agency in Samoan discourse, *Studies in Language* 14-1, 1-23.
- ESTIVAL Dominique and John MYHILL, 1988. Formal and functional aspects of the development from passive to ergative systems, in M. Shibatani (ed.), *Passive and Voice*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins, pp. 441-491.
- FOLEY, William, 1986. *The Papuan languages of New Guinea*, Cambridge Language Surveys.
- GIBSON Jeanne D. et Stanley STAROSTA, 1990. Ergativity east and west, *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*, Philippe Baldi ed., Trends in Linguistics Studies and Monographs 45, Berlin, New-York : Mouton de Gruyter.
- HOHEPA Patrick W., 1969. The Accusative-to-Ergative Drift in Polynesian Languages, *Journal of the Polynesian Society* 78
- DURANTI, Alessandro, 1994. From Grammar to Politics. Linguistic Anthropology in a Western Samoan Village, University of California Press.
- HOVDHAUGEN, Even., Ingjerd HOËM, Consulata Mahina IOSEFO and Arnfinn Muruvik VONEN, 1989. *A Handbook of the Tokelau Language*, Norwegian University Press
- LERCARI Claude, Leonard D. SAM, Jacques VERNAUDON et Marc GOWÉ, 2001. *Langue de Lifou. Qene drehu. Méthode d'initiation*, Nouméa, Laboratoire Transcultures, Université de la Nouvelle-Calédonie, Dentre de documentation pédagogique de Nouvelle-Calédonie.
- LYNCH John, 1998. *Pacific languages. An Introduction*, Honolulu, University of Hawai'i Press.
- MERLAN Francesca and Alan RUMSEY, 2001. Aspects of ergativity and reported speech in Ku Waru, in Pawley Andrew, Malcolm Ross and Darrell Tryon (eds), *The boy from Bundaberg. Studies in Melanesian Linguistics in honour of Tom Dutton*, Canberra, Pacific Linguistics.
- MOSEL, Ulrike and Even HOVDHAUGEN, 1992. *Samoan Reference Grammar*, Oslo: Scandinavian University Press.
- MOYSE-FAURIE Claire, 1992. Verb classes and argument structure variation in Futunan, *Oceanic Linguistics* 2, Vol. 31, 209-227.
- , 1994. Le futunien, langue à double construction ergative et accusative, *Modèles Linguistiques*, Tome XIV fasc. 2 (1992-1993), Presses Universitaires de Lille, pp. 47-74.
- , 1997a. Syntactic and pragmatic functions of pronominal arguments in some Western Polynesian languages, *Oceanic Linguistics*, vol 36, n°1, pp. 6-28
- , 2000. Ergative case avoidance in East Futunan, in Palmer, Bill and Paul Geraghty, *SICOL Proceedings of the Second International Conference on Oceanic Linguistics: vol.2, Historical and descriptive studies*, Canberra, Pacific Linguistics, pp. 369-380.
- OZANNE-RIVIERRE, Françoise, 1979. *Textes nemi (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Peeters-Selaf.
- PAWLEY, Andrew, 1966. Polynesian Languages: a Subgrouping based on shared innovations in Morphology, *Journal of the Polynesian Society* 75, pp. 39-64.
- , 1970. Grammatical Reconstruction and Change in Polynesia and Fiji, *Pacific Linguistic Studies in honour of Arthur Capell*, ed. by S.A. Wurm and D.C. Leacock, Pacific Linguistics C-13, Canberra, Australian National University, pp. 301-367.
- SEITER, W. J., 1978. On the syntactic character of middle objects in Polynesian, in *Second International Conference on Austronesian Linguistics: Proceedings*, fasc. 2, Pacific Linguistics Series C n°61, S.A. Wurm & Lois Carrington eds., pp1289-1304.
- TSUKAMOTO, Akihisa, 1988. *The language of Niuafu'ou Island*, thesis, Australian National University.

E- Phénomènes de grammaticalisation en xârâcùù

Autre champ d'étude relié aux structures actanciennes et aux catégories verbales : l'évolution des séries verbales en xârâcùù (Nouvelle-Calédonie), qui ont donné naissance à des relateurs ou à des auxiliaires modaux par la spécialisation d'un des deux verbes de la série (Moïse-Faurie, 1991).

Le xârâcùù ne présente à l'heure actuelle qu'un seul suffixe verbal transitivisant (suffixe *-ri*), qui ne s'applique qu'à quelques verbes. La perte des suffixes transitifs proto-océaniens est compensée par l'utilisation de plusieurs relateurs ou marqueurs de cas, issus de la sérialisation verbale.

Les relateurs liés à la sphère actancielle, introduisant des compléments de verbes indirects, présentent généralement une grande latitude positionnelle, se plaçant soit à l'intérieur du groupe verbal, juste après le verbe (ou éventuellement après un postverbe), soit juste avant le complément qu'ils introduisent.

D'un point de vue diachronique, certains de ces relateurs, liés à la sphère actancielle, proviennent :

- d'anciens postverbes devenus régissant (*cè* "vers, pour").
- de verbes qui se grammaticalisent (*xù* "donner", *taa* < *witaa* "enlever", *tara* "voir")

dans le cadre d'une série verbale.

La sérialisation verbale en xârâcùù est une succession de deux verbes qui peuvent par ailleurs apparaître seuls, et dont l'association ne provoque ni à l'un ni à l'autre (contrairement à la composition verbale) de modification formelle. Les séries verbales forment un groupe indissociable, sans morphème relateur ; les verbes de la série partagent les mêmes actants, les mêmes déterminants verbaux et les mêmes marques aspecto-temporelles. Du point de vue accentuel, ils forment une entité au schéma bien particulier : on observe une chute accentuelle en cascade, l'accent principal portant sur la première syllabe du premier verbe, tandis que l'accent portant sur la première syllabe du deuxième verbe de la série se trouve à un registre inférieur à celui du premier verbe (*cf.* Rivierre²⁵).

Sémantiquement, la série verbale combine en général une position et un mouvement, deux positions, une action et la manière dont elle s'accomplit ou le but qu'elle poursuit.

kwé pwâârî /danser/tourner/ "danser en tournant"

ké fasaa /manger/rendre mauvais/ "gaspiller la nourriture en mangeant"

chèè sââ /tirer/élargir/ "tirer pour élargir"

nöu xwii /couper (canne à sucre)/mâcher/ "couper de la canne à sucre pour en mâcher"

On constate dans plusieurs cas une tendance à la spécialisation d'un des deux verbes sériés, dans un rôle modal, adverbial ou relationnel.

a) Succession de deux verbes, avec spécialisation du premier

L'un des deux verbes tend à apparaître plus fréquemment dans un contexte de sérialisation que seul, et se spécialise dans un rôle modal.

Ainsi, *nââbu* "commencer" devient auxiliaire modal lorsqu'il est suivi d'un autre verbe :

²⁵ Rivierre Jean-Claude, 1978. Accents, tons et inversion tonale en Nouvelle-Calédonie, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, t. LXXIII, fasc. 1, pp. 415-443

è nââbu inû kèè-fârà
 3S commencer apprendre PRÉF-lire
 "Il commence à apprendre à lire."

De même *nââ* "demander" devient auxiliaire modal, avec le sens de "avoir envie de", lorsqu'il précède un autre verbe :

a xûûchî a nââ mètùsè
 ce enfant ci demander dormir
 "Cet enfant a envie de dormir."

b) Succession de deux verbes avec spécialisation du second

Certains seconds verbes d'une série tendent à se spécialiser comme relateurs, et à se détacher du groupe verbal : la succession Verbe+Verbe+Complément devient Verbe+Relateur+Complément.

Ces relateurs sont très spécialisés, chacun n'étant compatible qu'avec un petit nombre de verbes, appartenant le plus souvent à un champ sémantique commun (verbes de communication ; verbes de sentiment ; verbes dépréciatifs ; verbes décrivant des échanges, etc.).

Par exemple, le verbe *jai* "dépasser, transgresser" en (a), tend à se spécialiser dans l'expression du comparatif comme second verbe d'une série en (b) :

(a) è jai dôu mwiri wèi mwiri aaxa ché na
 3S dépasser chose là celui là chef dire PASSÉ
 "Il ne respecte pas ce que le chef a dit." (lit. il dépasse ce que le chef a dit)

Comme second verbe d'une série, *jai* sert à l'expression du comparatif :

(b) è kaxé jai nâ
 3S grand dépasser 1S
 "Il est plus grand que moi."

Jai ne peut jamais être séparé du verbe qui les précède. Par contre, *fadù* "mesurer, estimer, partager équitablement" en (a), qui fonctionne comme second verbe d'une série en (b) se détache pour introduire des circonstants en (c) :

(a) ri nâ fadù rè kèè-mwaa rè dôu mwiri ti xwânee-rè chéèdè
 3P INACC estimer INACC PRÉF-long POSS chose là à fin-3S soir
 "Ils estiment que cela va durer jusqu'au soir."

(b) pa xûûchî fädë fadù sèrè-ri
 COLL enfant marcher partager façon-3Pl
 "Les enfants ont la même façon de marcher."

(c) îrî xërù pa xûûchî fadù dö tèpe rè xûâ
 1Pincl élever COLL enfant selon vrai coutume POSS tribu
 "Nous élevons nos enfants selon l'ancienne coutume de la tribu."

De même *tara* "connaître, voir" en (a) prend comme second verbe d'une série un sens adverbial "pour voir, par curiosité" en (b) :

(a) ke tara, kwiè sa-xuru rû kè xû kwââ a
 2S voir pluie taper-fuir 1Dincl venant de sur arbre ci
 "Tu vois, la pluie nous chasse de l'arbre."

- (b) *ke châ tara nènuu nōō*
 2S défaire voir paquet ce
 "Tu défais ce paquet par curiosité."

Enfin, *tara* tend à devenir un relateur, introduisant les compléments de certains verbes décrivant des tentatives de communication avec autrui : *jumî* "faire un bruit de baiser", *piaxô* "siffler", *pisinô* "jeter un coup d'oeil", *sii* "faire du bruit pour attirer l'attention", etc.. Il peut être séparé du premier verbe par des modalités aspectuelles ou des postverbes, et s'antépose au complément ; sémantiquement il signifie alors "en direction de", "à l'intention de" :

- nâ piaxô mwâmwaa na tara dèèri*
 1S siffler longtemps PASSÉ en direction de gens
 "J'ai longtemps sifflé en direction des gens (pour attirer leur attention)."

Xù "donner" est un verbe trivalent. Il est compatible avec le relateur "à (attributif)" qu'il a généré ; ce dernier se place soit à l'intérieur du groupe verbal juste après le verbe en (a), soit juste avant le complément attributif qu'il introduit en (b) :

- (a) *ke xù xù na nû chaa mwanöö*
 2S donner à PASSÉ 1S un étoffe
 "Tu m'as donné une étoffe."
- (b) *ke xù na chaa mwanöö xù nâ*
 2S donner PASSÉ un étoffe à 1S
idem.

Les verbes admettant le relateur *xù* sont des verbes de communication ou d'échange, supposant un don, un mouvement vers l'extérieur : *baa* "se montrer", *nîmô* "raconter une histoire", *ngââ* "crier", *xôru* "plaire à", *yaaru* "poser des devinettes", *xa* "parler", *nûmârâ* "offrir", *su* "écrire", *xipwèi* "annoncer" ; *négé* "demander avec respect", *xaciè* "montrer", *nû* "envoyer", *xâdùù* "payer", etc. Le destinataire est toujours un être animé.

Le relateur *taa* provient du verbe *witaa* "jeter, enlever" et a conservé, quel que soit son emploi, le sens d'une désattribution, d'une séparation ; en fonction de postverbe il signifie "définitivement", "pour s'en débarrasser" ; en composition, "quitter" et comme relateur "hors de" (désattributif) :

- nâ nâ tecâ rê taa rō tō ùjanyô*
 1S INACC quitter INACC REL 2S à embranchement
 "Je te quitterai à l'embranchement."

Quelques verbes sont obligatoirement suivis d'un complément introduit par *taa* : *könyi* "éviter qqch", *mawâ* "éviter un coup", *mâ* "être découragé de", *tecâ* "quitter qqch". D'autres, intransitifs, sont facultativement suivis d'un complément introduit par *taa* : *bata* "avoir peur" ; *fiô* "refuser" ; *penyi* "se séparer" ; *xuru* "fuir" ; *mââi* "précéder".

Les verbes ditransitifs, impliquant deux compléments dont l'un désigne le "dépossédé", auront ce complément introduit par *taa* "désattributif" : *faari* "demander qqch à qqn", *pêdè* "voler", *xanöè* "demander la permission", *pè* "prendre", *fatere* "réclamer", *nââ* "demander", *xâdùù* "acheter", etc. :

- nâ xâdùù chaa lotoo taa Dapé*
 1S acheter un voiture REL Dapé
 "J'achète une voiture à Dapé."

Ces évolutions de séries verbales avec spécialisation de l'un des verbes, ou au contraire, figement dans un composé, sont fréquemment attestées dans les langues kanak.

F- Prospectives

Mes premières enquêtes ont porté sur des langues kanak mélanésiennes, et donc toutes issues génétiquement du proto-calédonien, branche du groupe océanien, lui-même l'un des sous-embranchement du proto-austronésien. Par la suite, mes enquêtes à Wallis et Futuna m'ont plongé dans le monde polynésien, issu du proto-central-pacifique, autre branche du groupe océanien.

Dernièrement, mes recherches ont porté sur une autre langue kanak, le fagauvea, seule langue polynésienne de l'archipel calédonien (en dehors de celles parlées par les communautés récemment immigrées). Le fagauvea est parlé à Ouvéa (îles Loyauté) et est donc en contact avec le iaai, langue kanak mélanésienne. Plusieurs études ont été publiées sur cette langue, dont un dictionnaire (Hollyman, 1987) et un article sur les emprunts et les changements phoniques induits par le contact avec le iaai (Ozanne-Rivierre, 1994). J'ai moi-même publié un article (Moyses-Faurie, 2000) sur quelques particularités syntaxiques du fagauvea (suite à une communication présentée à la 4^{ème} conférence internationale de linguistique océanienne – Niue, juillet 1999). En septembre 2002, j'ai pu séjourner 15 jours à Ouvéa et au donc continuer mon enquête, encore bien incomplète, sur cette langue.

F-1. Le fagauvea

Le fagauvea fait partie des *outliers polynésiens* : ce sont des langues polynésiennes parlées en dehors du "triangle polynésien" – délimité par les îles Hawaii, l'île de Pâques et la Nouvelle-Zélande, suite à des migrations d'est en ouest de populations déjà installées en Polynésie.

Clark (1994:110) recense 18 outliers, répartis géographiquement en trois groupes : le groupe nord-ouest, à la lisière de la Micronésie (nukuoro, kapingamarangi), le groupe du centre, en Mélanésie, dans les îles Salomon et Santa Cruz (sikaiana, luangiua, pileni, taumako), et le groupe sud-est, en Mélanésie également, auquel appartiennent les outliers du Vanuatu (futuna-aniwa, mele-fila) et celui d'Ouvéa (Loyauté), le fagauvea. La grande majorité de ces *outliers* ont été ou sont encore en contact soit avec des langues d'un autre sous-groupe de la famille océanienne soit avec des langues papoues.

Pour la comparaison, je dispose de travaux récents sur le pileni (Hovdhaugen, Naess & Hoëm, 2002), *outlier* parlé dans des îlots de la province orientale des îles Salomon et en contact avec des langues mélanésiennes et papoues, sur le mele-fila (Clark 1998), en contact avec les langues mélanésiennes d'Efate, le futuna-aniwa (Dougherty 1983) ainsi que d'autres études ou documents plus anciens.

La migration polynésienne d'Ouvéa date de plusieurs siècles, et pourrait avoir eu lieu en plusieurs phases, en provenance de Wallis, de Samoa et de Futuna.

L'étude de l'évolution des structures grammaticales – particulièrement l'étude de l'interférence de traits syntaxiques polynésiens et mélanésiens – s'avère passionnante. En effet, par exemple, les langues polynésiennes occidentales présentent des constructions ergatives, qui semblent n'être attestées qu'à l'état de reliques dans les *outliers*. D'autre part, dans tous les *outliers*, l'ordre des mots a évolué, d'un ordre V initial à un ordre SVO (avec cependant conservation d'un ordre optionnel VSO) ; il ne semble cependant pas que ce dernier trait soit dû à des phénomènes de contact puisque, selon Greenberg (1966), les langues à ordre VSO présente souvent aussi un ordre SVO, et c'est effectivement le cas dans les langues

polynésiennes "classiques", dans des constructions focales ou thématiques, avec S introduit par le présentatif PPN *ko. Dans les *outliers*, ce présentatif semble avoir été abandonné pour marquer le thème, et l'ordre SVO est devenu ainsi l'ordre non marqué.

Concernant plus précisément le groupe prédicatif, si l'on observe la conservation de caractéristiques polynésiennes comme l'usage de la reduplication (pluriel, intensif, répétitif, etc.), plusieurs changements par rapport aux langues polynésiennes "classiques" peuvent être relevés :

- apparition de pronoms clitiques induisant un changement de forme aux marques aspecto-temporelles avec lesquelles ils se combinent :

Cette innovation, commune à plusieurs *outliers*, est vraisemblablement due au contact avec des langues mélanésiennes, où l'amalgame entre indices sujets pronominaux et TAM est fréquent. Ainsi le contact avec le iaai (Ozanne-Rivierre 1976) a sans doute favorisé l'apparition de formes pronominales clitiques en fagauvea, placées devant l'aspect inaccompli en (a), mais après l'aspect accompli en (b) :

(a)	<i>gude</i>	<i>hano</i>	<i>gi</i>	<i>Muli</i>	(b)	<i>ogu</i>	<i>huliwa</i>
	1S+INACC	aller	OBL	Muli		ACC+1S	travailler
	"Je vais à Muli."					"J'ai travaillé."	

- tendance à la suffixation et parfois à l'amalgame des particules directionnelles. Alors que les langues polynésiennes "classiques" sont de type isolant, les *outliers* ont tendance à se complexifier morphologiquement, avec l'apparition de formes amalgamées. Exemples :

En pileni (Hovdhaugen *et al.*, 2002), par exemple : *kavea* "porter" + directionnel *mai* "vers le locuteur" > *kaumai* "apporter".

En fagauvea, calqué sur des formes équivalentes du iaai, l'incorporation au prédicat de compléments d'objet ou d'adverbes conduit à des formes composées qui peuvent être retransitivées : *fai-tonu-ina* (faire-bien-SUF.TR) "faire qqch correctement".

D'autre part, pour ce qui concerne la problématique des catégories, j'ai pu faire les constatations suivantes.

Les lexèmes sont généralement invariables (il n'existe ni déclinaison, ni conjugaison, ni flexion en fonction du genre) – à l'exception de quelques-uns d'entre eux, référant à des êtres humains, qui subissent des modifications formelles en fonction du nombre :

- allongement vocalique (noté par un redoublement) dans la première syllabe : *fafine* (sg), *faafine* (pl) "femme(s)" ; *tangata* (sg), *taangata* (pl) "homme(s)" ; *matua* (sg), *maatua* (pl) "vieux"

- allongement vocalique de la deuxième syllabe : *tama* (sg), *tamaa* (pl) "garçon(s)", *tamahine* (sg), *tamaahine* (pl) "fille(s)"

- suffixe *-nga* : *fanau* "enfant", *fanaunga* "enfants" ; *aava-* "conjoint", *aavanga* "conjoints" ;

Mises à part ces exceptions, le pluriel est en principe marqué par l'antéposition du morphème *malaa* au déterminé (l'origine de ce morphème est inconnu, le pluriel défini étant généralement Ø dans les langues polynésiennes occidentales)

La polyfonctionnalité des lexèmes semble moins forte dans les *outliers* qu'elle ne l'est dans les langues polynésiennes "classiques", les *outliers* semblant plus proches de la situation rencontrée dans les langues mélanésiennes voisines : ainsi, la dérivation par adjonction d'un

suffixe nominalisant est fréquente pour qu'un lexème verbal puisse être employé en contexte non prédicatif.

On constate aussi de curieuses innovations. Ainsi, un lexème comme *mahale* "maison" ne peut être précédé immédiatement de certaines marques aspecto-temporelles, en particulier de la marque du passé. Ainsi, il est possible de dire *i de tagata* /3S/NS/homme/ "il est homme", "c'est un homme", mais au passé, un article est requis, et il semble que cet article doit être l'article non spécifique singulier (*h*)e : *na ia he tangata* PASSÉ/3S/NSPÉC/homme/ "c'était un homme". De même, on ne peut pas dire **na mahale* /PASSÉ/maison/. Dans ce contexte, un article est requis : *na (h)e mahale* "c'était une maison".

Or, ces constructions associant la marque temporelle du passé et un article sont absolument "interdites" dans les langues polynésiennes "classiques", puisque, selon Broschart (1997), le prédicat introduit par un TAM n'est en principe jamais référentiel dans le discours, les constructions temporelles pouvant avoir n'importe quel type de prédicat sauf ceux précédés d'un article. Pour Broschart, l'article en tongien est nettement une marque de référentialité dans le discours et donc un TAM ne peut jamais être suivi d'une expression référentielle ou identificatoire. Le fagauvea semble en avoir décidé autrement !

Ces constructions fagauvea m'ont paru d'autant plus étranges que les seules associations TAM/ART constatées dans les langues polynésiennes classiques que j'ai étudiées concernaient l'article spécifique et une marque aspectuelle... alors que le fagauvea associe marque temporelle et article non spécifique !

Reste à savoir s'il s'agit d'une spécificité du fagauvea, ou bien si d'autres outliers polynésiens la présentent aussi.

F-2. Recherches sur l'ensemble des outliers

Ces recherches sur le fagauvea – en particulier l'étude de l'évolution interne des structures grammaticales et de l'interférence de traits syntaxiques polynésiens et mélanésiens – s'intègrent dans un programme de recherches conjointes avec des linguistes norvégiens : Even Hovdhaugen et Åshild Naess qui ont travaillé sur d'autres outliers, le pileni, parlé dans des îlots de la province orientale des îles Salomon, et le sikaiana, parlé sur l'atoll du même nom. Nous nous proposons de mettre en commun nos données et d'étendre nos recherches à d'autres outliers afin de repérer d'éventuelles similitudes d'évolution parmi les outliers en contact avec des langues mélanésiennes. Par exemple, l'évolution de l'ordre des constituants de VOS (ordre non marqué des langues polynésiennes "classiques") à SVO, tenue pour acquise dans l'ensemble des outliers, est partiellement remise en cause en fagauvea si l'on considère non plus des phrases isolées obtenues par questionnaires, mais celles extraites de textes de tradition orale dans lesquels l'ordre VSO ou VOS apparaît relativement fréquemment. Il serait intéressant de voir si ces constructions à verbe initial ont aussi perduré dans d'autres outliers.

Abréviations

Noms de langues

FUT futunien

PAN proto-austronésien

POC proto-océanien

PPN proto-polynésien

SAM samoan

TOK tokelau

TON tongien

WAL wallisien.

Abréviations grammaticales

ABS absolutif

ACC accompli

AGT marque agent

ART article

CAUS causatif

DÉIC déictique

DIR directionnel

DU duel

ERG ergatif

EXCL exclusif

FUT futur

IMM imminent

INACC inaccompli

INCL inclusif

LOC locatif

NP non-passé

NS temps non spécifique (non-passé)

NSPÉC article non spécifique

OBL oblique

ORN suffixe ornatif

PAUC paucal

PL pluriel

POSS possessif

PERF perfective

PRÉD auxiliaire de prédication (présentatif)

PROG progressif

RÉM rémansif

RESTR restrictif

SG singulier

SPÉC article spécifique

SUF suffixe

TR ou TRANS suffixe transitivant

G- Liste de mes publications

Ouvrages

- 1980, avec J.-C. Rivierre et F. Ozanne-Rivierre, *Mythes et contes de la Grande Terre et des Iles Loyauté (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, Selaf (Lacito-Documents Asie-Austronésie 3), 225p.
- 1983, *Le drehu, langue de Lifou (Iles Loyauté). Phonologie, morphologie, syntaxe*, Paris, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 3), 212p., 2 cartes.
- 1986, avec M.-A. Nécherö-Jorédié, *Dictionnaire xârâcùù-français, (Nouvelle-Calédonie)*, 1ère édition, Nouméa, Édipop ; 1989 : 2ème édition revue et corrigée, 288p.
- 1993, *Dictionnaire futunien-français*, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 8), 521p.
- 1995a, *Le xârâcùù, langue de Thio-Canala (Nouvelle-Calédonie). Éléments de syntaxe*, Peeters-Selaf (Langues et Cultures du Pacifique 10), 256p.
- 1995b, avec D. Frimigacci, M. Keletaona et B. Vienne, *La tortue au dos moussu. Ko le fonu tu'a limulimua. Textes de tradition orale de Futuna*, Peeters-Selaf (Langues et cultures du Pacifique 11), 515p.
- 1997, *Grammaire du futunien*, Nouméa, Centre de Documentation Pédagogique, coll. Université, 240p.

- Comme éditeur

- 1996, *Écrits de Louis Catherin Servant*, Paris, Tequi, 375p.

Articles dans des ouvrages collectifs ou dans des revues

- 1979, Structure actancielle du drehu, *Relations Prédicat-Actant(s)*, Paris, Selaf, Lacito-Documents 3 (Eurasie), tome II, pp. 95-103.
- 1980, Un exemple : les langues néo-calédoniennes in F. François (éd.), *Linguistique*, Paris, PUF Fondamental, pp. 411-418.
- 1983a, avec F. Ozanne-Rivierre, Subject case markers and word order in New Caledonia and Loyalty Islands Languages, in *Papers from the Third International Conference on Austronesian Linguistics*, C-77, pp. 113-152.
- 1983b, avec F. Ozanne-Rivierre, Langue à verbe initial et sujet marqué en Nouvelle-Calédonie, in A. Cartier (éd.), *Typologie Linguistique (Journée d'étude) n°5*, UER de Linguistique, Paris V, pp. 21-32.
- 1984, L'opposition verbo-nominale dans des langues d'Océanie, *Modèles linguistiques*, Tome VI, fasc. 1, Presses Universitaires de Lille, pp.117-125.
- 1988, avec F. Ozanne-Rivierre et J.-C. Rivierre, An 'École populaire kanake (EPK)' : the Canala experiment, in M. Spencer, A. Ward and J. Connell (eds), *New Caledonia, Essays in nationalism and dependancy*, Australia, University of Queensland Press, pp. 198-218.
- 1991a, La langue xârâcùù (Nouvelle-Calédonie), in D. Tryon (ed.), *Comparative Austronesian Dictionary (in three parts)*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- 1991b, Relational morphemes and a transitivity suffix in Xârâcùù (New Caledonia), in R. Blust (ed.), *Currents in Pacific Linguistics : Papers on Austronesian Languages and ethnolinguistics in honour of George W. Grace*, Pacific Linguistics, C-117, Canberra, ANU, pp. 305-320.
- 1991c, avec J.-C. Rivierre, La recherche linguistique française dans le Pacifique (1960-1990), in F. Doumenge et J.-P. Doumenge (éds.), *Le Pacifique, l'océan, ses rivages et ses îles*,

- CRET-Bordeaux III/institut océanographique-Monaco, Coll. "Iles et Archipels", 14, pp.396-402.
- 1992a, Langues, *Nouvelles Calédonies...d'avant 1914*, Paris, Association Pacifique, p. 36.
- 1992b, Verb classes and argument structure variation in Futunan, *Oceanic Linguistics*, Vol 31, n°2, pp. 209-227
- 1994, Le futunien, langue à double construction ergative et accusative, *Modèles Linguistiques*, Tome XIV fasc. 2 (1992-1993), Presses Universitaires de Lille, pp. 47-74
- 1997a, Syntactic and pragmatic functions of pronominal arguments in some Western Polynesian languages, in *Oceanic Linguistics*, vol 36, n°1, pp. 6-28
- 1997b. Phénomènes d'incorporation dans quelques langues océaniques, *Studi italiani di linguistica teorica e applicata*, XXVI, Rome, 1997-2, pp. 227-246.
- 1998, L'identité futunienne, in Darrell Tryon et Paul de Deckker (eds), *Identités en mutation dans le Pacifique à l'aube du troisième millénaire. Hommage à Joël Bonnemaïson*, Coll. "Iles et Archipels" n°26, pp. 57-70.
- 1999a, Negation in East Futunan, in E. Hovdhaugen & U. Mosel ed., *Negation in Oceanic Languages*. Typological Studies, Lincom Studies in Austronesian Linguistics 2, 115-131
- 1999b, Negation in New Caledonia and Loyalty Islands languages avec F. Ozanne-Rivierre, in E. Hovdhaugen and U. Mosel eds., *Negation in Oceanic Languages*. Typological Studies, LINCOM EUROPA, Lincom Studies in Austronesian Linguistics 2, 57-79
- 1999c, Langue ; Identité, in *101 mots pour comprendre Wallis et Futuna*, ouvrage collectif sous la direction de A. Malau, A. Takasi et F. Angleviel., Nouméa, éd. Île de Lumière, pp. 111-112 ; 135-138.
- 2000a, Langues minoritaires et politiques linguistiques : le cas des langues océaniques, in *Les langues en danger*, Mémoires n°8, Société Linguistique de Paris, pp. 79-104.
- 2000b, Tongien, in *101 mots pour comprendre Lifou/Drehu, Iles Loyauté*, Nouméa, éd. Ile de Lumière n°4 pp. 215-216.
- 2000c, Le wallisien, in *'Uvea-Wallis. Une île pêchée par les dieux*, Catalogue de l'exposition, Musée des Beaux-Arts de Chartres, pp. 69-71.
- 2000d, avec Charles-André Lebon, Recherche sur l'enseignement du français en milieu multilingue à Wallis et Futuna, *Expressions* n°16, numéro thématique "Iles, francophonie, langues vernaculaires et formation d'enseignants", novembre 2000, IUFM de la Réunion.
- 2000e, Possessive markers in East Uvean (Faka'uvea), *Sprachtypologie und Universalienforschung. Language Typology and Universals*, Berlin 53,3/4, pp. 319-332
- 2000f, A syntactic approach to Fagauvea (WUV), in *Leo Pasifika. Proceedings of the Fourth International Conference on Oceanic Linguistics, Niue, 5th-9th July 1999*, The Institute of Polynesian Languages and Literatures, Auckland, pp. 233-259
- 2000g, Ergative case avoidance in East Futunan, in Palmer, Bill and Paul Geraghty , *SICOL Proceedings of the Second International Conference on Oceanic Linguistics: vol.2, Historical and descriptive studies*, Canberra, Pacific Linguistics, pp. 369-380.
- 2001, Langues et politiques linguistiques en Océanie : quel avenir pour les langues d'Océanie ?, *Études Mélanésiennes* n°31, pp. 59-74.
- 2002a, Tense-Aspect Markers in Faka'uvea (East Uvean), *Rongorongo Studies. A forum for Polynesian Philology*, vol. 12, n° 1, Auckland, Institute for Polynesian Studies, pp. 3-21.
- 2002b, L'écriture des langues polynésiennes de France, in D. Caubet, S. Chaker et J. Sibille (eds), *Codification des langues de France. Actes du Colloque "les langues de France et leur codification". Ecrits divers – Ecrits ouverts (Paris, Inalco 29-31 mai 2000)*, Paris, L'Harmattan, pp. 173-178.

- 2002c. avec Frédéric Angleviel. Futuna ou l'enfant perdu...un timide biculturalisme, *Hermès* 32-33, numéro spécial "La France et les Outre-Mers. L'enjeu multiculturel", pp. 377-384.
- 2002d avec Frédéric Angleviel. Futuna ou l'enfant perdu...un timide biculturalisme, *Hermès* 32-33, numéro spécial "La France et les Outre-Mers. L'enjeu multiculturel", pp. 377-384.
- 2003a, Langues in C. Laux (ed), *101 mots pour comprendre le Pacifique*, Nouméa, éd. Ile de Lumière, pp. 145-146.
- 2003b, Wallis et Futuna + aires coutumières xaracuu et drehu (Nouvelle-Calédonie), in Bernard Cerquiglini (sous la dir. de), *Les langues de France*, PUF, pp. 333-345 ; 404-413 ; 427-431.
- sous presse a. Reciprocal, sociative, reflexive and iterative constructions in East Futunan (Polynesian group). *Typology of Reciprocal Constructions. Typology of Verbal Categories and Constructions*. V. Nedjalkov ed., Munich, Lincom Europa 1 (32 pages).
- sous presse b. Faka'uvea (wallisien), in Emilio Bonvini et Alain Peyraube (eds), *Encyclopédie des Sciences du Langage 4 : Dictionnaire des langues*, PUF (10 p.)
- sous-presse c., avec John Lynch, Coordination in Oceanic languages and Proto Oceanic, in M. Haspelmath (ed), *Coordinating constructions*, John Benjamins, Typological Studies in Language, pp. 445-496.
- sous-presse d. Complex predicate constructions in Faka'uvea (East Uvean), in I. Brill et F. Ozanne-Rivierre (eds), *Complex predicates in Oceanic languages: studies in the dynamics of binding and boundedness*, Mouton de Gruyter, pp. 201-225.
- sous-presse e. Convergence entre thème et focus dans les langues polynésiennes, *Faits de langues*. (17 p.)
- sous presse f. Reflexives and middle in some Polynesian and New Caledonian languages, in Ahlmed Brahim et Z. Guentchéva (eds), *Actes du colloque sur le Réfléchi et Moyen*, Tunis, mars 2001. (17 p.)
- sous presse g. Différentes expérimentations d'enseignement bilingue en Océanie (contextes particuliers, difficultés, résultats), *Actes du colloque "Ecrire les langues de Guyane"* (Cayenne, 9-11 mai 2003). (11 p.)
- sous-presse h. Problèmes de catégorisation dans les langues polynésiennes, *Actes du colloque Typo 3* (Paris, novembre 2003). (20 p.)

Articles parus dans *Actances*, revue du GDR 749 RIVALDI (ex RIVALC)

- 1985, Incorporation morphologique et incorporation syntaxique en drehu, *Actances* 1, pp. 123-133.
- 1989, Structures actanciennes et classes verbales en xârâcùù, *Actances* 4, pp. 99-125.
- 1991, Classes de verbes et variations d'actance en futunien, *Actances* 6, pp. 61-88.
- 1994, Les actants pronominaux en futunien, *Actances* 8, pp.169-185.
- 1998, Relations actanciennes et aspects en drehu et en xârâcùù, *Actances* 9, pp. 135-145.
- 2001, L'aspect "transitionnel" en wallisien, *Actances* 11, pp. 177-190.

Comptes rendus d'ouvrages

- 1996a, dans *Oceanic Linguistics*, vol 35, n°1, pp. 6-12 : *Tinrin Grammar*, Midori Osumi, 1995, Oceanic Linguistics Special Publication n°25, Honolulu: University of Hawai'i Press, 304p.
- 1996b, dans *La Linguistique*, Vol. 32, fasc. 2, pp. 159-161 : *Problèmes de sémantique et de syntaxe en Palau*, Alain Lemaréchal, 1991, Paris, Éditions du CNRS, coll. Sciences du Langage, 264p.

- 2000, dans le *Journal de la Société des Océanistes*, n°110, pp. 249-250 : *Dictionnaire de la langue de Lifou. Le Qene Drehu*, Maurice-Henry Lenormand, 1999, Nouméa, Le Rocher-à-la-Voile, 533p.
- 2003, dans le *Journal de la Société des Océanistes*, n°116 : *Pileni Texts with a Pileni-English Vocabulary and an English-Pileni Finderlist*, Hovdhaugen Even, Åshild Naess and Ingjerg Hoëm, 2002. Oslo, The Kon-Tiki Museum Occasional Papers 7, 251 p.

Discographie / filmographie / Productions multimédia

- 1998a, *Textes en langue drehu, xârâcùù et fagaueva (Nouvelle-Calédonie)*, in J.-C. Rivierre ed., CD-ROM mixte réalisé pour le Centre Culturel Tjibaou, coproduction CNRS/ADCK.
- 1998b, *Textes en langues xârâcùù et xârâgurè (Nouvelle-Calédonie)*, CD-ROM réalisé pour le Centre Culturel Tjibaou, coproduction CNRS/ADCK.
- 1999, avec Françoise Ozanne-Rivierre, *Textes en langues iaai et fagaueva (îles Loyauté)*, CD-ROM réalisé pour le Centre Culturel Tjibaou, coproduction CNRS/ADCK.

Table des matières

Présentation.....	1
A- Tour d'horizon de mes domaines d'activité.....	2
A-1. Lexicographie.....	4
A-2. Grammaires fondamentales.....	5
A-3. Études grammaticales dans une perspective typologique.....	7
A-3.1. Négation.....	7
A-3.2. Coordination.....	8
A-3.3. Aspect.....	11
A-3.4. Possession.....	11
A-4. Recueil de littérature orale.....	13
B- Catégorisation lexicale et problème de l'opposition verbo-nominale.....	15
B-1. Introduction.....	15
B-1.1. Problématique.....	15
B-1.2. Analyse traditionnelle.....	16
B-2. Noms et verbes dans les langues kanak.....	18
B-2.1. Le drehu.....	18
B-2.2. L'ajië.....	19
B-2.3. Le cèmuhi.....	20
B-2.4. Le iaai.....	20
B-2.5. Le drubea.....	21
B-2.6. Le tîrî.....	21
B-3. Noms et verbes dans d'autres langues mélanésiennes.....	22
B-4. Mes premières analyses.....	25
B-5. Noms et verbes dans les langues polynésiennes.....	27
B-5.1. Les différents niveaux d'analyse : le point de vue de G. Lazard.....	28
B-5.2. Les différentes approches catégorielles des langues polynésiennes.....	29
B-6. Réanalyse des catégories lexicales des langues polynésiennes.....	35
B-6.1. Restrictions dans la combinatoire et analyse non dichotomique des contextes.....	35
B-6.2. Changement de sens selon de la fonction.....	39
B-6.3. Mes récentes conclusions.....	44
B-7. Le cas du tagalog.....	45
B-7.1. Nécessité de supercatégories du discours (Alain Lemaréchal).....	45
B-7.2. Racines pré-catégorielles (William Foley).....	46
B-7.3. Contraintes combinatoires (Paul Kroeger).....	47
B-8. La catégorie adjectivale dans les langues océaniques.....	47
B-9. Considérations théoriques permettant de recadrer la problématique.....	50
B-9.1. Discussion typologique.....	51
B-9.2. Approche sémantico-discursive en termes de prototypes.....	51
B-9.3. Approche cognitive : prototypes et schémas.....	53
B-9.4. Critique par Hengeveld de ces différentes approches.....	54
B-9.5. Approche scalaire.....	55
B-10. Prise en compte du sémantisme et de la fonction.....	56
B-10.1. Corrélations entre classes sémantiques et fonctions syntaxiques.....	56
B-10.2. Contrainte dans la variabilité.....	57
B-10.3. L'espace conceptuel des parties du discours (Croft 2000, 2003).....	58
B-11. Conclusion sur la catégorisation.....	59
B-12. Références bibliographiques sur la catégorisation.....	60
C- Les relations actanciennes : valence verbale et transitivité.....	62

C-1. Ordre des mots et structures d'actance dans les langues kanak.....	62
C-2. Voix moyenne, expression du réfléchi et constructions réciproques.....	63
C-3. Expression de la personne	65
C-4. Thématization, focalisation et relativisation.....	65
D- L'ergativité en Océanie	67
D-1. Différentes sortes de fracture d'actance	67
D-1.1. Langues papoues.....	67
D-1.2. Les langues kanak	68
D-2 Langues dans lesquelles l'absolutif est marqué alors que l'ergatif ne l'est pas.....	72
D-2.1. En waris (PNG).....	72
D-2.2 En nias, langue austronésienne de Sumatra.....	72
D-2.3. En roviana (îles Salomon)	72
D-3. Structures d'actances, degrés d'ergativité.....	74
D-4 Pragmatique de l'ergativité.....	75
D-4.1. En futunien	75
D-4.2. En tuvalu.....	76
D-4.3. En ku waru.....	76
D-5. Approche diachronique.....	78
D-5.1. Une langue polynésienne à structure accusative : le māori.....	78
D-5.2. Une langue polynésienne à structure ergative : futunien (Moyse-Faurie, 1992)...79	
D-5.3. Hypothèse Hohepa-Hale	82
D-5.4. Hypothèse Clark	82
D-5.5. Hypothèse Chung.....	83
D-5.6. Gibson et Starosta	83
D-5.7. Références sur l'ergativité	84
E- Phénomènes de grammaticalisation en xârâcùù	86
F- Prospectives	89
F-1. Le fagauvea.....	89
F-2. Recherches sur l'ensemble des outliers.....	91
Abréviations	92
G- Liste de mes publications.....	93
Ouvrages	93
Articles dans des ouvrages collectifs ou dans des revues.....	93
Articles parus dans <i>Actances</i> , revue du GDR 749 RIVALDI (ex RIVALC)	95
Comptes rendus d'ouvrages.....	95
Discographie / filmographie / Productions multimédia.....	96
Table des matières	97